

## Public Hearing

## Audience publique

### Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,  
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

### VOLUME 61

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

#### Held at :

Halifax Marriott Harbourfront Hotel  
1919 Upper Water Street  
Halifax, Nova Scotia  
B3J 3J5

Thursday, August 25, 2022

#### Tenue à :

Hotel Marriot Harbourfront d'Halifax  
1919, rue Upper Water  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3J 3J5

Jeudi, le 25 août 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

[www.irri.net](http://www.irri.net)  
(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Me Rachel Young

Commission Counsel /  
Conseillère de la commission

Me Jane Lenehan

Counsel / Conseillère

Me Nasha Nijhawan

Counsel / Conseillère

Me Ron Pink

Counsel / Conseiller

Me Patricia MacPhee

Counsel / Conseillère

Me Andrew Gough

Counsel / Conseiller

**III**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>CHEF DAN KINSELLA, Assermenté</b>	1
Interrogatoire en-chef par Me Rachel Young	1
Contre-interrogatoire par Me Jane Lenehan	46
Contre-interrogatoire par Me Nasha Nijhawan	59
Contre-interrogatoire par Me Ron Pink	82
Contre-interrogatoire par Me Patricia MacPhee	91
Contre-interrogatoire par Me Matthew MacLellan	108

**IV**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
4254	(COMM0061317) Réponse du Chef Dan Kinsella au questions de la Commission, du 27 Juillet, 2022	2
4255	(COMM0063041) Réponse du Chef Dan Kinsella au questions de la Commission, du 27 Juillet, 2022	2
4256	(COMM0063044) Notes fait par un tire-ligne pour le surintendant en chef Matthew	72

Halifax, Nova Scotia

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

--- L'audience débute le jeudi 25 août 2022 à 14 h 07

**GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bonjour.

Reprise des procédures de la Commission des pertes massives avec les commissaires Michael MacDonald, Leanne Fitch et Madame Stanton.

**COMMISSAIRE FITCH:** Bonjour.

Nous sommes ici sur le territoire non cédé et ancestral des Mi'kmaq.

Veillez prendre quelques instants pour vous souvenir des gens qui ont perdu la vie, leurs familles, et tous ceux et celles qui ont été affectés par l'incident des pertes massives en Nouvelle-Écosse survenu les 18-19 avril 2020.

**(PAUSE COMMÉMORATIVE)**

**COMMISSAIRE FITCH:** Cet après-midi, nous allons recevoir le témoin Dan Kinsella, chef de police de Halifax, sur les leçons apprises et les possibilités de nouvelles améliorations sur... en fonction ou en référence à l'intervention ou l'implication de la police d'Halifax dans l'intervention.

Maitre Young.

**Me RACHEL YOUNG:** Bonjour, Commissaires et tout le monde.

Nous appelons, donc, Daniel Kinsella, de la Police régionale d'Halifax, chef, chef de police.

**GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Veuillez mettre votre main droite sur la bible.

**--- CHEF DAN KINSELLA, ASSERMENTÉ:**

**GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité? Que Dieu vous soit en aide.

**Chef DAN KINSELLA :** Oui.

**--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me RACHEL YOUNG:**

**Me RACHEL YOUNG:** Bonjour, Chef Kinsella.

1 **Chef DAN KINSELLA** : Bonjour.

2 **Me RACHEL YOUNG**: Vous êtes chef de police de la Police  
3 régionale d'Halifax.

4 **Chef DAN KINSELLA** : Oui.

5 **Me RACHEL YOUNG**: Depuis combien de temps?

6 **Chef DAN KINSELLA** : Depuis environ trois ans. J'ai commencé  
7 en juillet de 2020.

8 **Me RACHEL YOUNG**: Quel poste occupiez-vous avant?

9 **Chef DAN KINSELLA** : J'étais chef adjoint pour la police de  
10 Hamilton en Ontario.

11 **Me RACHEL YOUNG**: Et votre carrière dure depuis combien de  
12 temps?

13 **Chef DAN KINSELLA** : Trente-trois-ans. J'ai commencé en 1986.

14 **Me RACHEL YOUNG**: Vous étiez chef adjoint ou sous-chef... chef  
15 adjoint pendant combien de temps?

16 **Chef DAN KINSELLA** : Deux ans.

17 **Me RACHEL YOUNG**: Vous avez déjà répondu à 95 questions par  
18 écrit et vous avez participé à un interrogatoire, donc je voudrais demander que ces  
19 réponses soient déposées en preuve. Le premier ensemble est COMM006317,  
20 ensuite... le 19 août 2022, et le deuxième ensemble de réponses, 0063041.

21 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND**: Donc, c'est pièce 4255.

22 **--- PIÈCE No. 4254:**

23 (COMM0061317) Réponse du Chef Dan Kinsella au  
24 questions de la Commission, du 27 Juillet, 2022

25 **--- PIÈCE No. 4255:**

26 (COMM0063041) Réponse du Chef Dan Kinsella au  
27 questions de la Commission, du 19 août, 2022

28 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce que vous avez écrit ces réponses?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui, c'était une équipe.

2                   **Me RACHEL YOUNG**: C'était une équipe. Est-ce que vous les  
3 avez passées en revue et est-ce que ces réponses sont exactes?

4                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui.

5                   **Me RACHEL YOUNG**: Je vais maintenant vous demander d'en  
6 dire davantage sur certains de ces thèmes, sur, par exemple, les rapports de bien-être  
7 pour le personnel dynamique des normes de police en Nouvelle-Écosse aussi. Comme  
8 vous le savez, nous sommes ici après les événements des 18 et 19 avril de 2020.  
9 Pendant l'incident de pertes massives, est-ce que la Police régionale d'Halifax a  
10 répondu à toutes les demandes faites par la GRC?

11                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui, on était en contact avec la GRC assez  
12 tôt, ils nous ont donc demandé plusieurs choses et on a pu répondre à ces demandes.

13                   **Me RACHEL YOUNG**: Vous avez déjà répondu à quelques  
14 questions sur le système d'alerte publique et vous avez indiqué que l'objectif principal  
15 de la police était de cerner l'auteur – 2020, pardon, 18 et 19 avril 2020.

16                   Donc, est-ce que vous savez pu...

17                   **Chef DAN KINSELLA** : Je dois offrir un peu de contexte en  
18 réponse à votre question. Donc, « En Alerte » est un outil qui était disponible à l'époque  
19 et puis la dynamique changeante de la situation était très fluide, l'auteur était... se  
20 déplaçait en Nouvelle-Écosse, et au fur et à mesure de l'évolution de l'incident, on  
21 commençait à recevoir des renseignements comme quoi qu'il s'approchait de la grande  
22 région de Halifax. Et donc, il aurait fallu... il est arrivé différents moments où on aurait  
23 pu le faire. Est-ce qu'on l'aurait fait? Comme vous dites, on était responsables du  
24 contrôle du périmètre, c'était notre objectif... notre principal objectif. On aidait aussi les  
25 membres des familles, il y avait quelques zones qui étaient déjà sécurisées dans la  
26 zone de la Police régionale d'Halifax et on aurait envisagé cette option-là si on nous  
27 avait demandé de le faire, on aurait absolument envisagé cette option-là, mais puisque  
28 cet outil est assez important, il aurait fallu évaluer son impact plus tôt.

1                   **Me RACHEL YOUNG:** Et c'est un outil que vous connaissiez à  
2 cette époque-là. Quand vous parlez des membres des familles, vous parlez des  
3 membres des familles de madame Banfield ou de l'auteur?

4                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui, c'est ça. Bon, la GRC nous avait  
5 informés que ces gens pourraient être... faire l'objet d'attaques, et donc, il a fallu les  
6 protéger. On l'a fait rapidement.

7                   **Me RACHEL YOUNG:** Dans votre deuxième ensemble de  
8 réponses qui est COMM0063041, la pièce numéro 4255, on peut voir la réponse 5 qui  
9 est une réponse supplémentaire par rapport à la question 39 du premier ensemble,  
10 vous dites qu'on aurait pu s'en servir à plusieurs escients. Vous avez parlé par exemple  
11 d'une pandémie, un évènement météorologique, une autre situation de crise, saviez-  
12 vous que l'on pouvait s'en servir pour alerter les gens que des activités criminelles  
13 étaient en cours?

14                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui. On sait que cet outil peut être utilisé  
15 sur différentes plateformes, la télévision, la radio, l'internet, et c'était intéressant de  
16 savoir que l'on pouvait s'en servir pour la pandémie. Justement, on l'avait envisagé  
17 possiblement, et je pense que tout le monde sait que c'est le même système qui est  
18 utilisé pour les alertes Amber. Donc, je ne... la réponse est que je ne... je sais qu'il n'y  
19 avait pas une option pour les situations qui impliquaient un tireur actif, mais je savais  
20 que l'on pourrait... on pouvait s'en servir à tout escient. Donc, c'est ce que je savais.

21                   **Me RACHEL YOUNG:** Donc, on pouvait s'en servir pour alerter le  
22 public à l'existence d'un tireur actif mobile.

23                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

24                   **Me RACHEL YOUNG:** Depuis les évènements, la Police régionale  
25 d'Halifax et la GRC ont maintenant la capacité d'émettre une alerte sans passer par le  
26 Bureau de gestion des urgences. Selon vous, quel est le nombre idéal d'institutions  
27 comprenant des usagers autorisés qui devraient pouvoir émettre une alerte?

28                   **Chef DAN KINSELLA :** J'ai participé au comité des cadres



1 supérieurs, j'ai quand même joint le comité un peu plus tard, mais, selon moi, je pense  
2 qu'il devrait y avoir un seul organisme qui chapeaute l'utilisation de cet outil pour  
3 s'assurer que l'utilisation soit appropriée. Je pense que l'on devrait comme province  
4 prendre ces décisions, décider quand on doit utiliser « En Alerte », et je pense qu'il faut  
5 avoir un seul organisme directeur. C'est comme cela que l'on devrait le faire, c'est  
6 comme ça que l'on a fait avec le Bureau de gestion des urgences, c'est comme ça que  
7 ça marche au Nouveau-Brunswick. On a... il a été question peut-être que la GRC en  
8 Nouvelle-Écosse s'en occupe, et moi, j'ai offert de le faire comme Police régionale  
9 d'Halifax pour la province, mais il faudrait explorer, donc, les rouages de cela, mais je  
10 trouvais cela tellement important que j'étais prêt à le faire pour moi-même, mais à  
11 l'époque ce n'était pas possible. Donc, soit je pouvais, donc, être la seule personne  
12 responsable de l'émission ou soit on pouvait avoir un modèle fragmenté. Maintenant, on  
13 a la possibilité justement d'émettre des... d'utiliser « En Alerte » et on peut s'en servir.

14 **Me RACHEL YOUNG:** Il y avait, donc, le Bureau de gestion des  
15 urgences qui était le seul émetteur à cette époque-là et vous... on pouvait émettre des  
16 alertes au besoin, mais...

17 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, c'est ça. Nous n'avions pas de  
18 problème avec le fait que le Bureau de gestion des urgences en soit responsable.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Et puis quand vous avez... quand il a été  
20 question de le donner, de le confier à un service de police, vous aviez, donc, comme  
21 préférence que ce soit un seul organisme de police qui le fasse.

22 **Chef DAN KINSELLA :** Le Bureau de gestion des urgences  
23 avait... a un système qui aurait permis avec des agents de service d'émettre les alertes  
24 de nuit et ça demeure ma préférence, donc je suggérais que cela pouvait... que l'on  
25 pouvait nous permettre d'émettre des alertes Amber. Le groupe... le grand groupe ne  
26 voulait pas cela, mais là, c'est devenu le cas, et tous les services en Nouvelle-Écosse  
27 peuvent passer par la radio de... Shubie Radio, la radio de Shubenacadie. Mais je  
28 continue à croire qu'un seul organisme de direction est nécessaire afin d'assurer la

1 cohérence et d'optimiser l'impact d'« En Alerte ».

2 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, vous avez dit qu'il y avait un certain  
3 intérêt de la part de la GRC, n'est-ce pas, pour devenir l'organisme directeur?

4 **Chef DAN KINSELLA :** Mais comme j'ai dit, c'est quelque chose  
5 que j'ai suggéré, mais le comité ne l'a pas retenu. Je crois que la GRC et le ministère  
6 de la Justice avaient un mot à dire.

7 **Me RACHEL YOUNG:** Quand vous parlez du ministère de la  
8 Justice, vous parlez du ministère provincial?

9 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, c'est ça.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, quand vous avez dit que le comité  
11 ne voulait pas... vous avez dit qu'on ne voulait pas retenir non plus l'option que ce soit  
12 la PRH qui le fasse, c'était le comité, n'est-ce pas?

13 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

14 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que Halifax a déjà demandé au  
15 Bureau de gestion des urgences d'émettre une alerte depuis que vous êtes chef?

16 **Chef DAN KINSELLA :** Non. On l'a envisagé à plusieurs reprises,  
17 mais on n'a jamais eu un incident où... selon moi, qui atteignait le seuil pour émettre  
18 une telle alerte.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Je vais vous demander maintenant au  
20 niveau des soutiens en ce qui a trait aux effectifs de la Police régionale d'Halifax, le  
21 paragraphe (b)(xi) dirige que les commissaires posent des questions sur les  
22 renseignements et les soutiens fournis aux effectifs de la police. Dans l'assignation à  
23 produire, vous avez... on vous a demandé dans la question 45 quelles sont les  
24 mesures suite aux événements qui sont en place pour les membres de la Police  
25 régionale d'Halifax, notamment un programme d'aide aux employés. Dans votre  
26 réponse, vous avez listé une demi-douzaine de programmes qui sont disponibles et  
27 voici ma question pour vous :

28 Est-ce que les employés ont été rappelés de la disponibilité de ces

1 programmes-là dans les suites de l'évènement en tant que groupe ou une façon  
2 individuelle pour les personnes qui étaient impliquées dans l'intervention?

3 **Chef DAN KINSELLA** : Désolé, la dernière partie?

4 Personnellement, juste en ce qui a trait à l'évènement?

5 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce que... par exemple, est-ce que vous  
6 envoyez un grand courriel de masse à tout le monde, « vous avez accès à cela »? Est-  
7 ce que les superviseurs ont parlé aux gens qui ont participé, « bon, si vous avez besoin  
8 de parler avec quelqu'un, ce programme-là existe »?

9 Est-ce qu'on met le document à l'écran, c'est le 61317, c'est  
10 question et réponse 45. Première réponse, la pièce 4524.

11 En attendant le document, est-ce que vous avez pensé à cela?

12 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, absolument. La santé mentale des  
13 premiers intervenants, selon moi, c'est un niveau... un sujet de très haut niveau. On  
14 cherche à fournir les meilleurs soutiens pour les membres, pas précisément en ce qui a  
15 trait aux pertes massives, mais cela fait partie de la donne, mais certainement avant  
16 cela aussi, et on dit cela, on a beaucoup de progrès à faire comme organisation  
17 policière et d'autres organisations des premiers répondants pour s'assurer qu'on  
18 continue d'être réactifs aux premiers répondants et des traumatismes qui les touchent.  
19 C'est toujours dans mon esprit et on a des gens qui travaillent là-dessus dans notre  
20 section des ressources humaines, à la section du bien-être et dans le programme de  
21 réadaptation pour faire que les gens reviennent au travail.

22 Ce qui plus important quand même, je vais revenir aux  
23 évènements, suite aux évènements, comment faire une différence d'emblée, de façon  
24 proactive, comment est-ce qu'on peut apporter une différence, on peut identifier des  
25 choses à l'avance et permettre aux gens de lever la main et chercher de l'aide s'ils en  
26 ont besoin, et j'encourage les gens de le faire. Selon moi, nous le faisons... on le fait  
27 assez bien, mais il y a toujours des... lieu au progrès.

28 Récemment, c'est pas directement rattaché aux pertes massives,

1 mais ça fait partie de cela, notre programme d'aide aux employés, on a un autre  
2 coordonnateur au niveau du personnel, ils peuvent faire davantage de travail de  
3 proximité, de d'autres discussions avec les gens en ce qui a trait aux pertes massives.  
4 Nous aurions rassemblé une équipe afin d'offrir du soutien suite aux événements. Il y  
5 avait des officiers supérieurs déployés dans chacun des postes. Quand les gens sont  
6 revenus, suite aux événements, il y avait des officiers supérieurs prêts à s'engager, le  
7 programme d'aide aux employés était mobilisé.

8 Je peux pas vous parler d'un courriel spécifiquement, qui était  
9 envoyé spécifiquement aux événements, mais je peux vous dire qu'assez  
10 régulièrement, on rappelle nos membres qu'il y a du soutien qui existe et on les  
11 encourage à nous rejoindre. Et vous avez cherché l'aide s'ils en ont besoin. Avec le  
12 programme d'aide aux employés, nous avons deux coordonnateurs très expérimentés.  
13 Ils rejoignent régulièrement les gens, et en fait, ils surveillent les appels que nous  
14 recevons dans les derniers 24 heures. S'il y a un appel qui aurait pu donner lieu à des  
15 traumatismes, ils lisent le journal de bord tous les jours. Ils pourraient chercher à  
16 rejoindre les gens qui avaient été... qui avaient participé à ces appels-là. Nous avons  
17 ce genre d'engagement là régulièrement.

18 En plus, nous avons également le coordonnateur de bien-être, qui  
19 se concentre sur les enjeux de bien-être, santé physique, bien dormir, bien manger, ce  
20 genre de chose. Nous avons également, dans mes réponses indiquées, le programme  
21 Sauvegarde pour les unités spécifiques, notamment l'identification judiciaire. Ça, ça  
22 existe, ce programme-là existe de façon proactive, ainsi que sur une base annuelle.

23 Mais en ce qui a trait à cet événement-là, nous avons rejoint les  
24 gens à quelques reprises, il y a certains de nos membres qui se sont prévalus de ces  
25 services-là et ils ont pris des congés par la suite.

26 **Me RACHEL YOUNG** : On voit la liste à l'écran, vous aviez  
27 mentionné ces programmes-là, c'était pas laissé à l'employé, le fardeau n'était pas à  
28 l'employé de rejoindre les autres et on les a encouragé à chercher de l'aide s'ils en

1 avaient besoin?

2 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, certainement. On a également... ils  
3 ont été... les membres des officiers supérieurs les ont rejoints au niveau programme  
4 d'aide aux employés. Je peux pas parler des sous-officiers, mais je pense qu'ils étaient  
5 impliqués aussi. Mais on veut pas que les gens se sentent isolés à faire tout le travail  
6 eux-mêmes. On encourage quand même l'engagement, on encourage les gens à se  
7 présenter si on n'est pas en mesure d'avoir une discussion.

8 **Me RACHEL YOUNG** : La prochaine question et réponse, 46,  
9 comment est-ce qu'un agent de police de la police d'Halifax accède-t-il au soutien de  
10 santé mentale? Il y a cinq points. Programme d'aide aux employés, soutien des pairs  
11 disponible 24 heures sur 24, 7 jours par 7. C'est le programme d'aide aux employés,  
12 aux familles. Renvoi des programmes d'aide aux familles, aux employés pour les  
13 services professionnels.

14 C'est les... le régime d'avantages de groupe pour les employés et  
15 les services de blessures en cas de travail. Ce sera anonyme?

16 **Chef DAN KINSELLA** : Oui.

17 **Me RACHEL YOUNG** : Alors au niveau des étapes proactives, on  
18 a parlé des gens qui ont été déployés au détachement, qui étaient là quand les gens  
19 sont revenus. Est-ce que les superviseurs avaient des tâches de signaler des  
20 préoccupations? Est-ce qu'il y a des rendez-vous obligatoires psychologiques, ce genre  
21 de choses?

22 **Chef DAN KINSELLA** : On s'attend, via le travail de proximité des  
23 superviseurs et des coordonnateurs du programme d'aide aux familles et aux  
24 employés, qu'il y aurait discussion. Est-ce que ça va? Est-ce qu'on peut vous aider?  
25 Avez-vous besoin de soutien? Je ne suis pas au courant d'une évaluation  
26 psychologique obligatoire quelconque que nous faisons à la police d'Halifax ou qu'on  
27 exigerait. On ferait certainement que ce soit... sûr que c'est possible. On va revoir pour  
28 les services, services professionnels par l'entremise des coordonnateurs de programme

1 d'aide aux employés – famille, Il y a plusieurs bénévoles aussi y travaillent. Sous le  
2 coordonnateur et ils font des appels, prennent un café avec des gens pour avoir une  
3 discussion.

4 Selon mon expérience, il faut d'abord développer la relation avec  
5 des gens, ils doivent savoir qu'ils peuvent avoir confiance en vous. Et je pense que  
6 notre programme fonctionne assez bien. Et comme je viens de le mentionner, on  
7 considère également différentes façons, différentes choses à faire. J'ai mentionné le  
8 programme de réintégration. Nous n'avons pas créé cela, on l'a emprunté du  
9 programme de service, service de police d'Hamilton. Ça semble bien fonctionner.

10 **Me RACHEL YOUNG** : Ensuite, je voudrais avoir vos aperçus sur  
11 certains aspects des services de police municipaux et de... de... d'en parler  
12 directement aux commissaires, pour faire que les gens sachent comment c'est dans la  
13 vraie vie. C'est COMM63041, la réponse numéro 9, vous avez indiqué que vous  
14 préconisez fortement que les services de police maintiennent des routes directes dans  
15 les services qu'ils servent. Fin de citation. Voulez-vous dire que vous êtes, vous  
16 préconisez le modèle de... de... de police municipale?

17 **Chef DAN KINSELLA** : C'est ça le modèle dans lequel je me  
18 trouve depuis 36 ans et plus. Selon moi, c'est mieux d'avoir ces connexions-là avec la  
19 collectivité. De bien connaître son... son... sa région. De bien... d'y appartenir, de bien  
20 comprendre la zone de patrouille des gens qui s'y retrouvent. On utilise ces exemples-  
21 là tout le temps dans le centre-ville d'Halifax. Et dans d'autres parties d'Halifax où les  
22 gens savent, dans une certaine mesure, que ce soit l'agent d'intervention  
23 communautaire ou celui-là qui fait les patrouilles dans la communauté.

24 Je préconise ce modèle-là, c'est mieux, là où nous pouvons. Que  
25 les gens apprennent à connaître la... la collectivité, qu'elle sache, qu'ils connaissent la  
26 collectivité. Nous ne faisons pas cela qu'en isolement. Que ce soit des policiers  
27 fédéraux, que ce soit des policiers universitaires, ce n'est pas dans l'isolement, on doit  
28 travailler avec la collectivité. La collectivité doit être impliquée et on doit continu... de

1 façon continue, on doit travailler là-dessus.

2 **Me RACHEL YOUNG** : Je voudrais que vous nous aidiez à  
3 comprendre cela davantage. Bien sûr, Halifax est la plus grande municipalité en  
4 Nouvelle-Écosse, il y a plusieurs petites municipalités dans la province. Alors je  
5 présume qu'il y a toujours un besoin que les municipalités puissent accéder à des  
6 services de police provinciale pour des services spécialisés policiers. Notamment une  
7 équipe de GTI. C'est difficile que la province finance cela. Sans parler de chaque  
8 municipalité. Alors, est-ce qu'il y a des avantages, des désavantages associés au modèle  
9 municipal et comparé avec régional et provincial?

10 **Chef DAN KINSELLA** : Ça vaut certainement la peine d'explorer  
11 tout modèle si on cherche si on cherche à faire des mises à jour en tant que le plus  
12 grand service de police municipale au Canada Atlantique. La police régionale d'Halifax  
13 a la capacité de faire la plupart des tâches. Il y a encore certaines tâches où nous  
14 devons rejoindre nos partenaires. Nous le faisons régulièrement. Nous avons ces  
15 ententes-là. Donc, nous continuons de faire cela.

16 Mais je pense, il faut vraiment comprendre et considérer la  
17 géographie de la Nouvelle-Écosse. La composition des collectivités. le caractère tricoté  
18 serré des collectivités et la zone géographique immense à couvrir. C'est pourquoi je  
19 pense qu'il y a des villes, des municipalités qui ont des petites... des petits services  
20 policiers mais ça respecte les besoins, le besoin. Ça répond aux besoins des  
21 collectivités dans ces domaines-là.

22 Vous dites, vous parlez du modèle policier, du fait qu'on en a  
23 besoin. La Nouvelle-Écosse en a besoin. Ça va rester. Est-ce que ça va être distinct  
24 du... de la... du modèle de service fédéral? Je pense que c'est considéré. Des pôles  
25 régionaux pourraient également être créés et on pourrait prendre les plus grands  
26 services, le Cap-Breton et Halifax. Avoir un modèle de financement pour chercher à  
27 atteindre des économies d'échelle et obtenir des services spécialisés qui pourraient  
28 couvrir des moitiés de la province. Ou de concert, comment on déterminera le modèle

1 de police provinciale si on divise la province en trois zones, on la divise en trois zones.  
2 Le modèle... l'argent aurait besoin de venir de quelque part. Les municipalités ont  
3 tendance à vouloir investir dans services policiers, ils veulent un rendement sur leur  
4 investissement. C'est le même cas pour tous les services de police.

5 Au niveau fédéral, la GRC veut la même chose. Les services de  
6 police plus petits le veulent aussi. Avec la dynamique unique de la province dans  
7 laquelle nous vivons, on doit avoir la capacité d'intervenir à toutes sortes de crises.  
8 Notamment, des incidents critiques. On doit pouvoir mobiliser les équipes et les  
9 déployer.

10 **Me RACHEL YOUNG** : Vous aviez parlé des services de police  
11 provinciale, que cela peut être distinct des modèles fédéraux. Parlez-vous de la  
12 possibilité d'une force de police provinciale qui ne sera pas la GRC?

13 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense qu'on devrait le considérer, on  
14 devrait avoir cette discussion-là. Ça ne devrait pas être fait dans l'isolement. Il faut  
15 plusieurs personnes autour de la table pour avoir cette discussion-là. C'est quoi la  
16 meilleure façon de procéder? Ça pourrait continuer dans la GRC. Peu importe la  
17 décision, j'ai hâte aux recommandations qui vont émerger de la Commission et le fait de  
18 travailler ensemble.

19 Évidemment, dans le sens collectif, nous tous qui... dans les forces  
20 de l'application de la loi dans la province, on doit travailler ensemble, on doit pouvoir  
21 intervenir, on doit avoir des mécanismes qui existent à cet égard. Qu'il s'agisse d'un  
22 appel pour envoyer des officiers dans les autopatrouilles. Appeler pour préparer  
23 l'équipe GTI. Je peux vous dire que régulièrement, on travaille avec la GRC. Eux, ils  
24 font un appel à la Division G pour servir de renfort là-bas. Et ils nous le font savoir et  
25 on... on... on sert de renfort pour eux. Et que le Cap-Breton le fera aussi.

26 La GRC a fait la même chose pour nous. On doit avoir la capacité  
27 d'intervenir rapidement. On doit savoir qui est au commandement. On doit savoir que  
28 les choses convenables se font en matière des enquêtes, le contrôle de la scène, tout



1 ce genre de choses-là qui doivent avoir lieu en fonction de notre géographie, en  
2 fonction de notre population et sa répartition. On peut certainement considérer cela. Moi  
3 je préconise d'avoir ces discussions-là. Moi je ne suis pas un expert sur le modèle de  
4 policier, moi je connais le modèle que... dans lequel moi j'ai travaillé depuis 36 ans. Le  
5 modèle municipal

6 Mais on doit pouvoir adapter, on doit pouvoir changer. On essaie  
7 de le faire au niveau de la police régionale d'Halifax. On a cherché de le faire, à le faire  
8 à Hamilton, on doit avoir l'occasion pour grandir. On doit être ouvert à la notion de faire  
9 les choses différemment.

10 **Me RACHEL YOUNG** : Le modèle de policier municipal, selon  
11 vous, il y a un peu de va-et-vient au niveau des ressources, au-delà des protocoles  
12 d'entente formels. Les gens s'appellent pour de l'aide de façon informelle aussi, n'est-  
13 ce pas?

14 **Chef DAN KINSELLA** : Oui. C'est correct.

15 **Me RACHEL YOUNG** : Alors, la police régionale d'Halifax, ces  
16 compétences-là, c'est le centre urbain, ensuite la GRC, district d'Halifax.

17 **Chef DAN KINSELLA** : Et cela englobe les zones, la banlieue qui  
18 l'entoure, le restant de la municipalité régionale d'Halifax, c'est un milieu, un mélange  
19 de banlieue rurale. Nous faisons Bedford, Dartmouth, Halifax et la boucle de  
20 (inintelligible). La GRC fait Cole Harbour, Lower Sackville, Tantallon, et Musquodoboit  
21 et Sheet Harbour J'en ai peut-être manqué un ou deux, mais c'est ça la zone de  
22 couverture.

23 **Me RACHEL YOUNG** : On a plusieurs... plusieurs fois on a  
24 entendu le commentaire que les relations sont bonnes au niveau de l'agent de première  
25 ligne, mais un peu plus tendues au niveau des officiers supérieurs. Premier ensemble  
26 de réponses, la réponse 81, à la page 17, la question 81. Est-ce que c'est devenu  
27 thématique que l'on vous a posé une question à cet égard, et vous étiez d'accord avec  
28 la déclaration? D'après ce que je comprends, c'est que les relations parmi les membres

1 ordinaires sont bonnes au niveau opérationnel, parmi les officiers hauts placés,  
2 supérieurs, au niveau opérationnel, la relation est bonne. Au niveau stratégique, les  
3 objectifs au niveau fédéral peuvent être différents de ceux du palier municipal.  
4 Différentes municipalités ont des besoins qui peuvent être mieux servis que par des  
5 services de police municipale. Alors, pourquoi pensez-vous que c'est le cas? Tout  
6 d'abord, pourquoi pensez-vous que tout le monde semble bien s'accorder sur le terrain  
7 et non pas en montant dans les grades?

8 **Chef DAN KINSELLA :** Comme tout premier intervenant, toutes  
9 ces professions-là, la police, c'est comme les pompiers ou les ambulanciers, d'autres.  
10 Selon moi il y a un fort désir des gens qui travaillent sur la première ligne, les gens qui  
11 font la prestation de... de... de service d'application de la loi de vraiment et  
12 véritablement s'engager au... en... en ce qui a trait à la sécurité publique. Quand cela  
13 doit se produire, ça se produit.

14 On a des exemples très spécifiques dans l'aménagement ici, dans  
15 la municipalité régionale d'Halifax. C'est... nous avons régulièrement des agents de  
16 police qui font des patrouilles dans les zones géographiques hors des compétences et  
17 on saute les frontières pour offrir du renfort les uns les autres. Par-dessus, les gens  
18 d'Halifax ont un chien policier qui est proche. La GRC est avisée pour décider. On  
19 comprend bien ça. Mais les répartiteurs, nos gens des communications de notre Centre  
20 des communications, ils savent où se trouvent les gens, ils savent qui est proche de la  
21 frontière, qui est proche des appels. Et il y a eu plusieurs occasions où cela s'est  
22 produit.

23 Alors je dirais que c'est l'activité des premières lignes. Également  
24 des pièges. Il y a des ser... parfois il y a différents niveaux de service pour une raison  
25 ou une autre. Alors, on doit considérer cela aussi. Mais je pense véritablement que sur  
26 les premières lignes, et même au niveau des officiers supérieurs, que nous sommes  
27 prêts à aider. Et à aider. Donc, lorsqu'il y a des crises, nous pourrions... on est en train  
28 d'exécuter un mandat de perquisition pour des contrevenants à hauts risques, des

1 fusils, parfois les mandats de perquisition doivent être réalisés de façon simultanée,  
2 nous en ferions un autre. La GRC et le GTI le feraient en même temps. Cette  
3 planification-là se passe différente de mon niveau, mais je sais que ça se passe assez  
4 régulièrement, quand même. Et je pense que c'est pourquoi nous voulons aider.

5                   Lorsqu'on parle de planification des stratégies que les votre priorité  
6 comparée à la mienne, c'est quoi la priorité dans le centre-ville d'Halifax au niveau de  
7 ce qu'on doit faire... ce qui va faire l'objet d'une enquête comparé à ce qui se passe à  
8 Cole Harbour, parfois cela peut être différent.

9                   Alors lorsqu'on est la personne qui fait l'enquête, ou nous envoie  
10 pour répondre à ce genre d'appel, d'habitude, on va juste répondre à l'appel. Au plus  
11 haut niveau, (inintelligible) les gestionnaires de plus hauts niveaux ou déterminent  
12 (inintelligible) les ressources. Parfois, les opinions sont différentes. Sur comment cela  
13 devrait se produire. C'est la même chose pour les planifications stratégiques. à long  
14 terme. Parfois, les alignements (inintelligible) différences fondamentales sur le genre  
15 d'enquête qui devrait être déployée dans cette agence-là. Alors moi, j'ai parlé...

16                   Alors, nous avons ces mêmes discussions-là et ça va, si on fait les  
17 choses différemment. Mais on doit avoir la capacité d'assurer que nous faisons la  
18 prestation des services que nous devons faire. Certaines des choses que nous  
19 envoyons à la Section des enquêtes générales, c'est pour les bonnes raisons en  
20 matière d'enquête. Et la GRC n'envoie pas certaines de ces choses-là; ils peuvent les  
21 garder au niveau divisionnaire.

22                   Il y a plusieurs raisons. Il s'agit d'une différence fondamentale et ça  
23 touche les gens sur le terrain; les gens reçoivent certaines enquêtes de la Police  
24 régionale d'Halifax et ne reçoivent pas la même chose de la compétence de la GRC.  
25 Les gens se demandent qu'est-ce qu'on est? Ce genre de discussions-là doit se  
26 produire. On a fait que ça marche depuis que moi, je suis là et d'après ce que je  
27 comprends, que ça marche depuis ce temps-là.

28                   **Me RACHEL YOUNG:** Et même si on se pense sur la même

1 longueur d'ondes en matière de triage des affaires qui rentrent... au niveau de la  
2 meilleure façon de faire les enquêtes...

3 **Chef DAN KINSELLA** : C'est une différence d'opinion et c'est ça.  
4 C'est quoi la voie mitoyenne? On doit faire les choses d'une certaine façon à cause de  
5 la communauté et la population que nous desservons. La GRC et d'autres services font  
6 différemment; ils peuvent faire certaines choses en raison des commissaires et du  
7 temps qu'ils ont et dont les agents de police disposent.

8 **Me RACHEL YOUNG**: Alors, la question et la réponse 83, s'il vous  
9 plaît, dans le même document?

10 « Quelles sont les mesures que la Police régionale a  
11 fait en réaction aux constats et recommandations du  
12 rapport Définir la police?

13 Nous avons eu des rapports... nous relevons donc,  
14 nous travaillons la Commission, les commissaires de  
15 la police et selon la décision, la mise en œuvre de ce  
16 rapport relève du Conseil. Nous n'avons pas  
17 participé au suivi. »

18 Bien que la mise en œuvre relève du Conseil, ça sera certainement  
19 des implications sur vous en matière de dotation de personnel, au niveau de la  
20 surveillance et au niveau du suivi pour la Police régionale d'Halifax. Avez-vous songé  
21 davantage à comment cela va être travaillé?

22 **Chef DAN KINSELLA** : Je vais revenir à d'autres rapports que  
23 nous avons eus... avec lesquels nous avons dû faire affaire. J'ai mentionné le Wortley;  
24 il y a eu également un rapport de vérification par la suite et Wortley aussi. La raison que  
25 je vous parle de ces deux-là, Wortley, c'est une démarche de plusieurs intervenants, ça  
26 a été identifié et présenté pour la Police régionale d'Halifax et la GRC, mais les impacts  
27 sont beaucoup plus larges au sens de la province. Il y a le ministère de la Justice aussi  
28 qui est impliqué, d'autres parties prenantes. Parfois, aborder ces recommandations-là

1 prend plus longtemps parce qu'on doit le faire en consultation avec les autres.

2                   La vérification des technologies des renseignements est à l'interne  
3 de la Police régionale d'Halifax, alors on a adopté une démarche de gestion de projets;  
4 j'ai parlé au personnel, on a eu des réunions, on a fait des progrès avec les  
5 recommandations. Le rapport de définancement, avec ses nombreuses  
6 recommandations, était demandé par le Conseil, le Conseil le considère, ils ont eu des  
7 apports et certaines des recommandations dans le rapport de définancement sont très  
8 sobres, sont très raisonnables – on doit les considérer, notamment dans les questions  
9 des interventions pour les gens en instance de crise d'état de santé mentale. Il y a  
10 d'autres enjeux où il faudrait y avoir d'autres discussions.

11                   Évidemment, je travaille pour le Conseil, je relève du Conseil, ils  
12 auraient la responsabilité du rapport, ils ont une éthique de travail à cet égard, j'ai réagi  
13 à cela. On ne va peut-être pas, franchement, procéder avec toutes les  
14 recommandations, mais on peut faire des progrès avec certains d'entre eux. On doit  
15 faire cela en partenariat avec nos partenaires policiers, la GRC, ils peuvent avoir des  
16 points de vue sur ce qu'on peut faire et qu'est-ce qu'on ne peut pas faire.

17                   J'espère que cela vous offre un peu de contexte?

18                   **Me RACHEL YOUNG:** Alors, pour qu'on comprenne bien la  
19 distinction entre vos actions en matière de mise en œuvre pour ce rapport-ci comparé à  
20 d'autres, c'était que vous n'avez pas la responsabilité de mise en œuvre tellement sur  
21 celui-ci parce que le Conseil prend la barre comparé à d'autres rapports où vous  
22 affectez la mise en œuvre?

23                   **Chef DAN KINSELLA :** Je suis prêt à aider le Conseil. Le Conseil  
24 ne m'a pas dit « Chef, prenez ces recommandations-là, faites-en la mise en œuvre. »  
25 Ils ont dit « On va les considérer ». Il y a de bonnes raisons pour cela. Il y a plusieurs  
26 choses qui se retrouvent là-dedans, où il faudrait y avoir des constats avec d'autres  
27 personnes. Je ne les connais pas tous maintenant; il y a des choses qui ne devraient  
28 pas relever directement de la Police régionale d'Halifax. On doit avoir... recevoir des

1 apports, voir ce que les gens pensent et qu'est-ce qu'on va faire à l'avenir, les  
2 vérifications des technologies de l'information est très spécifique, ça a trait avec la  
3 Section des technologies de l'information de la Police régionale d'Halifax et on travaille  
4 fort pour faire la mise en œuvre de ces recommandations-là.

5           Wortley, c'est un différent exemple, parce que c'est à travers la  
6 province, finalement. Une des choses, c'est de connaître ses droits; si on va se faire  
7 arrêter à Halifax, on va se faire arrêter dans une autre partie de la province, tout le  
8 monde devrait connaître ... les droits de tout le monde devraient être pareils. Alors, cet  
9 aspect-là, c'est important. C'est pourquoi j'ai donné les trois différents exemples. Je  
10 pense que c'est trois exemples très différents et à l'échelle provinciale, plusieurs parties  
11 prenantes, plusieurs personnes autour de la table, individuelles pour la Police régionale  
12 d'Halifax, on a identifié un enjeu, on doit le corriger. Le rapport de définancement, c'est  
13 en consultation avec... le Conseil est intéressé, la communauté est intéressée. L'une  
14 des recommandations, c'est d'avoir différents types d'interventions, d'agents de police  
15 sans le recours à la force ou sans avoir l'équipement de recours à la force. Alors, il  
16 faudrait avoir cette discussion-là.

17           **Me RACHEL YOUNG:** Avez-vous songé à cette enquête, cette  
18 Commission-là? Est-ce que la Police régionale d'Halifax va voir s'il y a des parties de  
19 cette commission qui s'applique?

20           **Chef DAN KINSELLA :** Oui, certainement, on va absolument  
21 prendre... considérer des recommandations et j'ai hâte aux recommandations, en fait.  
22 Je ne sais pas... je voudrais bien pouvoir avoir les apports aux recommandations. Ça  
23 va prendre une démarche à plusieurs parties prenantes et tout le monde va devoir être  
24 autour de la table pour avoir une discussion, notamment la collectivité, peut-être la  
25 représentation des familles, ce genre de choses, afin qu'on puisse se rassembler. Et je  
26 ne suis pas sûr qu'est-ce qui va en sortir. Il y a des choses qui ne seront peut-être pas  
27 faisables, mais on doit certainement avoir une discussion, sachant le montant de travail  
28 qui est accordé jusqu'à date, ça, ça va vraiment être une question des services policiers

1 dans toute la Nouvelle-Écosse à l'avenir. Je vais certainement faire partie de cela et la  
2 Police régionale d'Halifax va y participer aussi.

3 **Me RACHEL YOUNG:** En tant que chef de police d'Halifax, vous  
4 êtes également dans l'Association de la Nouvelle-Écosse des chefs de police?

5 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

6 **Me RACHEL YOUNG:** Alors, vous êtes très au courant de la  
7 relation entre la Police régionale d'Halifax et la GRC, également avec d'autres services  
8 de police municipaux?

9 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Alors, pouvez-vous nous dire, pour ceux qui  
11 ne savent pas, quels ont été vos rôles actuels et auparavant avec l'Association des  
12 chefs de police de la Nouvelle-Écosse?

13 **Chef DAN KINSELLA :** Avant de mentionner cela, je rappelle, je  
14 vous rappelle que je suis venu en juillet 2019. Je n'ai pas certain du... je n'ai pas le  
15 contexte historique que certains chefs ou agents de police auraient dans cette province.  
16 J'aime ça d'être actif dans les associations de travail; l'Association des chefs est  
17 importante et quand j'ai eu l'occasion, je suis devenu membre direct... immédiatement  
18 quand je suis arrivé. Peu après, j'ai eu l'occasion de devenir secrétaire au sein de  
19 l'exécutif. J'ai assumé ce rôle-là et je suis récemment devenu le trésorier. Il y a une  
20 étape... ou comme les gens passent à autre chose, l'ancien président vient de prendre  
21 sa retraite et Rob Walsh est devenu président. Le chef David McNeil est l'ancien  
22 président actuel parce que les individus prennent leur retraite entre temps. Dwayne  
23 Pike est maintenant le secrétaire, il vient d'Amherst et Scott Fiener, c'est le vice-  
24 président de l'Association. C'est le chef de police de Bridgewater.

25 **Me RACHEL YOUNG:** La Commission a entendu parler du vote de  
26 l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse de changer le statut de la GRC  
27 à un membre actif associé.

28 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, j'en suis au courant. Vous avez

1 adressé cela dans vos questions.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Selon vous, c'est quoi la raison d'être de  
3 cette décision des chefs de police municipale de Nouvelle-Écosse?

4 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne peux pas parler avant 2019, mais j'ai  
5 rapidement saisi la dynamique entre les services de police plus petits et évidemment,  
6 j'ai rapidement compris comment s'intègre Halifax, c'était pas clair en partant. Mais j'ai  
7 quand même rapidement compris le rôle de la GRC et comment ils participaient. Alors,  
8 ce que j'ai vu, je peux juste décrire mes observations; il y avait un sentiment, parmi les  
9 chefs municipaux, de vouloir la capacité de se représenter, de pouvoir préconiser ce  
10 dont ils avaient besoin dans la province, séparément de la GRC.

11 Qui plus est, lorsque ces discussions-là ont lieu, dans une petite  
12 ville, le chef dans une petite ville – c'est une spéculation de ma part – mais cela revient  
13 à un désalignement des objectifs dans l'organisation. Quand il y a des chefs de police  
14 des petites villes – désolé, des chefs d'autres services municipaux qui seraient peut-  
15 être plus petits, ils préconisent quelque chose et ça ne va pas avec les objectifs de la  
16 GRC, il peut y avoir de la pression, de l'influence : « Bon, on ne va pas présenter  
17 cela ». Moi, j'ai une bonne, une belle position comme chef de la Police régionale  
18 d'Halifax, j'arrive à faire la plupart des choses, moi-même. Mais ce que je retiens de tout  
19 cela, c'était ça le sentiment des chefs de police de la Nouvelle-Écosse.

20 Également, des chefs – moi, je me sens pareil – nous voulons avoir  
21 une voix séparée qui est différente et libre de celle de la GRC. Ils ont différents enjeux,  
22 ils ont différentes choses à aborder et nous aussi. Alors, il fallait qu'on ait la capacité de  
23 parler séparément et avoir des discussions, que ce soit le ministère de la Justice ou  
24 autrement.

25 L'autre élément de cela, en tant que membre et membre de  
26 l'exécutif de l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse, on n'a pas tout  
27 simplement dit « Bon, vous allez avoir le statut associé ». Quand j'ai dit « nous », c'est  
28 surtout le chef Walsh et Fiener, mais je reconnais que ces discussions-là ont eu lieu,



1 surtout avec le surintendant Leather... le surintendant principal Leather. Et ces  
2 discussions-là, c'était du genre « Voilà ce qu'on ressent; est-ce que c'est ce qu'on  
3 cherche? Comment peut-on travailler ensemble pour apporter ce changement-là? Êtes-  
4 vous prêts à faire des changements? Êtes-vous prêts à faire les choses  
5 différemment? » Et ils ne pourraient pas arriver à une entente là-dessus; je ne connais  
6 pas tous les détails, mais ils n'ont pas arrivé à une entente, à un tel point qu'ils ont offert  
7 de passer à un statut d'associé temporairement pour séparer les deux volets.

8 On a beaucoup parler qu'ils ont été écartés – c'est pas vraiment ça.  
9 C'était une journée très difficile; oui, c'était... je suis sûr que c'était une journée très  
10 difficile pour l'équipe de Chris aussi. Il y a également une occasion pour eux de  
11 participer en tant que membre associé et c'est encore ouvert, ils n'ont pas accepté cela  
12 encore. On espère qu'ils vont revenir à la table et nous sommes certainement ouverts à  
13 avoir ce dialogue-là et cette discussion-là.

14 **Me RACHEL YOUNG:** La journée difficile, c'était le 4 mai 2020?

15 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

16 **Me RACHEL YOUNG:** On a vu la correspondance à cet égard –  
17 c'est une pièce avec la Commission. Quand vous avez parlé que la GRC ait davantage  
18 d'influence à faire avancer ses objectifs et ses buts comparé aux chefs des plus petites  
19 municipalités, parlez-vous de l'influence auprès du ministère de la Justice? Dans quel  
20 volet?

21 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, peut-être, le ministère de la Justice.  
22 Ça pourrait également être de façon générale; des services plus petits dépendent de la  
23 GRC, alors c'est un déséquilibre, en quelque sorte. Alors, je pense qu'il y a un  
24 sentiment généralisé... si la GRC veut quelque chose, ils ont un objectif en tête à  
25 accomplir, ils vont instaurer les mécanismes afin d'y arriver.

26 Moi aussi, j'ai des objectifs en tant que chef de police de la Police  
27 régionale d'Halifax; je fais la même chose, ça fait partie des choses qu'on doit faire. On  
28 doit être au courant de nos zones de compétences et comment ça s'applique. Cela,

1 c'est quelque chose qui exige un dialogue et les gens, ils ont des discussions. Ce que  
2 je dirais, en quelque sorte, surveiller notre propre compétence. Nous sommes toujours  
3 là pour aider. Mais il y a certains besoins, certains désirs d'autres organisations qui sont  
4 uniques en ce qui a trait à leurs collectivités.

5 **Me RACHEL YOUNG:** Vous avez dit que vous espérez qu'ils vont  
6 revenir à la table. Depuis que la GRC a été nommée membre associé, est-ce qu'ils ont  
7 assisté à des réunions de l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse?

8 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne pense pas que nous en avons eu;  
9 cette journée-là, c'était clair qu'ils faisaient une sortie, en tout cas pour l'instant. D'après  
10 ce que je comprends, ils n'ont pas participé au travail de comité. Ça, c'est ouvert aux  
11 membres associés aussi. La prochaine réunion, c'est à l'automne et je pense qu'ils ont  
12 été invités d'y participer.

13 **Me RACHEL YOUNG:** Quel est l'impact sur les communications  
14 entre les agences policières dans la province?

15 **Chef DAN KINSELLA :** L'impact qu'ils ne participent pas à  
16 l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse? Je n'ai rien de spécifique. Je  
17 ne pense que ça entrave les choses du point de vue opérationnel – pas à ma  
18 connaissance. On continue de s'entraider, là où il y a lieu. Du point de vue des  
19 communications, certaines personnes l'ont interprété différemment; je pense qu'il y  
20 avait certains messages. C'est pourquoi j'ai inclus les lettres du chef Walsh; je pense  
21 que ça explique au mieux la situation et il y a également des lettres, je pense que la  
22 Commission les a, notamment de la commissaire Lucki, une communication de Chris  
23 Leather.

24 Si vous lisez les communications, il y a deux points de vue très  
25 différents, selon moi et ça, c'est un défi parce que les gens n'interprètent pas les  
26 choses pareil. Ça va, les gens n'ont pas besoin de s'entendre; les gens... il y a des  
27 ententes constamment, mais on doit quand même travailler là-dessus et revenir à la  
28 table.

1                   **Me RACHEL YOUNG:** En comparant les deux documents, ça en  
2 dit très long; la lettre de la commissaire Lucki impliquait qu'il y aurait un impact sur la  
3 sécurité publique de la Nouvelle-Écosse, le fait de ne pas avoir la GRC comme membre  
4 actif de l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse.

5                   **Chef DAN KINSELLA :** Je pense différemment. Je pense que le  
6 fait qu'ils ont décidé de quitter la table, je ne pense pas que ça ait un impact sur la  
7 sécurité publique. Je peux avoir tort, mais si la Commission a un différent point de vue,  
8 je suis ouvert à leurs propos. Selon moi, le simple fait qu'ils ont quitté la table, si elle se  
9 sent ainsi, ça, c'est un message au personnel; ça devrait être un message de revenir à  
10 la table. Il n'y a personne qui leur a demandé de quitter la table. Ils auraient pu  
11 continuer de participer, ils auraient pu continuer de siéger sur des comités, avoir un  
12 apport. Ça, c'était un geste qu'eux, ils ont lancé. Moi, je ne pense pas que la sécurité  
13 publique est touchée par cela, du fait qu'ils ont décidé de partir.

14                   **Me RACHEL YOUNG:** Depuis les événements, des agents de  
15 police, des agents supérieurs, officiers supérieurs dans la division H sont partis, il y a un  
16 nouveau commandant divisionnaire qui s'en vient dans la division H. Avez-vous  
17 l'intention de rejoindre le nouveau commissaire, le nouveau commandant divisionnaire  
18 Dalley?

19                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui, j'ai commandé avec Ferguson, j'ai eu  
20 un dialogue; je n'ai pas eu l'occasion de parler encore avec le commissaire adjoint  
21 Dalley. Par contre, j'ai rejoint Jeff Christie; il vient du Yukon, il a récemment été promu à  
22 surintendant principal. C'est lui l'individu qui va venir au poste de police Gottingen, qui  
23 va prendre le bureau à côté de moi-même. De façon proactive, je l'ai rejoint; j'ai  
24 demandé à Joe Ferguson pour ses coordonnées afin que je puisse le faire. J'ai senti  
25 que c'était important de le rejoindre et de dire... de faire savoir que j'avais hâte de lui  
26 parler, pour avoir les conversations.

27                   **Me RACHEL YOUNG:** C'est lui qui sera surintendant principal pour  
28 le district d'Halifax de la GRC. Il remplace Janis Gray?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui. De plus, j'espère que le surintendant  
2 Christie, le surintendant principal Christie sera pendant un certain temps; ça sera le  
3 quatrième commandant divisionnaire, commandant du district d'Halifax depuis que moi,  
4 je suis là. le surintendant principal par intérim Jeremie Landry était en poste, j'ai eu une  
5 dialogue avec lui, comment va-t-on améliorer la situation. Les discussions ont lieu. J'ai  
6 certainement hâte de rencontrer le commissaire adjoint Dalley lorsqu'il arrive et j'ai  
7 également rejoint Jeff Christie.

8                   **Me RACHEL YOUNG**: Revenons au niveau opérationnel, en ce qui  
9 a trait aux relations entre les agences. On a beaucoup entendu parler du désir  
10 d'interopérabilité, le fait que les différentes agences puissent travailler ensemble en  
11 matière de communications et de technologies et différents éléments. Dans l'ensemble,  
12 êtes-vous d'accord avec... c'est une bonne chose? Laissons de côté les unités  
13 intégrées, le seul fait de pouvoir communiquer facilement en matière de technologies  
14 compatibles et autres choses?

15                   **Chef DAN KINSELLA** : Donc, tout ce que l'on peut faire pour  
16 mieux communiquer et pour accroître l'interopérabilité est une... serait une bonne  
17 chose. On a plusieurs choses dans la municipalité régionale d'Halifax. La GRC est en  
18 contact avec la PRH, les répartiteurs sont en interopérabilité, on sait où sont tous les  
19 véhicules, il y a des mécanismes quand on va au-delà de ces frontières dans des  
20 autres domaines, mais dans tout domaine d'interopérabilité, d'amélioration de  
21 l'interopérabilité, on devrait songer à ces améliorations. Mais je ne crois pas que cela  
22 explique ce qui est arrivé le 18 et le 19 avril 2020. Un aspect que la Commission a  
23 examiné était la possibilité de mettre... d'activer l'équipe GTI.

24                   **Me RACHEL YOUNG**: Si on vous demande d'aider un autre  
25 service avec le GTI, est-ce que vous pouvez le faire?

26                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui.

27                   **Me RACHEL YOUNG**: Et est-ce que les équipes de la GRC et de  
28 la PRH s'entraînent ensemble?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui, je crois, mais il faut quand même  
2 préciser, surtout pour la Commission et pour n'importe qui, je ne veux pas non plus  
3 insister, mais l'idée de travailler ensemble comme un seul GTI est très différente de  
4 l'idée d'avoir 24 membres d'un GTI à Halifax et 24 à la GRC d'Halifax, et ensuite Halifax  
5 doit intervenir, les policiers se fatiguent et on appelle la GRC pour venir nous offrir du  
6 renfort. Ça, c'est très différent, oui, et ce que j'ai compris, c'est qu'on a la possibilité de  
7 s'offrir mutuellement ces renforts, et donc, c'est possible. J'ai eu le grand plaisir d'être  
8 officier tactique à l'époque dans les années 90, et donc, on le faisait à l'époque.

9                   L'idée d'avoir un seul GTI où la GRC est totalement interoperable  
10 avec la PRH et que les CIC peuvent s'échanger, c'est un autre niveau. Est-ce qu'on  
11 peut l'explorer? Je ne sais pas, je ne sais pas si c'est ce qui nous est demandé, mais  
12 c'est certainement quelque chose que l'on pourrait explorer ou envisager. Et l'autre  
13 aspect devrait donc être la possibilité de créer un seul pôle régional de membres d'une  
14 seule équipe, que ce soit rattaché à la police provinciale, là la PRH, à la GRC à Truro,  
15 et donc, centralisé afin de répondre aux besoins de tous les citoyens. Il y a plusieurs  
16 options qui peuvent être explorées.

17                   **Me RACHEL YOUNG**: Donc, lors d'un incident d'envergure, est-ce  
18 qu'il est nécessaire pour que les équipes de la GRC et de la PRH d'avoir... de s'être  
19 entraînées ensemble afin de bien intervenir ensemble?

20                   **Chef DAN KINSELLA** : Pour moi, je crois qu'il est possible  
21 d'intervenir, bon, j'ai donné un exemple, l'exemple de l'aide. Je ne crois pas que les  
22 deux forces peuvent intervenir en un seul groupe, je ne crois pas que les... parce que  
23 ça, c'est uniquement pour les unités qui s'entraînent ensemble et qui font beaucoup de  
24 travail ensemble sur les tireurs et sur les périmètres et ainsi de suite, mais je parle de  
25 mon expérience. Mais si la PRH devait intervenir et que l'on commençait à se fatiguer  
26 et que l'on cherchait des remplacements, c'est sûr qu'il faut quand même doser nos  
27 ressources. Ça n'arriverait pas à mon niveau, mais on pourrait donc effectivement  
28 appeler la GRC afin d'obtenir des renforts ou plutôt des remplacements, c'est quelque

1 chose que je faisais comme membre d'une unité tactique dans les années 90.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que ça pourrait être utile d'intégrer  
3 les programmes de formation?

4 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, ça pourrait être utile au chapitre de  
5 l'interopérabilité. Est-ce qu'on devrait faire d'autres exercices? Oui, absolument, des  
6 exercices, des scénarios, oui, surtout sur le déplacement des gens qui commettent des  
7 crimes, les déplacements rapides surtout, et toute formation où on est autour d'une  
8 même table et on se communique et on fait des exercices, bon, comment se mettre sur  
9 le bon canal, s'assurer que tout le monde est bien informé avant de prendre... de  
10 monter dans sa voiture, les gens n'arrivent pas, que les gens sont aussi actifs, que le  
11 répartiteur le sache qu'ils sont actifs – on a vu historiquement que les gens se sont  
12 déployés sans même être en lien avec les autres membres –, mais la formation devrait  
13 avoir lieu régulièrement de sorte que les gens qui sont... vont intervenir ensemble  
14 savent quoi faire dans chaque cas.

15 **Me RACHEL YOUNG:** L'équipe GTI d'Halifax a préparé un compte  
16 rendu après action après l'incident des pertes massives. Est-ce que vous l'avez vu?

17 **Chef DAN KINSELLA :** Je crois que oui et... je crois que je l'ai vu,  
18 mais je ne suis pas sûr.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Pourquoi est-ce qu'on l'a fait?

20 **Chef DAN KINSELLA :** Bon, les équipes tactiques vont toujours  
21 faire un débriefage après chaque intervention, ils vont toujours parler de ce qui a bien  
22 été, ce qui a moins bien été, ils peuvent évaluer les équipements, les véhicules, le  
23 fonctionnement des véhicules, et donc, normalement on fait ça après chaque  
24 intervention.

25 **Me RACHEL YOUNG:** Le surintendant principal Campbell a dit  
26 qu'il n'a pas encore vu ce rapport. Est-ce que vous avez songé à partager ce rapport,  
27 ce compte rendu après action avec la GRC?

28 **Chef DAN KINSELLA :** J'en ai pas parlé avec le surintendant

1 Campbell, je n'y ai pas songé. Ça peut se faire en-deçà du niveau des chefs, c'est... je  
2 ne sais pas s'ils l'ont demandé ou si on l'a offert.

3 **Me RACHEL YOUNG:** Je ne sais pas si le compte rendu a été  
4 demandé, mais je me demande si ça pourrait être fructueux de partager ces idées ou  
5 ces comptes rendus avec l'autre force.

6 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne sais pas, ce n'est que de la  
7 spéculation, mais je présumerais que ces partages doivent se faire, mais il n'y a pas...  
8 c'est plutôt une question de familiarité, c'est mon opinion, mais moi, je n'ai pas envisagé  
9 ou songé à donner ce rapport à l'autre force, à la GRC.

10 **Me RACHEL YOUNG:** On parle de l'interopérabilité, la PRH utilise  
11 un système pour sa base de données, tandis que la GRC utilise SiRT. Avez-vous une  
12 idée là-dessus?

13 **Chef DAN KINSELLA :** Bon, les systèmes de gestion des dossiers  
14 comme SiRT, Niche qui était utilisé par Cap-Breton, on en a trois de ces systèmes dans  
15 la province. Ce sont des systèmes... ce sont des bases de données qui contiennent  
16 tous les dossiers. Je ne suis pas du tout expert dans la matière, mais selon ma  
17 compréhension, le système Versadex marche bien. Il y a quelques problèmes avec le  
18 fait que la GRC ou... que la GRC soit intégrée dans MRH et qu'elle utilise Versadex, et  
19 quand on dit qu'à l'extérieur de cette zone, ils utilisent aussi (inaudible). Mais nous  
20 n'avons pas accès, selon moi, à SiRT. On a peut-être certains agents spécialisés qui y  
21 ont accès. Normalement, non, mais... et encore une autre chose, il y a du partage  
22 d'informations à ce niveau-là. S'il y avait quelque chose dans SiRT et qu'un membre de  
23 la PRH voudrait obtenir de l'information, un membre de la GRC partagerait cette  
24 information normalement avec lui. Les membres de la GRC qui travaillent dans la zone  
25 de la MRH doivent utiliser Versadex, donc ils ont deux systèmes.

26 **Me RACHEL YOUNG:** Et il y a un autre aspect aussi, c'est que y'a  
27 deux systèmes de répartition pour la GRC. Est-ce que ça pourrait faciliter  
28 l'interopérabilité s'il y avait un seul système de répartition?

1 **Chef DAN KINSELLA** : Vous dites qu'il y a eu des problèmes?

2 **Me RACHEL YOUNG**: C'est que certaines personnes ont...

3 certains témoins ont dit qu'il serait préférable d'avoir un seul centre de répartition pour  
4 toute la province. Qu'en pensez-vous?

5 **Chef DAN KINSELLA** : Je ne suis pas d'accord. C'est quand  
6 même l'une des perspectives qui existent. L'idée d'avoir un seul centre des réparti... de  
7 répartition pour toute la province pourrait ne pas être mauvais, mais je ne crois pas que  
8 cela soit pertinent à ce qui s'est passé lors de l'incident des pertes massives, mais si la  
9 Commission devait décider de le recommander, c'est sûr que je m'y attarderais, mais  
10 cela, en tant que tel, n'était pas en cause lors des évènements du 18, 19 avril 2020.

11 **Me RACHEL YOUNG**: Quel est le niveau de comptabilité du  
12 système de radio de la PRH avec les autres systèmes dans la province?

13 **Chef DAN KINSELLA** : Mais je ne suis pas tout à fait un expert.

14 **Me RACHEL YOUNG**: Oui, d'accord, mais parlez-nous un peu de  
15 cela.

16 **Chef DAN KINSELLA** : Selon ma compréhension, il y a trois  
17 ensembles de canaux. Peut-être que je vais me tromper de terminologie, mais, bon.  
18 Dans la MRH, nous avons Central, Est et Ouest, nous avons donc trois zones que nous  
19 surveillons, et donc, quand l'officier, quand l'agent va ouvrir son ordinateur, les  
20 répartiteurs peuvent les suivre, peuvent les appeler, et dans ces zones, c'est quand  
21 même une grande zone géographique, si un membre qui travaille dans la zone Centre  
22 se rend vers la zone de l'Est, on s'attend à ce que ce membre dise par radio au  
23 répartiteur qu'il se rend vers l'Est, et quand il arrivera sur les canaux de l'Est, alors ils  
24 vont le dire à nouveau. Donc, c'est l'attente. C'est une question de sécurité des  
25 policiers, c'est aussi une question de communication. Tout cela est très important. Si  
26 l'agent devait quitter cette zone de couverture de la MRH, par exemple s'il devait se  
27 rendre à Windsor ou ailleurs, il pourrait, donc, occuper un canal qui peut être suivi par le  
28 CSPP suivant. Et donc, ils peuvent communiquer avec eux, cet agent peut donc se



1 trouver sur un autre canal et communiquer avec un autre agent dans une autre zone si  
2 tout le monde est sur le même canal.

3 Mais dans un scénario très évolutif et dynamique, est-ce que ça va  
4 toujours arriver? Pardon, CTSP. Alors, probablement pas, mais selon ma  
5 compréhension, c'est possible de le faire. Mais il y avait une poursuite quand quelqu'un  
6 quittait la zone du service de police d'Hamilton et il y avait à l'époque quelque chose qui  
7 s'appelait le canal Provincial Common, c'était pas suivi, et donc, quand la voiture devait  
8 quitter la zone d'Hamilton, j'ai envoyé à... j'ai appelé mon répartiteur, j'ai dit je dois  
9 quitter. La politique était un peu différente à l'époque, donc ils m'ont changé sur le  
10 Provincial Common, le canal commun de la province, et je pense que c'était l'OPP ou  
11 Aldon-Norfolk (phon.), et donc, le... et les agents de cette zone-là pouvaient m'écouter.  
12 Ce n'était pas... ce n'est pas du tout comparable à la pire tragédie que l'on a vue dans  
13 l'histoire du Canada.

14 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, la possibilité de se parler ou se  
15 voir, les voitures utilisées par la GRC et la PRH peuvent se voir, mais elles n'ont pas la  
16 compatibilité, elles ne sont pas compatibles avec les voitures... les autres voitures de la  
17 province.

18 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ça, ces voitures sont suivies par un  
19 autre CTSP et je crois que la STO qui est à Dartmouth maintenant était à Truro avant et  
20 surveillait Bible Hill, donc c'est le prochain CTSP.

21 **Me RACHEL YOUNG:** À part le fait que la GRC et la PRH offrent  
22 des services dans des zones contigües, vous avez des agents qui travaillent ensemble  
23 dans la zone. Vous parlez de l'Unité... vous parlez de la division des enquêtes  
24 criminelles?

25 **Chef DAN KINSELLA :** <Non interprété>

26 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, il y a une certaine intégration, n'est-  
27 ce pas? Est-ce que c'était intégré ou est-ce que c'était l'unité des crimes majeurs qui a  
28 été désintégrée? Bon, donnez-nous un peu de détails.

1                   **Chef DAN KINSELLA** : En août de 2021, la GRC a pris la décision  
2 de désintégrer, donc d'enlever leurs détectives de l'unité intégrée sur les crimes  
3 majeurs. Alors, il est important de noter que toute la division des enquêtes criminelles  
4 doit surveiller toute la zone d'Halifax, de la MRH. S'il y a un homicide à Cole Harbour ou  
5 ailleurs, ils vont s'y rendre comme unité intégrée pour effectuer l'enquête, et si ça arrive  
6 ailleurs, à Dartmouth, par exemple, même chose, c'est une unité intégrée, c'est donc  
7 tous les agents spécialisés qui travaillent ensemble. Mais en août, on a décidé qu'ils  
8 allaient retirer leurs six membres qui avaient été affectés à l'unité des crimes majeurs et  
9 de les affecter uniquement aux crimes majeurs à l'intérieur de la zone de la GRC, donc  
10 ça, c'était donc la genèse de cette unité ou la séparation de cette unité. Les autres  
11 unités comme agressions sexuelles, fusillades et gangs, et cetera, sont demeurées  
12 intégrées.

13                   **Me RACHEL YOUNG**: On vous a posé la question cette fois-ci  
14 dans le deuxième ensemble de questions, c'est la question 3.

15                   COMM63041, s'il vous plait.

16                   Vous en aviez parlé et la Commission a demandé parce que le  
17 surintendant principal Leather a témoigné à cet égard il me semble que c'était le  
18 28 juillet, alors on vous a présenté son témoignage et on vous a demandé... on a  
19 demandé vos commentaires. C'est à la page 4, il me semble. C'est séparé, c'est autre  
20 chose, c'est également sur la... au sujet de la désintégration. Les commentaires sur  
21 Leather étaient ailleurs, alors on vous a demandé qu'est-ce que vous pensiez au sujet  
22 de la désintégration et son impact sur la sécurité publique dans la municipalité régionale  
23 d'Halifax. Vous aviez dit que l'intégra... désintégration était en août et un autre officier  
24 supérieur est arrivé au début de 2021. Est-ce que cela a eu un impact sur le processus  
25 de désintégration?

26                   **Chef DAN KINSELLA** : Je pense que... laisse-moi revenir un peu  
27 vers l'arrière pour établir le contexte historique du CID et sa gestion. Quand je suis  
28 arrivé en 2019, il y avait un surintendant de poste régional à Halifax qui était impliqué et

1 le surintendant de la GRC, la structure organisationnelle est plus forte depuis lors,  
2 d'après ce que j'ai compris, j'étais pas là pour tout, mais c'est que le nouveau  
3 inspecteur, dès qu'il est arrivé de la GRC en 2021, j'ignore la date précise, n'a pas  
4 reconnu ou n'a pas pensé que la structure historique actuelle était convenable, alors il a  
5 pris des mesures pour exprimer cela. Je ne pense pas que ça a mené à la  
6 désintégration, mais ça faisait partie de cela.

7 **Me RACHEL YOUNG:** C'était qui l'inspecteur?

8 **Chef DAN KINSELLA :** Son nom, c'est David Knibbs.

9 **Me RACHEL YOUNG:** Il est indiqué dans votre réponse qu'il avait  
10 des attentes irréalistes. Qu'est-ce que vous vouliez dire par ça?

11 **Chef DAN KINSELLA :** Oui. Je pense que ses attentes, son  
12 attente, c'était, lorsqu'il est arrivé, que ça serait aménagé différemment et ça serait  
13 peut-être lui l'individu qui serait à la tête de CID, qu'il serait le commandant  
14 divisionnaire. L'organisation, c'était le surintendant de la Police régionale d'Halifax était  
15 le commandant de cette division-là, il l'a toujours été. D'après ce que je comprends, il  
16 n'a pas reconnu cela, alors ainsi, il n'a pas travaillé dans cet environnement-là. Et on dit  
17 cela bien qu'on doit avoir une structure de commandement et de contrôle, on... nous  
18 sommes ouverts aux discussions, où va-t-on coordonner les priorités, les enquêtes  
19 entamées, ces discussions-là ont lieu au niveau du commandement dans le CID, mais  
20 je pense que cet individu-là avait des attentes irréalistes sur les procédures et c'est ce  
21 qui a mené à plusieurs des choses qui se sont produites.

22 **Me RACHEL YOUNG:** Alors, comment est-ce qu'on fait la  
23 résolution (inintelligible) de chaîne de commandement dans une unité intégrée? C'est  
24 difficile d'avoir deux personnes qui ont la tête. Est-ce que y'a... est-ce qu'on peut  
25 déterminer les gens qui sont en charge ou...

26 **Chef DAN KINSELLA :** On a essayé d'avoir des discussions à cet  
27 égard. Ce n'est pas vraiment un projet, ce n'est pas une équipe de projet, un projet  
28 intégré de projets, c'est un service de police intégré de projets, c'est un service de

1 police intégré avec des redditions de comptes. Lorsqu'on a pas les redditions de  
2 comptes, il peut y avoir des problèmes. Y'en a eu plusieurs qui ont lieu dans le CID que  
3 nous avons cherché à aborder et nous avons abordé ces problèmes-là en augmentant  
4 la dotation de personnel et ainsi de suite. Alors, je ne pense pas que ce soit réaliste de  
5 dire que, dans une répartition 80/20, ça varie. Parfois, 144 personnel assermenté et en  
6 civil de la Police régionale d'Halifax, chez la GRC, c'est 29. Est-ce que la GRC pourrait  
7 être en charge de toute l'unité? On pourrait avoir cette discussion-là. Est-ce que c'est  
8 raisonnable et faisable étant donné la répartition en dotation de personnel? C'est une  
9 autre discussion qu'il faudrait avoir. En ce moment, il y a un surintendant en charge,  
10 c'est un surintendant de la Police régionale d'Halifax, il y a un inspecteur en charge de  
11 la Police régionale d'Halifax, un inspecteur chargé... en charge de la GRC et il s'occupe  
12 de tous les différents éléments qui découlent de cela et de concert avec cela et avec les  
13 discussions avec le surintendant. Au-delà de cela, Janis Gray était vraiment impliquée,  
14 elle avait des équipes... des réunions de gestion d'équipes avec Don MacLane, ils se  
15 rencontraient régulièrement pour discuter de priorités en matière d'enquêtes, ce genre  
16 de choses. Alors, ce genre... ces discussions-là ont eu lieu. L'individu qui est arrivé  
17 voulait avoir son tour à la barre et, selon la structure actuelle, ça ne peut pas s'intégrer.  
18 Et vraiment, quelqu'un doit être responsable en fin de compte et, au moment, c'est le  
19 surintendant chargé du CID, et lui, cette personne-là relève du chef adjoint de la Police  
20 régionale d'Halifax.

21 Ce n'est pas pour dire que le travail ne se fait pas, ça se fait à  
22 100 %, y'a du dialogue, il me semble. Il y a un nouveau officier supérieur qui est arrivé  
23 au CID, il s'appelle Inspecteur Turner, et d'après ce que je comprends, ces discussions-  
24 là ont lieu entre l'équipe actuelle de commandement et l'inspecteur Turner.

25 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que le fait que la GRC est la  
26 reddition de comptes au leadership de la Police régionale d'Halifax et le leadership  
27 national à Ottawa, est-ce que ça a un impact sur sa capacité d'avoir des intégrations  
28 d'opérations et des services municipaux?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : De la façon que ça fonctionne, je ne sais  
2 pas si ça marche comme ça ailleurs au Canada où deux services de police relèvent au  
3 Conseil des commissaires de la police avec différents rôles distinctifs. Alors, moi, je  
4 relève du Conseil des commissaires de la police à la Police régionale d'Halifax, ils me  
5 fournissent des directives régulièrement. Le surintendant principal de la GRC relève du  
6 Conseil des commissaires de la police dans un rôle consultatif, et régulièrement, et  
7 comme il se doit, je présume, ils reçoivent des directives d'Ottawa, ils doivent suivre le  
8 directives d'Ottawa dans toutes ces questions-là. Cela, en soi, c'est le seul  
9 aménagement de ce genre-là à travers... dans le Canada. Je peux avoir tort, mais je  
10 relève également au directeur général et la GRC n'a pas ces responsabilités-là. J'ai des  
11 responsabilités budgétaires au Conseil et du municipal des régions d'Halifax, et la GRC  
12 est responsable au ministère de la Justice. Il y a plusieurs choses qui se passent alors,  
13 des complications, mais on fait que ça marche. Il y a des choses que la GRC soit ne va  
14 pas faire ou ne peut pas faire dans la municipalité régionale d'Halifax en raison des  
15 directives des instances nationales.

16                   **Me RACHEL YOUNG**: La surintendante principale Janis Gray à la  
17 retraite a été interviewée par la Commission.

18                   Si on peut voir la transcription de son entrevue, c'est la page 24.

19                   Elle a parlé de son expérience en Colombie-Britannique où elle  
20 était au courant d'autres unités intégrées. Je sais que vous ne savez pas forcément  
21 comment ça fonctionne en Colombie-Britannique, ça va. Elle décrit l'intégration là-bas  
22 comme étant plus mûre – c'est ça, son terme. À Halifax, il y avait des volets où la  
23 police... les politiques et les procédures de la politique de la Police régionale d'Halifax  
24 ne s'alignent pas avec la GRC, mais à la page 25, elle dit qu'il y avait des discussions  
25 en cours. Alors, est-ce qu'il s'agit des genres de discussions que vous avez discutées  
26 au sujet de la structure de commandement? Faites-vous partie des discussions sur  
27 comment faire que ce soit plus rationnel?

28                   **Chef DAN KINSELLA** : Ça se passe d'habitude au niveau du

1 surintendant et chef adjoint. On me fait savoir ce qui se passe, on voit comment on peut  
2 s'ajuster pour arriver à travailler avec tout cela. D'après ce que je comprends,  
3 récemment et avant l'arrivée de l'inspecteur Knibbs, il y avait... je ne dirais pas que  
4 c'était parfait, mais il y avait une relation de travail quand même. Avec son arrivée et  
5 son état d'esprit sur comment on devrait faire les choses, l'enjeu des politiques est  
6 devenu amplifié. Je n'ai pas... je ne connais pas la politique par cœur, mais à Halifax,  
7 notre politique nous dirige de gérer des pièces d'une certaine façon, la GRC gère les  
8 pièces autrement. Ça, c'est une des raisons, c'était une des parties en raison d'un  
9 modèle de deux façons personnelles, en raison des gens auxquels ils peuvent accéder  
10 pour faire ce genre de travail là au niveau provincial ou localement.

11 Notre modèle est différent. Nous pouvons traiter les choses  
12 différemment. La continuité, selon moi, est mieux, la chaîne peut continuer, et le  
13 traitement, c'est mieux. En fait, je ne dis pas que l'un est meilleur que l'autre, ils sont  
14 différents, alors pour aller au-delà de cet obstacle-là, il faudrait fusionner les politiques  
15 et arriver à un juste milieu qui se défend et ainsi de suite, ou en choisir une politique ou  
16 l'autre politique à suivre, mais de façon fondamentale, le déploiement des agents de  
17 police ne s'aligne avec l'application de la politique. Je suis ouvert à une discussion pour  
18 voir là où on... si on peut arriver à une solution.

19 Je ne connais pas le modèle IHID, je ne comprends pas, je ne  
20 perçois pas cela. La GRC et les polices qui sont impliquées, c'est West Vancouver et  
21 Abbotsford, peut-être, je ne suis pas tout à fait certain, je ne pense pas que le chef à  
22 Abbotsford s'assoit avec le surintendant principal de IHID pour...avec un rapport...  
23 pour lui rapporter vers le Conseil des commissaires de police, je pense que c'est un  
24 programme séparé et les agences contribuent à ce programme-là, et en raison de leur  
25 contribution, ils gèrent les enquêtes d'homicides dans certaines zones géographiques.  
26 Je ne pense pas que le service de police de Vancouver participe à cela. Je ne  
27 comprends pas que ce soit à travers la Colombie-Britannique, je ne peux pas parler à  
28 quel point c'est mûr, mais ma compréhension de cela est bien différente que le modèle

1 dont nous disposons ici.

2 **Me RACHEL YOUNG:** La Commission a vu un rapport qui fait le  
3 résumé de certains enjeux en ce qui a trait aux agents de police de la division « H ». Il y  
4 a certains commentaires dans ce rapport-là au sujet de l'aménagement intégré avec la  
5 Police régionale d'Halifax. Je vais vous poser certaines questions. C'est déjà une pièce,  
6 page 8 du document, page 10 du PDF. C'est la version caviardée du rapport de bien-  
7 être sur la division « H » par Quintet Consulting.

8 Si on pourrait bien descendre et commencer au deuxième  
9 paragraphe., et là :

10 « Plusieurs ont parlé des enjeux semblables en  
11 matière de financement en ce qui a trait à la Police  
12 régionale d'Halifax, en matière d'enjeux de  
13 financement entre les services de police provinciaux  
14 et fédéraux. »

15 Et on parle du modèle intégré de services policiers.

16 Si on peut descendre davantage, s'il vous plait.

17 « Plusieurs participants... », c'est des parties  
18 caviardées, « Plusieurs participants ont indiqué que –  
19 c'est caviardé –, plusieurs disent que le commandant  
20 divisionnaire qu'il y avait auparavant était le  
21 surintendant principal de la GRC. Le district d'Halifax  
22 avait dit qu'il y avait... ça clochait au niveau de  
23 l'aménagement et c'est qu'il y avait une guerre  
24 intestine au niveau des contrôles opérationnels et de  
25 financement et que les ententes... les protocoles  
26 d'entente étaient mal rédigés et qu'on ne les suivait  
27 pas. Et certains ont dit que ce n'était pas  
28 véritablement intégré et qu'il y avait différentes

1 politiques et procédures. Un bon nombre d'individus  
2 ont dit que – c'est caviardé – minait activement leurs  
3 collègues de la GRC et les écartait des décisions. »

4 Avez-vous des notions de tels enjeux qui ont été intégrés?

5 **Chef DAN KINSELLA** : Je vous dirais que l'unité intégrée n'est pas  
6 parfaite. J'ai parlé en matière d'affectations, en matière de différentes enquêtes, cela  
7 pourrait créer une certaine anxiété parmi les agents de police au sein de l'unité. En  
8 matière d'écarter, de ne pas donner des renseignements, ne pas coopérer, je n'ai pas  
9 des connaissances spécifiques à cet égard. Ce serait bien. Je ne sais pas quand ce  
10 rapport-là a été publié, j'aurais bien voulu que ce soit partagé avec moi. J'aurais bien  
11 voulu avoir cette discussion et ce dialogue-là pour participer à une amélioration de la  
12 relation.

13 À l'intégration dans le CID en soi, comme je l'ai dit, ce n'est pas  
14 parfait, il y a plusieurs intérêts en concurrence dans ce domaine-là, y'a deux différentes  
15 conventions collectives, par exemple. Nous avons la capacité de prendre un congé  
16 annuel pendant l'été. Cela pourrait être un enjeu. Y'a un ensemble de règlements pour  
17 les congés de la GRC et un autre pour les membres de la Police régionale d'Halifax. Si  
18 l'un est perçu comme étant un avantage social avantageux, ça va créer des enjeux.  
19 Voilà un petit exemple avec lequel ils doivent fonctionner.

20 Si l'ancien commandant divisionnaire, je présume que c'était Lee  
21 Bergerman, c'était le commandant divisionnaire du district d'Halifax, si elle disait ça à  
22 ses gens, alors ça aurait été une bonne chose qu'elle puisse partager cela au niveau de  
23 la Police régionale d'Halifax, avoir un discours à un niveau stratégique. Moi, je ne me  
24 rappelle pas d'avoir eu cette discussion-là avec elle, peut-être avec quelqu'un d'autre, je  
25 ne sais pas. La situation générale dans le CID avec la répartition, les affectations, les  
26 différentes politiques, les intérêts concurrentiels en matière d'enquêtes, il y a plusieurs  
27 choses à élaborer et c'est pourquoi cette équipe de commandement là doit être  
28 cohérente et sur la bonne voie en matière de communications, bien accepter les idées



1 de tout le monde pour s'assurer qu'ils font le travail qu'il faut. Je pense qu'ils le font, je  
2 pense que le travail est accompli de façon professionnelle et convenable. Est-ce qu'il y  
3 a du travail à faire? Oui, certainement.

4 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vos agents de police ont pris  
5 des mesures pour améliorer le niveau de morale au sein de l'unité?

6 **Chef DAN KINSELLA :** Je sais que le surintendant Matthews était  
7 vraiment très actif en ce qui a trait à cela. Il a fait intervenir les effectifs de la Police  
8 régionale d'Halifax pour aborder ces enjeux-là, des gens ont été interviewés, une partie  
9 de cela c'était l'environnement de travail comparé à un contexte de harcèlement. Il  
10 travaillait de façon active quant à ce dialogue-là.

11 L'autre volet, je vous dirais, je suis venu ici en 2019, d'après ce que  
12 je lis là, le commandant divisionnaire, je ne suis pas sûr pendant combien longtemps  
13 que Bergerman était dans le poste de surintendant principal du district de Halifax, cela  
14 se passait depuis longtemps. C'est bien qu'on fait la lumière là-dessus aujourd'hui,  
15 peut-être qu'on peut prendre des mesures maintenant, peut-être un différent modèle, je  
16 ne sais pas. Ma perception ici, c'est que ce n'est pas nouveau, ce n'est pas du  
17 nouveau.

18 **Me RACHEL YOUNG:** Quelques questions de suivi au sujet du  
19 Service des renseignements criminels de Canada en Nouvelle-Écosse. Vous avez  
20 répondu à certaines questions, cela faisait partie de votre deuxième série de questions  
21 dans le COMM63041, réponse 1. C'est déjà une pièce. En bas de la page 1, c'est la  
22 lettre d) : « Qui prend... qui assume le leadership pour les renseignements? » Vous  
23 parlez du Bureau (inintelligible) les cibles sur les crimes organisés. Comme vous savez,  
24 il y a un bulletin impliquant l'auteur, c'est la pièce 3418, ça ne mentionne pas de crimes,  
25 de liens au crime organisé. Est-ce que le mandat a changé depuis lors ou est-ce que le  
26 CIS partage des renseignements sur les individus dont on ne soupçonne pas de crime  
27 organisé?

28 **Chef DAN KINSELLA :** C'est une équipe élargie provinciale, la

1 réponse est là. Les décisions... ce que le PEC (phon.) considère finalement, c'est les  
2 menaces dans son sens large à la province. On est surtout ciblés sur le crime organisé,  
3 également les crimes graves. Je sais que le bulletin de 2011 a été présenté comme  
4 partie d'un type de bulletin, ce sont des formulaires, ils se sont écartés de ce modèle-là  
5 en 2016, il me semble. La Police régionale d'Halifax a actuellement leur propre bulletin  
6 de renseignements; si un agent de police aperçoit quelque chose, ils peuvent l'intégrer,  
7 ils peuvent l'envoyer au superviseur, soit il va agir immédiatement ou autrement, sinon  
8 ça va au superviseur CAU, et sinon c'est téléchargé pour une distribution plus large  
9 vers la province.

10 **Me RACHEL YOUNG:** C'est une base de données partagée.

11 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

12 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que c'est passif dans le sens que  
13 c'est là où est-ce que c'est envoyé aux agences?

14 **Chef DAN KINSELLA :** Non, c'est juste... ça existe, oui, et dans  
15 les... mais les gens doivent faire leurs propres recherches.

16 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que le suivi... est-ce que c'était  
17 affecté à une agence particulière ou est-ce que c'est juste une pièce d'information qui  
18 somnole, est-ce que...

19 **Chef DAN KINSELLA :** Si y'a quelque chose immédiatement à  
20 faire, c'est l'agence qui le reçoit d'abord. Si le superviseur initial, si disons que l'agent  
21 de patrouille est sur la route, il voit quelqu'un d'intérêt qui est une menace, ils vont  
22 compléter le formulaire, ils vont dire pourquoi, ce sera envoyé au superviseur du quart  
23 de travail et le superviseur déciderait que faire ensuite. Ça pourrait revenir vers l'agent  
24 de police pour faire davantage de travail, ça pourrait être envoyé au GIS pour faire du  
25 travail d'enquête, ça pourrait être envoyé au CAU, au superviseur CAU : « Traitez  
26 comme d'habitude », « Pas d'action immédiatement nécessaire », « Pas de menace à  
27 la vie ». Ce sera envoyé électroniquement.

28 **Me RACHEL YOUNG:** Alors, qui fait cela? Il doit y avoir un être

1 humain qui décide où l'envoyer.

2 **Chef DAN KINSELLA** : Donc, l'agent le reçoit, mettons, prenons le  
3 cas du bulletin qui nous intéresse, je n'étais pas présent, j'étais ailleurs en 2011, mais  
4 selon ce que j'ai compris de ce bulletin et de son évolution, c'est qu'il y avait des  
5 renseignements qui provenaient d'un agent à Truro, c'était un auteur qui ou une  
6 personne qui menaçait de tuer un policier. L'agent de Truro a créé le bulletin, le bulletin  
7 a été distribué aux personnes concernées ou aux endroits concernés, c'est un agent  
8 Codell Poirier (phon.) qui travaillait pour PRH qui commençait à y donner suite, l'auteur  
9 des faits avait déjà eu des interactions au préalable et le... donc, monsieur Poirier a fait  
10 le travail nécessaire sur le bulletin. Il fait de son mieux. Et ensuite, les autres  
11 renseignements qu'il avait étaient que peut-être que l'auteur avait des armes à feu à  
12 Portapique et cette information a été envoyée, je crois, au détachement de Bible Hill  
13 afin de donner suite sur le bulletin dans ce secteur-là. Donc, maintenant, le bulletin  
14 passe au membre de la GRC qui doit y faire enquête. Je ne sais pas si c'est arrivé ou  
15 non, mais nous savons quand même que ce bulletin a été communiqué à la GRC.

16 Finalement, il s'agit d'une question d'appropriation, de s'approprier  
17 le bulletin. Je ne crois pas que si un bulletin semblable devait arriver à un sous-officier  
18 de patrouille un samedi soir et que s'il est possible qu'un policier soit tué, j'ai  
19 l'impression que le sous-officier ne mettrait pas dans une base de données pour  
20 l'examiner plus tard.

21 Si ça arrive dans chaque cas, je ne sais pas, mais ça serait quand  
22 même l'attente. C'est ce qui devrait arriver pour donner suite à ces renseignements qui  
23 sont potentiellement graves.

24 **Me RACHEL YOUNG**: Alors, quand c'est transféré à un deuxième  
25 service de police, est-ce que c'est ce deuxième service qui en prend la responsabilité?  
26 Qui va avoir la responsabilité finale?

27 **Chef DAN KINSELLA** : Je crois que c'est le service... peut-être  
28 que c'est mon avis seulement, mais c'est le service qui le reçoit qui doit en prendre la

1 responsabilité. S'il y a un crime qui survient dans votre secteur, vous avez la  
2 responsabilité de faire enquête, mais je ne sais pas si on aurait pu faire quelque chose  
3 dans le cas présent. On ne peut pas contrevenir à la loi, mais si on n'a pas de  
4 documents, nous... c'est Monsieur Poirier qui a tout documenté : on a des notes, on a  
5 des dossiers qui sont maintenus dans le système Versadex et c'est exactement ce qu'il  
6 a fait, à qui il a parlé, à qui il a donné de l'information. Pour moi, c'est ce qui est arrivé  
7 par la suite, après l'envoi de l'information de la GRC, qu'il y a eu peut-être des  
8 problèmes.

9 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'on peut continuer, Monsieur le  
10 commissaire?

11 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Oui.

12 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, dans le premier ensemble des  
13 questions, la question 84, vous avez donné une brève réponse. Est-ce qu'on peut voir  
14 61317 à l'écran? Donc, on vous a demandé vos commentaires sur les normes de  
15 police. Vous avez dit que la normalisation est nécessaire, importante et utile dans  
16 certains domaines, il faut aussi tenir compte des réalités et des besoins uniques des  
17 collectivités et bien que les normes de police peuvent assister avec les considérations  
18 organisationnelles – comme le recours à la force – une approche axée sur la  
19 communauté est aussi critique pour effectuer la police locale de façon efficace. Et Janis  
20 Gray a dit que ces normes n'existent pas.

21 **Chef DAN KINSELLA :** Alors, selon ma compréhension, ces  
22 normes, si elles existent en Nouvelle-Écosse et que ces normes sont atteintes ou  
23 dépassées par plusieurs services et que ces normes existent... je fais partie d'un  
24 examen de ces normes par le ministère de la Justice et c'est normal, il faudrait  
25 examiner les normes pour voir si elles sont encore d'actualité et si la législation ne les a  
26 pas affectées. Je ne crois pas que les normes ont été reformées récemment, mais elles  
27 existent.

28 **Me RACHEL YOUNG:** Quel est l'état de ce projet? La Commission

1 a interrogé le directeur général de cette section et elle a dit qu'on devait publier les  
2 nouvelles normes en juin 2022. Est-ce que vous en savez davantage?

3 **Chef DAN KINSELLA** : Je ne sais pas. J'ai lu quelque chose, le  
4 ministre Johns a publié une annonce qui disait que ces normes seraient disponibles à  
5 l'automne. Je siège sur un comité de direction qui doit s'attarder à ces normes  
6 proposées.

7 Alors, reculons un peu : il y a un groupe de travail qui est en train  
8 de réviser ces normes. C'est donc le groupe... le comité de direction dont je suis  
9 membre va ensuite s'y pencher pour les commenter; peut-être qu'on voudra  
10 recommander des changements. Et on n'a pas encore reçu ce document.

11 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce que la GRC fait partie du groupe de  
12 travail et du comité de direction?

13 **Chef DAN KINSELLA** : Je crois que oui.

14 **Me RACHEL YOUNG**: Alors, si ces normes existaient, est-ce que  
15 cela couvrirait la continuité, par exemple, des pièces et peut-être qu'une unité intégrée  
16 pourrait aider à résoudre certaines de ces différences?

17 **Chef DAN KINSELLA** : Possiblement. Il y a des normes en  
18 matière de propriété et des pièces, nous avons été vérifiés par le ministère de la  
19 Justice. Donc, l'état de cela, est-ce que la politique de la GRC ou de la PRH est  
20 déficiente en ce qui concerne le traitement des pièces? Je ne crois pas, mais on verra.  
21 Mais il est plus question du comment, du qui; c'est qui qui va le faire? Est-ce que c'est  
22 un membre du FIS qui va le faire? Est-ce que c'est quelqu'un d'autre qui va venir... va  
23 tout étiqueter, le laisser sur place et quelqu'un d'autre s'en occupe? Mais ce n'est qu'un  
24 aspect – il y en a plusieurs.

25 Est-ce que cela pourrait régler le problème? Je ne sais pas. Si le  
26 ministère de la Justice nous dit : bon, voici la politique que tout le monde doit respecter  
27 en Nouvelle-Écosse en matière de la propriété des pièces je pense que cela pourrait  
28 régler le problème. Je ne crois pas que le ministère de la Justice va le dire. Je crois que

1 le ministère va dire que : voici les normes que vous devez respecter et ensuite, ils vont  
2 laisser le soin aux services de police individuels d'élaborer des politiques et répondre à  
3 ces normes et ensuite, ils vont revenir et vérifier ces normes par rapport à la politique.

4 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, ils pourraient dire que vous devez  
5 assurer la continuité, mais ensuite, laisser le soin aux services de trouver leur façon de  
6 faire.

7 **Chef DAN KINSELLA :** Ensuite, il y a la question du déploiement :  
8 nous avons la Section d'identification médico-légale et la GRC aussi en a une autre et  
9 avec une structure un peu différente. Il faudrait réconcilier ces choses et je pense que  
10 c'est possible aussi, en décidant de quel service aura la compétence à chaque endroit.

11 **Me RACHEL YOUNG:** Parlons d'un autre aspect des relations  
12 entre les chefs municipaux et la GRC. C'est le suivi des coûts de l'aide offerte par la  
13 GRC à des services de police municipaux où la GRC n'a pas le contrat. Vous savez de  
14 quoi je parle?

15 **Chef DAN KINSELLA :** Oui oui oui.

16 **Me RACHEL YOUNG:** Je me demande : quelle est votre  
17 perspective sur le fait que ces coûts sont maintenant suivis et sont indiqués à la  
18 province?

19 **Chef DAN KINSELLA :** Commençons par l'entraide entre les  
20 organisations. Selon moi, je crois que cette entraide se fait très, très bien. Je pourrais  
21 recevoir un appel d'un chef un samedi soir et normalement, je pourrais aider – pas  
22 toujours, mais généralement, oui. Je crois que si j'appelais John Ferguson à St.Jean,  
23 Johns et que je lui demandais de l'aide, il m'aiderait. Quand il y a eu le service pour  
24 Heidi Stevenson, j'ai appelé John et je lui ai demandé si on pouvait couvrir des  
25 interventions à Cole Harbor, des appels... Parfois, on peut être proactif, mais à un autre  
26 moment, il faut être réactif. Quand on m'appelle, eh bien, un samedi soir, je ne peux  
27 pas être proactif, je ne sais pas qu'il a besoin de quelque chose. Ça, c'est l'entraide,  
28 mais ensuite, on a aussi un protocole d'entente pour l'entraînement avec un autre

1 service et fournir aussi des membres pour des panels d'embauche aussi. Donc, quand  
2 quelque chose est déjà prévu, on peut toujours... on peut prévoir cela. Parfois, il y a  
3 une crise qui se présente et on doit agir à l'improviste.

4                   Donc souvent, ces choses se font de façon informelle; il n'y a  
5 généralement pas assez de temps. Dans la PRH, on va toujours aider la GRC  
6 régulièrement avec les services cynophiles. Mais ma compréhension est qu'il n'y avait  
7 pas eu beaucoup de dialogues sur comment cela allait se faire ou quel en serait le but.  
8 Et quand on est obligés d'accepter des changements, eh bien, sans dialogue, parfois,  
9 les gens peuvent se sentir braqués.

10                   L'autre aspect est que bon, je comprenais que cela pourrait donner  
11 lieu à des remboursements ultérieurement. Est-ce que ce formulaire, donc, que ce soit  
12 l'organisation qui a été aidée ou que ce soit le ministère de la Justice, peut-être...

13                   **Me RACHEL YOUNG:** Ils n'ont jamais dit, n'est-ce-pas?

14                   **Chef DAN KINSELLA :** Non, ils ne l'ont jamais dit.

15                   **Me RACHEL YOUNG:** Je ne crois pas qu'il a été question de cela  
16 jusqu'à aujourd'hui, mais Monsieur Leather et Madame Bergerman ont dit qu'ils  
17 devaient suivre ces coûts parce qu'ils devaient rendre des comptes à la province sur les  
18 dépenses. Est-ce que ce raisonnement vous semble logique?

19                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui, absolument. Il faut qu'ils suivent ces  
20 coûts. Certaines des choses que l'on sait d'avance sont plus faciles à suivre. Mais s'ils  
21 suivent seulement ces coûts pour aller voir ensuite le ministère de la Justice, je  
22 comprends que c'est l'organisme demandeur qui doit compléter le formulaire. Ça serait  
23 la seule autre chose que j'aurais à dire là-dessus.

24                   **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que les chefs municipaux de la  
25 Nouvelle-Écosse sont préoccupés par la possibilité que certains des services  
26 spécialisés ne soient plus... ne leur soient plus offerts?

27                   **Chef DAN KINSELLA :** Je ne sais pas si c'est une préoccupation  
28 de certains chefs. Je crois qu'il y a une compréhension et encore là, je parle de la crise

1 que les gens vont aider, des situations de crise, que les gens vont aider. L'aide à plus  
2 long terme, ça dépend des services spécialisés concernés.

3 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'il y a encore une discussion qui  
4 se poursuit entre les chefs de police et avec le ministère de la Justice?

5 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, je crois que oui. Je ne sais pas quel  
6 est l'état de cette discussion. Il y a des discussions sur des services spécialisés, qui va  
7 aider et quand et je crois que la GRC est encore le service de police provincial et a la  
8 responsabilité d'aider dans des circonstances où les autres services n'ont pas ces  
9 services. Mais moi aussi, on me demande des services.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Quelles suggestions pouvez-vous offrir aux  
11 commissaires quant aux recommandations à émettre?

12 **Chef DAN KINSELLA :** Il y a beaucoup de travail complexe et  
13 admirable que les commissaires font et je ne sais pas comment vous arrivez à tout  
14 digérer cela. Moi, même dans mon propre service, j'ai beaucoup de misère à rester à  
15 l'affût de toute l'information.

16 **Donc, au chapitre des recommandations, eh bien je crois que tout**  
17 **le monde travaille dans le même but : il faut trouver un système qui marche pour la**  
18 **sécurité communautaire en Nouvelle-Écosse. Il faut tenir compte de la géographie de la**  
19 **province et l'unicité de chacune des municipalités, de la population et son évolution,**  
20 **surtout lors de la saison du tourisme et il faut trouver un plan qui nous permettra d'offrir**  
21 **des services spécialisés sur une base mobile.**

22 **Il faut aussi que tout le monde comprenne que la personne**  
23 **responsable ou l'agence responsable, l'organisme responsable doivent mobiliser ces**  
24 **ressources. il n'y a pas de système parfait, mais il faut essayer de s'y approcher – que**  
25 **ce soit un modèle en pôles ou... je ne sais pas. Mais il faut être capable d'intervenir**  
26 **dans les différents endroits; parfois, il nous faut un hélicoptère, il faut pouvoir s'y rendre**  
27 **rapidement. Il faut mettre... il faut accepter qu'il y aura des coûts associés avec ces**  
28 **services.**



1                   Vous devez aussi comprendre que la configuration des services de  
2 police pourrait être appelée à changer. Est-ce que ce serait la GRC qui demeure la  
3 police provinciale ou est-ce que la Nouvelle-Écosse doit créer sa propre police? Et si  
4 vous faites cela, quelle est la capacité de ces petits services de maintenir leurs services  
5 de police? Je crois que c'est possible de mettre en place un tel modèle; je ne crois pas  
6 que ce sera facile. Mais j'avais quand même l'impression – et on va parler beaucoup  
7 plus de l'intervention lors du 18 et du 19 – mais afin de faire mieux... si on voulait faire  
8 mieux ces jours-là, il faudrait faire mieux comme province, comme équipe. Mais ça veut  
9 dire qu'il faut établir les responsabilités, il faut avoir une bonne structure d'incidents...  
10 d'intervention en cas d'incident critique.

11                   Ce sont certaines de mes suggestions; il nous fait des modèles  
12 avec des pôles régionaux. Je crois qu'il y ait une police provinciale qui doit être financée  
13 et il faut s'attarder aux services qui n'ont pas ces services et comment est-ce qu'ils  
14 doivent se sentir à l'aise de les demander. La GRC doit quitter la province et parfois,  
15 elle va se rendre à la division J; je ne crois pas que ce soit juste pour ce service-là. Je  
16 ne crois pas non plus... je ne sais pas si c'est juste ou acceptable que la GRC puisse  
17 offrir, être appelée à offrir tous ces services dans tellement d'endroits.

18                   Mais je ne pense pas non plus que ce modèle puisse disparaître du  
19 jour au lendemain. Il faut... la GRC fait un bon travail, mais dans la province de la  
20 Nouvelle-Écosse, nous devons adopter un plan. Peut-être que ce serait le  
21 mécanisme... il faudrait adopter le mécanisme provincial, mais il faut aussi se souvenir  
22 que chaque province est différente. J'ai eu la grande chance de pouvoir travailler dans  
23 deux provinces différentes, la plupart de mes collègues de la GRC aussi. Nous savons  
24 très bien que la police peut varier... la couleur de la police peut varier d'un endroit à  
25 l'autre. C'est ce que j'ai à dire là-dessus.

26                   **Me RACHEL YOUNG:** Merci. Commissaires, je veux maintenant  
27 faire des pièces de tous les documents qui ont circulé au participant en ce qui a trait à  
28 ce témoin. Voilà mes questions pour vous, Monsieur le chef Kinsella.

1                   **COMMISSAIRE MacDONALD** : Oui, merci, chef Kinsella. Notre  
2 procédure est... nos procédures, c'était de prendre une pause après que notre avocat  
3 vous ait posé des questions. Les avocats des autres... des participants vont se  
4 rencontrer – ça s'appelle un caucus, c'est finalement une réunion afin de discuter qui va  
5 vous poser des questions et l'ordre, afin de ne pas beaucoup répéter et de procéder de  
6 façon aussi efficace que possible. Ça va probablement prendre une demi-heure; il y  
7 aura une pause d'une demi-heure et après, on vous demande de revenir dans une  
8 demi-heure.

9                   **Chef DAN KINSELLA** : Merci.

10                  **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci, c'est la pause.  
11 Les procédures reprendront à 16 h 30.

12 **--- Upon breaking at 4 :02 p.m./ La séance est suspendue à 16 h 02**

13 **--- Upon recessing at 4 :42 p.m. / La séance est reprise à 16 h 42**

14                  **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Alors bienvenue. Nous  
15 retournons à la séance.

16                  **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci. Est-ce que le témoin peut  
17 revenir, s'il vous plaît?

18                   Je vous remercie encore. (Inintelligible) Nous nous sommes  
19 rencontrés et nous nous sommes entendus sur la façon de procéder et nous allons  
20 commencer avec madame (inintelligible). Ils vont vous expliquer chaque fois qu'ils vont  
21 vous poser des questions ou (inintelligible). Merci.

22                   Madame Lenehan?

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JANE LENEHAN :**

24                  **Me JANE LENEHAN** : Je m'appelle Jane Lenehan, mes associés  
25 et moi nous représentons Gina Goulet. Gina était la dernière victime (inintelligible). Elle  
26 a été tuée dans sa maison, sur la 224, à peu près à 11 h 24, le 19 avril. Alors, 13  
27 heures après qu'il avait commencé sa folie, alors je récapitule, je vais m'étirer un peu  
28 ici. Notre famille ici est inquiète. Ce qu'elle a entendu depuis le début de l'enquête, en

1 ce qui touche la relation entre le service de police de (inintelligible) et la GRC  
2 (inintelligible), et la police d'Halifax et la GRC. J'ai des questions à cet égard, pour  
3 mieux comprendre ce qui s'est passé ce matin-là. Et pourquoi on n'a pas arrêté cet  
4 individu ou aucun des services de police n'étaient impliqués, n'étaient capables  
5 (inintelligible).

6 Est-ce que vous avez suivi l'échéancier depuis le début?

7 **Chef DAN KINSELLA** : Bon, je peux pas dire que j'ai suivi  
8 formellement, je peux pas dire que je la connais. (Inintelligible)

9 **Me JANE LENEHAN** : Pour vous rappeler les échéanciers, tout ce  
10 qui s'est passé, pour que vous compreniez mieux ici. Dans le... On sait qu'il s'est rendu  
11 directement à Truro, après 10 heures le samedi, le dimanche, c'est-à-dire. (Inintelligible)  
12 Et il y avait monsieur Stevenson (inintelligible) et il y a le... et c'est là ou il a tué  
13 madame Stevenson. Puis il a tué quelqu'un d'autre. Et ensuite, il a continué jusqu'à la  
14 maison de Gina Goulet, à peu près cinq kilomètres de lui, le long de la 224.

15 Alors je veux prendre tout simplement prendre un moment pour  
16 m'excuser. J'ai posé la question hier, Commissaire. Mais j'avais oublié de mentionner le  
17 nom de la famille Weber. Alors c'était mon erreur, je m'en excuse.

18 Maintenant, en ce qui touche la police, le service policier d'Halifax,  
19 et on sait qu'il avait une maison dans le comté de (inintelligible), qui était très, très près  
20 du comté de Halifax. Et d'ailleurs, il y a beaucoup de gens qui font la navette jusqu'à  
21 Halifax pour travailler. Donc, la question est : Est-ce qu'il y aurait, pour avoir des  
22 meilleures relations entre les polices d'Halifax et la GRC, et bien sûr Truro et la... la  
23 GRC, qui permettrait à toutes les forces de la Nouvelle-Écosse de mieux travailler  
24 ensemble. Qu'est-ce que ça aurait prévenu sa mort, le 19 avril?

25 Est-ce que vous avez un commentaire?

26 **Chef DAN KINSELLA** : D'abord, j'aimerais exprimer... offrir mes  
27 condoléances à toute la famille de toutes les victimes. Au nom des services policiers  
28 d'Halifax et de moi-même. Aussi, j'aimerais dire d'abord et avant tout que... que le

1 rapport qui touche les actions de cet individu... moi, j'ai pas de connaissances  
2 physiques que... mais je l'ai dit avant, que la relation, selon moi, les instances à... à...  
3 opérationnelles, je pense pas que cette relation-la aurait changée la réaction, ou notre  
4 réponse. Enfin, c'est ce que moi je sais.

5 Je ne connais pas exactement les circonstances des officiers qui  
6 étaient là, ces choses-là. Mais... mais je pense pas que sans autres informations, ce  
7 serait ça que je pourrais vous dire aujourd'hui.

8 **Me JANE LENEHAN** : Bon, je vais être un petit peu directe,  
9 (inintelligible), tout le monde veut savoir ceci : où étaient les services policiers d'Halifax.  
10 Pourquoi ils n'ont pas arrêté cet individu. Est-ce qu'ils ont reçu des demandes de la  
11 GRC pour avoir de l'aide?

12 **M. DAN KINSELLA** : En dehors de la région d'Halifax, non. Selon  
13 mes connaissances. Moi, s'il y en avait eu, je le saurais. On a donné de l'aide, on est  
14 allé aux adresses de... de... du tueur pour essayer de rendre plus de sécurité aux gens  
15 qui étaient impliqués, les gens de la famille qui, eux, pourraient être... devenir des  
16 cibles.

17 **Me JANE LENEHAN** : Non, moi je parlais de ce qui s'est passé à  
18 l'extérieur de la région d'Halifax. Et de vos activités. Là vous avez (inintelligible) à  
19 l'intérieur. Est-ce que les services d'Halifax ont reçu des demandes d'aide après toute  
20 la tuerie? Ou... donc, c'était pour essayer d'aider les... la GRC a travaillé sur la scène  
21 du crime ou... ou tout simplement pour aider les gens de la RCMP, et c'est ce que vous  
22 avez fait en ce qui touche... vous en avez parlé (inintelligible) Stevenson.

23 **Chef DAN KINSELLA** : La première question, non, on n'a pas eu  
24 de demande de la GRC. Maintenant en ce qui touche l'aide, oui, on a aidé les... les... à  
25 faire des enquêtes. Je pense que ça (inintelligible). Donc, on a travaillé sur l'équipe  
26 de... de... qui avait agi. On a offert de l'aide aussi aux... (inintelligible) sur la scène de  
27 crime... des crimes où le tueur a... On a envoyé des officiers d'Halifax. Je pourrais pas  
28 vous dire exactement d'où nous arrivaient les demandes... (inintelligible).

1 **Me JANE LENEHAN** : Donc, dans les services (inintelligible)  
2 d'étude des crimes, on parle de Enfield ici, notamment.

3 **Chef DAN KINSELLA** : Oui. À toutes fins pratiques, on ne nous  
4 avait pas demandé d'aller à Enfield, mais on a... on est allés, on a fait du travail  
5 (inintelligible).

6 **Me JANE LENEHAN** : Maintenant, vous avez pas reçu de  
7 demande. Mais, par contre, est-ce que vous avez offert de l'aide? D'offrir des services à  
8 l'extérieur de votre juridiction?

9 **Chef DAN KINSELLA** : Ben, pendant la soirée, ce que je  
10 comprends c'est que pendant la soirée, on a demandé qu'est-ce qu'on pouvait faire, et  
11 la demande nous est revenue, comme j'ai dit, on nous a demandé de (inintelligible)  
12 sécurité aux familles. Alors il y a eu des offres d'aide le matin que j'ai envoyé à Janice  
13 Bray. Plutôt le matin, et je pense qu'il était 8 heures. Et plus tard en matinée, après  
14 qu'on a... on nous a appelés qu'il y a eu (inintelligible) d'autres meurtres. Donc ce qui  
15 est arrivé à Enfield, c'est là qu'on a offert encore nos services pour aider Enfield.

16 **Me JANE LENEHAN** : Donc, vous parlez du matin. Vous parlez du  
17 dimanche (inintelligible) à peu près vers 8 heures. Et puis, comment vous avez fait ça?

18 **Chef DAN KINSELLA** : C'était par téléphone.

19 **Me JANE LENEHAN** : Donc, vous avez appelé, vous avez dit  
20 qu'est-ce qu'on peut faire? Et qu'est-ce qu'elle a répondu?

21 **Chef DAN KINSELLA** : Il y avait pas d'engagement. C'était, bon  
22 ben, ça va venir. On va vous laisser savoir. (Inintelligible) les mots exacts, là, mais  
23 c'était pas un non ferme, mais c'était pas un oui, s'il vous plait, on a besoin d'aide.  
24 C'est, elle a dit bon, on analyse, on vous dira si on a besoin.

25 **Me JANE LENEHAN** : Alors, après ça, qu'est-ce qui est arrivé?

26 **Chef DAN KINSELLA** : J'ai parlé après ça, je lui ai parlé en  
27 personne après, à peu près... lorsque Enfield, je lui offert l'aide. Elle a fait à peu près la  
28 même réponse, on vous laissera savoir. C'est pas tout à fait les mêmes mots, mais ça

1 voulait dire ça. Désolé. Je vous le dis pas qu'elle n'appréciait pas là. Ah! non. elle disait  
2 qu'elle ne voulait pas dire... on fait notre travail, on verra.

3 **Me JANE LENEHAN** : Encore là, est-ce que vous avez ensuite  
4 offert de l'aide pour couvrir, je sais pas moi, la... la... les scènes du crime, tout faire les  
5 processus, remplir les... les... emplois des détachements?

6 **M. DAN KINSELLA** ; L'offre était là, on leur a dit : Peu importe,  
7 quand vous aurez besoin de nos services, on va faire tout ce qu'on peut. Que ce soit  
8 sur les scènes de crime, ou à (inintelligible) des bureaux,

9 **Me JANE LENEHAN** : Pourquoi à 8 heures le matin? Pourquoi  
10 vous avez attendu? Vous étiez au courant qu'il y avait eu des troubles avant?

11 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, pendant la soirée, je n'étais pas... je  
12 ne connaissais pas la gravité et l'étendue. Mais les choses étaient en train de  
13 s'accumuler. Je connais qu'on avait fait une offre entre les commandants et les officiers  
14 et ceux qui communiquaient avec les gens de la GRC à ce moment-là.

15 **Me JANE LENEHAN** : Ce que je comprends ici, c'est que la morale  
16 des policiers (inintelligible) était très basse et qu'ils ont de la difficulté présentement.  
17 Parce qu'ils ont l'impression qu'ils étaient là (inintelligible). Ils m'attendaient et ils  
18 pouvaient rien faire. Alors que la pire des pertes massives au Canada était en train se  
19 dérouler. Est-ce que (inintelligible) des commentaires?

20 **Chef DAN KINSELLA** : Bon, je peux pas parler directement des  
21 officiers dont vous parlez ici, mais on sait tous que ça été très vite, c'est une situation  
22 qui s'est déroulée très rapidement et quand on déploie, il y a des choses qui doivent se  
23 produire. J'en ai parlé justement dans... dans ce que j'ai dit avant. Habituellement, on  
24 demande de l'aide, OK? Et l'offre a été faite. (Inintelligible) condition. Alors c'était une  
25 offre qui était ouverte, d'après moi. On ne peut pas juste monter dans une voiture et  
26 partir sur une scène (inintelligible).

27 C'est pas une bonne façon d'agir en tant que policier. Ce qui doit  
28 se produire, dans le système de contrôle de commande, la demande aurait pu être la

1 suivante : est-ce que vous pouvez envoyer des agents, des voitures pour nous aider?  
2 Pour faire, je sais pas moi, pour nous aider sur les scènes du crime, etc. On aurait pu  
3 rassembler des agents, des voitures et des (inintelligible). Et nous, notre attente, on  
4 s'est dit, bon ben, ils vont nous dire quoi faire, ils vont avoir un briefing, ils vont nous  
5 dire qu'est-ce qui se passe et ce quoi on doit faire pour les aider à opérer. Et suivre  
6 leurs instructions.

7                                   Alors que c'était quelqu'un du GRC qui était en commande à ce  
8 moment-là. L'exemple de tout simplement y aller en voiture et tout simplement de  
9 regarder ce qui se passe, je pense... je sais pas si cela, la GRC faisait cela. Je sais  
10 pas. Je pense qu'on était, ce qu'on comprenait que c'était la GRC, c'était (inintelligible)  
11 qui prend la commande de cette situation-là. On savait que c'était eux qui étaient  
12 capables de... de... de gérer ce qui se passait. Et qu'on pouvait les aider.

13                                   Alors on les aidait en allant dans les adresses qu'ils nous ont  
14 suggérées pour rendre les familles, les endroits sécuritaires pour ces familles.  
15 (Inintelligible). Bon, ben je vais m'arrêter ici.

16                                   **Me JANE LENEHAN** : J'ai d'autres questions. On a, le  
17 surintendant Campbell et corrigez-moi si je me trompe, mais ce que je me souviens,  
18 c'était lundi que la population de... on parle de la Nouvelle-Écosse, on dit à peu près un  
19 million de personnes, donc ils ont quand même une couverture adéquate pour y arriver,  
20 ils avaient besoin de 18 agents. Est-ce que c'est ce que vous comprenez? Est-ce qu'il y  
21 a d'autres règles? Tant de gens par montant de population?

22                                   **Chef DAN KINSELLA** : Je ne suis pas un expert dans cette...  
23 dans cette envergure, j'ai quelques informations (inintelligible) par contre. Il y a des  
24 facteurs qui entraînent une réponse (inintelligible). On a 24 constables, plus  
25 (inintelligible) on est 28, c'est ça qu'on a besoin, on n'en est pas rendus là, il y a  
26 d'autres choses qui se produisent, si... fait en sorte qu'on n'est pas à l'étude  
27 maintenant. Mais maintenant quels sont les corps de travail de ces gens-là, est-ce qu'ils  
28 sont sur appel? Est-ce qu'ils sont dans des unités de travail ordinaires?

1                                Selon moi, c'est plus facile de dire on a besoin de tant d'agents  
2 pour tant et tant de population. Il y a d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte,  
3 ici. Et quand on prend en considération comment va se dé... va aller se dérouler, on se  
4 dit qu'els sont les services qui sont utilisés? Est-ce qu'ils sont utilisés souvent? Moi je  
5 pourrais pas dire, moi je connais pas exactement les chiffres à cet égard, mais je  
6 pourrais les trouver si vous les voulez, là.

7                                **Me JANE LENEHAN** : Est-ce que vous étiez au courant le 20 avril  
8 que la GRC opérait avec une équipe quand même assez maigre?

9                                **Chef DAN KINSELLA** : Non.

10                              **Me JANE LENEHAN** ; Est-ce que vous dites, on dirait que vous  
11 avez des antécédents tactiques, est-ce que la partie de la réponse c'était (inintelligible)  
12 une des clés de la réponse, c'était justement le nombre de... de... de... (inintelligible).  
13 Selon moi, c'était (inintelligible). Est-ce que vous pouvez me dire pourquoi l'équipe est  
14 si importante?

15                              **Chef DAN KINSELLA** : Bon, j'ai (inintelligible) dépend des faits un  
16 petit peu erronés. Si, par contre, c'est un incident qui était hors (inintelligible) qui s'était  
17 produit avant. Et on pensait qu'il y avait un certain nombre de gens qui avaient été tués,  
18 et les incendies qui étaient en cours, c'était... je pense que les choses étaient terribles.  
19 (Inintelligible). On sait que les gens se faisaient tuer, on ne savait pas exactement le  
20 chiffre à ce moment-là, je sais maintenant. Mais c'était aussi clair que... que cet individu  
21 était en mouvement. Alors, il était pas, il restait pas sur place.

22                              Donc, le type de réponse était important ici. Si on regarde de haut  
23 dans les plus bas niveaux, on peut essayer d'avoir le plus d'agents possible à ce  
24 moment-là. Autant d'agents que vous pouvez rassembler, ça... ça aurait... enfin c'est la  
25 façon dont (inintelligible). On essaie d'avoir le plus d'agents possible.

26                              **Me JANE LENEHAN** : Le 20 avril 2020, votre équipe de l'époque,  
27 vous aviez, vous étiez 28.

28                              **Chef DAN KINSELLA** : Il y en avait 28 autorisés. Mais les postes



1 étaient pas tous rentrés. Il y avait des gens qui suivaient encore des cours, je connais  
2 pas exactement le chiffre exact pour cette journée-là, mais je pense que c'était à peu  
3 près je peux me tromper, je pense qu'on était à peu près 20.

4 **Me JANE LENEHAN** : Pourquoi vous avez pas envoyé votre  
5 équipe?

6 **Chef DAN KINSELLA** : On n'a pas demandé d'envoyer une  
7 équipe.

8 **Me JANE LENEHAN** : Ok. Vous pouviez pas tout simplement les  
9 envoyer?

10 **Chef DAN KINSELLA** : Non, non. Si vous... il y aurait été à Truro,  
11 ils auraient pu aider, non. On peut pas envoyer des gens comme ça. Non.

12 **Me JANE LENEHAN** : J'aimerais avoir la preuve qui se termine par  
13 221. Donc, connaissez-vous ici ? C'est un courriel de deux pages et en bas. Ça dit que  
14 ça vient de Brock Brooks, qui est envoyé à Charles et à Jeff Carlisle. Et on dirait que  
15 c'est... que c'est envoyé... Est-ce que vous avez vu ce courriel-là avant?

16 (PROBLÈME TECHNIQUE)

17 **Me JANE LENEHAN** : D'accord, si on peut monter un peu? Donc,  
18 dites-vous quand vous... bon, voilà, si on peut faire défiler? Encore un peu? Et encore  
19 un peu. Donc, remontez, ou encore avancez. Merci. Qui sont tous ces gens, Brock  
20 Brooks?

21 **Chef DAN KINSELLA** : Il était agent tactique pour la PRH, à  
22 l'époque.

23 **Me JANE LENEHAN** : Et donc, il était membre du GTI, n'est-ce  
24 pas?

25 **Chef DAN KINSELLA** : C'est ça.

26 **Me JANE LENEHAN** : Qui est Charles Naugle?

27 **Chef DAN KINSELLA** : Il était un sergent, membre de l'équipe  
28 GTI.

1                   **Me JANE LENEHAN** : Tim Miles (ph) est-ce que c'était le... le...  
2 le... est-ce qu'il occupait le même poste que Tim Miles. Je ne connais pas Tim Miles.

3                   **Chef DAN KINSELLA** : C'est ça, il était comme le chef de l'équipe  
4 tactique.

5                   **Me JANE LENEHAN** : Jeff Carlisle?

6                   **Chef DAN KINSELLA** : Un sous-officier, membre du GTI. Donc un  
7 autre sergent et ensuite, Charles Naugle retransmet le document à Craig Robinson et  
8 John MacNeil.

9                   **Me JANE LENEHAN**: Qui sont ces gens?

10                  **Chef DAN KINSELLA** : Ce sont des membres du GTI, du moins à  
11 l'époque. Je ne crois pas qu'ils soient encore membres.

12                  **Me JANE LENEHAN**: Voyons donc le bas de la page.

13                               Il semble que vos membres n'étaient pas sur la même longueur  
14 d'onde que vous, qu'ils cherchaient la permission pour se rendre à Truro. Dans le  
15 paragraphe qui commence par « Sergent Robison » :

16                                       « Il était au téléphone pendant 5 minutes tandis que  
17 les autres ont dit c'est l'évènement le plus important  
18 de l'histoire de la Nouvelle-Écosse, on devrait aller à  
19 Truro. »

20                               Donc ensuite, à la fin du paragraphe :

21                                       « Il était clair pour nous que, pendant que le sergent  
22 Robinson était au téléphone, qu'il nous fallait une  
23 équipe sur la route pour aider le GTI de la GRC et de  
24 prévenir que Wortman se rendait à Dartmouth. »

25                               Et ensuite :

26                                       « À 1 h 30, après plusieurs appels, le sergent  
27 Robinson a dit que les autres membres du GTI  
28 n'étaient pas encore... n'étaient pas activés. On a

1 demandé au sergent Robinson si la direction  
2 comprenait très bien ce qui se passait, il a dit oui et  
3 qu'une décision avait été prise. »

4 Et ensuite, si on continue au paragraphe qui se dit, en anglais :  
5 « *Therefore, at this point...* », donc, on avait, rendu là... et deuxième phrase du  
6 paragraphe :

7 « Il était clair pour moi et pour le gendarme Gaudry  
8 que Wortman aurait pu se faufiler et éviter n'importe  
9 quel point de contrôle, car la GRC ne semblait pas  
10 connaître les autres véhicules et il semblait que la  
11 direction comptait sur ce que Wortman soit décédé. »

12 Gina Goulet était la dernière victime de l'auteur et quatre  
13 personnes ont été tuées après Truro, quand votre équipe trouvait qu'ils devaient se  
14 mettre en route. Quelle explication pouvez-vous me donner pour que je puisse la  
15 donner à ma cliente, à mon client?

16 **Chef DAN KINSELLA** : Est-ce qu'on peut voir à nouveau le  
17 courriel? Je veux voir la date. Donc, la semaine suivante, le 27 avril 2020, sept jours  
18 après l'incident. Je ne sais pas quels renseignements auraient été partagés, je n'aurais  
19 pas eu ces renseignements en temps réel, mais un aspect qui ressort ici est que ça  
20 commence à 10 h 26 et ça continue jusqu'à 6 h 20 de la chronologie, et moi, je n'aurais  
21 pas été au fait de tous ces détails. L'une des choses qu'il faut faire toujours, c'est de  
22 déterminer les ressources et le déploiement de ces ressources. Dans une situation en  
23 cours comme celle-là, on reçoit des renseignements par bribes, on ne savait pas tout  
24 de suite au début que l'auteur était au volant d'un véhicule de la GRC et qu'il portait  
25 l'uniforme de la GRC. On l'a su plus tard, mais on ne le savait pas à 22 h 26 et on... je  
26 ne sais pas si on savait déjà les détails de la situation.

27 Le gendarme Brooks parle à quelqu'un peut-être de la GRC, ça  
28 serait bien de savoir à qui il parlait, mais du point de vue du contrôle et du

1 commandement, il faut que l'on soit préparé à utiliser nos ressources et à les déployer  
2 en fonction des renseignements connus, et on le fait et on a des gens très compétents  
3 sur qui on compte pour faire cela. Quand ces ressources sont activées, on va le faire en  
4 fonction de la tâche qui se présente. À ce moment-là, il s'agissait de sécuriser l'une des  
5 adresses de l'auteur, donc l'officier de service devait prendre la décision d'activer  
6 certaines ressources, on avait certaines personnes qui étaient déjà de service et on  
7 continuait à faire des évaluations.

8 L'autre considération est que l'on ne sait pas jusqu'à quand l'appel  
9 durera, et donc, il faut que nos ressources puissent être déployées pendant toute la  
10 durée de l'évènement. Les ressources sont mobilisées en fonction de ce que l'on sait à  
11 chaque instant.

12 Maintenant, on le sait, sept jours plus tard, les renseignements sont  
13 disponibles, mais bien que c'est décrit dans le courriel, je ne sais pas à qui Brooks  
14 parlait ou à qui Robinson, et si tout ce beau monde comprenait bien la situation au  
15 moment de la situation. À 22 h 26 le 18, il n'y avait pas une compréhension claire. On  
16 parle même dans la première phrase de deux tireurs actifs. Donc, il faut recueillir toutes  
17 les informations et ensuite répondre et intervenir avec les ressources disponibles.

18 **Me JANE LENEHAN:** Dans la première... dans la phrase... une  
19 phrase de la première page :

20 « La direction comprenait très bien ce qui se passait  
21 et on a refusé d'envoyer le GTI. »

22 Qui est la direction? À qui se référait-il?

23 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne sais pas.

24 **Me JANE LENEHAN:** À vous?

25 **Chef DAN KINSELLA :** Peut-être qu'il se référait à moi. Je suis le  
26 chef.

27 **Me JANE LENEHAN:** Est-ce que vous vous souvenez d'avoir reçu  
28 un appel ce soir-là?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : <Non interprété>

2                   **Me JANE LENEHAN**: Vous ne faisiez pas partie de la direction ce  
3 soir-là? Est-ce que vous avez fait partie de la...du processus de décision?

4                   **Chef DAN KINSELLA** : Moi, je recevais des mises à jour. Tout ce  
5 qui se voit dans ce courriel, je ne le savais même pas dimanche. Il y a beaucoup  
6 d'informations dans ce courriel et je ne sais pas à qui il se réfère quand il parle de la  
7 direction, peut-être qu'il se réfère au commandant de garde ou peut-être... de veille,  
8 pardon, ou si... peut-être qu'il se réfère à quelqu'un d'autre, mais je ne peux pas le dire.  
9 Mais j'étais le chef, effectivement. J'avais la responsabilité ultime.

10                  **Me JANE LENEHAN**: Si l'équipe... si le GTI aurait voulu se rendre  
11 à Truro, est-ce qu'il aurait dû demander la permission du commandant de veille?

12                  **Chef DAN KINSELLA** : Oui, mais aussi avec le service, l'officier de  
13 service, et ensuite il faudrait évaluer quelles sont les ressources disponibles à Halifax.  
14 Le courriel dit que l'on croyait que l'auteur des faits aurait pu éluder les points de  
15 contrôle, et donc, il aurait fallu évaluer la nécessité de protéger Halifax. Ce que l'on  
16 savait à l'époque était qu'il fallait vérifier l'adresse parce que peut-être qu'il était là, lui,  
17 l'auteur, donc il fallait le savoir et on essayait de vérifier sa présence à Halifax. Il y avait  
18 beaucoup d'activité et c'est ce que l'on faisait. On... il y avait beaucoup de facteurs,  
19 beaucoup d'éléments à prendre en considération et les décisions devaient être prises  
20 en fonction des renseignements disponibles.

21                  **Me JANE LENEHAN**: Dans une situation comme celle-là, la  
22 situation est en cours et vos propres membres vous demandent la permission d'aider  
23 un secteur adjacent. Est-ce que vous avez été impliqué?

24                  **Chef DAN KINSELLA** : Non, je n'ai pas été impliqué dans cela. Je  
25 recevais des mises à jour, mais pas dans cet aspect-là. Je n'avais aucun mot à dire sur  
26 si le gendarme Brooks devait se rendre à Truro, mais je suis d'accord... j'appuie la  
27 direction et les décisions prises par cette direction.

28                  **Me JANE LENEHAN**: J'ai une dernière pièce à vous présenter.

1 002130, page 27, s'il vous plait. Pouvons-nous nous rendre au  
2 grand paragraphe et la question connexe.

3 Je vais vous lire le paragraphe. Willy Crews, enquêteur :

4 « Charles – il se réfère à Charles Naugle qui faisait  
5 partie de ce courriel –, Charles, le seul que j'ai  
6 encore, qu'est-ce que vous avez trouvé le plus  
7 frustrant ce jour-là? »

8 Il dit :

9 « Bon, y'a des sites LEO où on peut lire des bilans : la  
10 fusillade Dorner en Californie, 100 pages, la fusillade  
11 de San Bernardino, je les ai étudiées, peut-être que je  
12 n'ai pas une vie sociale, mais je me suis toujours  
13 demandé comment on allait gérer cela à Halifax et je  
14 me suis dit qu'il faudrait y mettre le paquet. Il fallait  
15 toujours lutter contre le méchant. Je n'aurais jamais  
16 imaginé que j'aurais dû demander la permission pour  
17 activer les ressources qui sont disponibles. C'est  
18 frustrant. On aurait pu dépenser 10 000 \$ de plus, et  
19 puis après, 10 000 \$ à mettre... à activer tout le  
20 monde et ensuite on n'a pas besoin de ces gens-là.  
21 C'est frustrant que l'on n'a pas essayé. On n'a rien  
22 essayé. Et je le dirais à n'importe qui. Oui, ça me  
23 dérange incroyablement. »

24 Avez-vous quelque chose à dire là-dessus?

25 **Chef DAN KINSELLA** : Je ne suis pas d'accord, on a essayé. On a  
26 fait plusieurs choses que la GRC... on a fait tout ce que la GRC m'a demandé,

27 **Me JANE LENEHAN**: Mais lui, il se réfère au GTI.

28 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, d'accord, il peut se référer à cette

1 équipe, mais Charles Naugle est une personne très passionnée, il est à la retraite  
2 maintenant, il était très dévoué à son art, et il est clair qu'il est toujours en train d'étudier  
3 les différents documents, mais il n'y avait pas à ce moment-là un plan pour se rendre à  
4 la poursuite de l'auteur. Comme j'ai dit, la GRC avait la responsabilité de cet incident.  
5 J'avais cette compréhension aussi que l'incident était sous contrôle et que la GRC  
6 faisait son travail, peut pas sous contrôle, mais, bon, tous ces renseignements arrivent  
7 par bribes. Charles, lui, travaillait avec le CIC ainsi que le sergent Carlyle afin d'adopter  
8 des plans d'intervention, des plans qui pourraient se mettre en branle dès que le CIC  
9 serait en place, et c'est arrivé, je ne sais pas à quelle heure, donc Naugle est arrivé le  
10 matin, mais c'était environ au même moment de l'arrivée du CIC, donc il faisait partie de  
11 la planification pour... de l'interception de l'auteur.

12 **Me JANE LENEHAN:** Qu'est-ce que vous avez dit à la toute fin?

13 **Chef DAN KINSELLA :** Il faisait partie de la planification, il était  
14 directeur de l'équipe tactique, du GTI, il était mandaté de préparer les plans par le CIC  
15 le matin même.

16 **Me JANE LENEHAN:** Si jamais l'auteur devait essayer d'entrer  
17 dans Halifax.

18 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ça, et je ne crois pas que le sergent  
19 Naugle a proposé un plan de se rendre ailleurs, il aurait pu le faire, mais c'était eux qui  
20 prenaient les décisions, et comme j'ai dit, il est très dévoué, très émotif dans ce qu'il dit  
21 ici, et ce serait donc ça mon commentaire.

22 **Me JANE LENEHAN:** Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

23 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre Lenehan.

24 Maitre Nijhawan.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NASHA NIJHAWAN:**

26 **Me NASHA NIJHAWAN:** Bonjour. Je m'appelle Nasha Nijhawan et  
27 je représente la Fédération de la police nationale avec ma collègue. Comme vous le  
28 savez, il s'agit d'un syndicat qui représente les membres de la GRC en deçà du cadre

1 d'inspecteur et représente les membres qui ont été de service cette nuit-là, la nuit du  
2 18-19 avril.

3 Je veux poursuivre là où Me Lenehan a laissé tomber ou a arrêté.  
4 Donc, vous dites que la GRC n'a jamais demandé de l'aide, et moi, je m'intéresse  
5 surtout au GTI. Vous avez aussi dit que vous avez offert de le faire. Reculons un petit  
6 peu. Vous n'avez pas été interrogé comme d'autres témoins, beaucoup d'autres  
7 témoins, donc on n'a pas le contexte de votre implication. Parlons donc de cette nuit,  
8 celle du 18 avril 2020.

9 Vous avez déjà dit à Me Lenehan que vous avez été impliqué, mais  
10 peut-être pas activement. Où étiez-vous et quel était votre niveau d'implication et  
11 d'interaction avec votre équipe de direction?

12 **Chef DAN KINSELLA :** J'étais chez moi. J'ai reçu un appel sur un  
13 incident qui se déroulait à Portapique, c'était une mise à jour. On recevait des  
14 demandes de la GRC. J'ai demandé s'ils avaient besoin... s'ils avaient tout ce dont il  
15 leur fallait.

16 **Me NASHA NIJHAWAN:** Donc, vous étiez chez eux (sic). À quelle  
17 heure est arrivé cet appel?

18 **Chef DAN KINSELLA :** Vers 1 heure du matin.

19 **Me NASHA NIJHAWAN:** Qui vous a appelé?

20 **Chef DAN KINSELLA :** L'inspecteur Boyd.

21 **Me NASHA NIJHAWAN:** Il était l'agent de service, n'est-ce pas?  
22 Donc, il était votre délégué, n'est-ce pas? C'était la personne responsable.

23 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ça. Tous les cadres, les officiers  
24 supérieurs, donc inspecteurs et au-dessus, se font la rotation comme... et visites de  
25 service, et ils vont faire trois quarts de patrouille avec les membres et ils sont  
26 responsables et doivent appuyer tous les besoins opérationnels de l'organisation  
27 pendant la semaine, qui sont au poste.

28 **Me NASHA NIJHAWAN:** Pendant cette période, l'inspecteur Boyd



1 avait été promu dix jours, en fait, avant les évènements.

2 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ça.

3 **Me NASHA NIJHAWAN:** Est-ce qu'il prenait des décisions ce soir-  
4 là ou est-ce que c'était vous qui l'aidait à prendre les décisions?

5 **Chef DAN KINSELLA :** C'était lui qui prenait les décisions, il était  
6 de service, donc il m'appelait pour me donner des mises à jour et il était responsable de  
7 prendre ces décisions, mais...

8 **Me NASHA NIJHAWAN:** Donc, on avait un inspecteur qui... tout  
9 fraîchement impliqué dans ce poste et au poste depuis dix jours, donc vous n'avez rien  
10 fait.

11 **Chef DAN KINSELLA :** Lui, il partageait de l'information. Un  
12 aspect du protocole est le suivant : quand un officier supérieur a besoin de conseils, il  
13 peut appeler le chef adjoint ou moi-même, donc il me donnait des mises à jour, on  
14 s'échangeait des renseignements, et moi, ma responsabilité comme chef était que, bon,  
15 s'il y avait... si les choses déraillaient vraiment, il faudrait faire quelque chose.

16 **Me NASHA NIJHAWAN:** Est-ce que c'est arrivé?

17 **Chef DAN KINSELLA :** Non.

18 **Me NASHA NIJHAWAN:** Est-ce que... et quelle formation est-ce  
19 que cette personne reçoit afin de jouer ce rôle?

20 **Chef DAN KINSELLA :** Bon, moi, je leur présente leurs rôles et  
21 responsabilités, je présente le protocole des officiers, et les mécanismes sont mis en  
22 place pour qu'ils puissent demander de l'aide.

23 **Me NASHA NIJHAWAN:** Est-ce que vous preniez des notes à la  
24 maison ce soir-là?

25 **Chef DAN KINSELLA :** Je n'ai pas pris de notes ce soir-là.

26 **Me NASHA NIJHAWAN:** Écoutez-vous la radio pour les mises à  
27 jour?

28 **Chef DAN KINSELLA :** Non.

1                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Alors, votre seule source de  
2 renseignements, c'est des officiers qui vous appellent pour les mises à jour?

3                   **Chef DAN KINSELLA :** Ce soir-là, oui.

4                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Vous ne pensez pas que ça serait  
5 nécessaire d'être davantage impliqué? Vous ne pensez pas que c'était nécessaire de  
6 vous impliquer davantage?

7                   **Chef DAN KINSELLA :** Pas avec les renseignements dont je  
8 disposais à ce stade-là. Ç'a changé au fil du temps et évidemment je suis rentré au  
9 poste le matin comme j'ai reçu davantage de renseignements

10                  **Me NASHA NIJHAWAN:** Êtes-vous rentré dans le poste le 18?

11                  **Chef DAN KINSELLA :** Je suis rentré le 19.

12                  **Me NASHA NIJHAWAN:** Est-ce que vous vous rappelez l'heure?

13                  **Chef DAN KINSELLA :** C'était aux alentours de 8 heures et demie.

14                  **Me NASHA NIJHAWAN:** Alors, à 8 heures et demie, vous étiez  
15 dans le quartier général. Étiez-vous impliqué à ce stade-là dans la prise de décision  
16 dans le quartier général?

17                  **Chef DAN KINSELLA :** Je recevais des mises à jour plus  
18 régulièrement, on déterminait ce qui se passait à ce stade-là. Andrew Matthews y était  
19 comme commandant en cas d'incident critique et c'est lui qui s'occupait de l'incident  
20 critique.

21                  **Me NASHA NIJHAWAN:** À ce stade-là, écoutiez-vous la radio?

22                  **Chef DAN KINSELLA :** Je n'écoutais pas la radio.

23                  **Me NASHA NIJHAWAN:** Selon vos réponses à l'assignation à  
24 produire écrite, qu'il y a quatre officiers au Police régionale d'Halifax qui sont formés  
25 comme des commandants en cas d'incidents critiques?

26                  **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

27                  **Me NASHA NIJHAWAN:** Et Matthew, ça en était un? Est-ce qu'il y  
28 avait d'autres officiers impliqués, qui étaient impliqués? Jeff Clark, Derrick Boyd ou

1 vous-même, avez-vous cette information-là?

2 **Chef DAN KINSELLA** : Je ne pense pas que Jeff Clark ou Derrick  
3 Boyd ont reçu cette formation-là. Moi, j'ai reçu cette formation-là.

4 **Me NASHA NIJHAWAN**: Vous avez reçu cette formation-là?

5 **Chef DAN KINSELLA** : C'est un peu désuet, mais je l'ai reçue.

6 **Me NASHA NIJHAWAN**: Et qui sont les autres qui ont reçu la  
7 formation?

8 **Chef DAN KINSELLA** : Greg Mason, surintendant, David Boone,  
9 inspecteur et Robert Fox, sergent d'état-major.

10 **Me NASHA NIJHAWAN**: Merci. Alors, dans le contexte, j'essaie de  
11 comprendre qui prend les décisions en fonction de quel renseignement. Il y a Derrick  
12 Boyd sur place en tant qu'officier de service. Quel est le rôle du commandant de garde  
13 en ce qui a trait aux officiers de garde?

14 **Chef DAN KINSELLA** : Ils relèvent de l'officier de service.

15 **Me NASHA NIJHAWAN**: Alors finalement, c'est l'officier le plus  
16 gradé?

17 **Chef DAN KINSELLA** : Ça, c'est en ce qui a trait aux patrouilles.

18 **Me NASHA NIJHAWAN**: D'après ce que je comprends, votre  
19 programme GTI fonctionne comme tel; vous avez deux membres sur chaque quart de  
20 travail... alors, désolée, deux membres de Est-Central et Ouest sur chaque veille?

21 **Chef DAN KINSELLA** : Oui.

22 **Me NASHA NIJHAWAN**: Est-ce que c'est juste?

23 **Chef DAN KINSELLA** : Oui. Théoriquement, si vous avez... si  
24 vous avez le complément complet, vous avez six membres GTI de service à tout  
25 moment. Dans l'idéal, dans la théorie, il y en aurait sept. Il y aurait six plus un sergent.

26 **Chef DAN KINSELLA** : Vous aviez dit que c'est une force  
27 autorisée. Est-ce que ça signifie que vous êtes financé pour ce nombre-là d'officiers?

28 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, nous avons le financement et c'est ce

1 qui a été instauré au niveau des postes.

2 **Me NASHA NIJHAWAN:** Alors, votre ensemble... équipe de GTI  
3 financée et approuvée, c'est quatre sergents et une vingtaine de GTI. Vous avez dit à  
4 Madame Lenehan une vingtaine d'officiers disponibles ce soir-là.

5 **Chef DAN KINSELLA :** Je devine, en fait.

6 **Me NASHA NIJHAWAN:** Le chef d'équipe du GTI est chargé de  
7 dire ce que doit faire le GTI, est-ce que c'est juste?

8 **Chef DAN KINSELLA :** En consultant le commandant  
9 d'intervention en cas d'incident critique ou l'officier de service ou le commandant de  
10 veille.

11 **Me NASHA NIJHAWAN:** Alors, je comprends qu'il y avait le  
12 commandant en cas d'incident critique qui a été appelé le matin, c'est le surintendant  
13 Matthews, mais avant 9 h, c'était l'officier de service qui a fait la prise de décision au  
14 niveau du déploiement de l'équipe du GTI. Est-ce que l'inspecteur Boyd a été membre  
15 du GTI? Est-ce qu'il est formé GTI?

16 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne suis pas au courant.

17 **Me NASHA NIJHAWAN:** Vous n'êtes pas au courant?

18 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne suis pas au courant s'il l'a déjà été.  
19 Je ne veux pas faire un commentaire parce que je ne suis pas certain.

20 **Me NASHA NIJHAWAN:** À ce stade-là, ça sera le chef d'équipe du  
21 GTI qui fait des recommandations aux officiers de service en ce qui a trait à ce qui  
22 serait convenable de faire avec les ressources GTI?

23 **Chef DAN KINSELLA :** Certainement, il pourrait le faire et le sous-  
24 officier de GTI aurait un meilleur niveau d'expertise qu'un nouveau inspecteur qui n'était  
25 pas membre du GTI, qui n'était pas un responsable à ce compte, je pense que ça serait  
26 clair. Le chef d'équipe, ce sous-officier-là aurait bien plus de connaissances tactiques,  
27 alors il serait dans une meilleure position de faire une prise de décision au niveau du  
28 déploiement des ressources de GTI, il serait mieux placé pour faire une suggestion sur

1 les ressources GTI.

2 **Me NASHA NIJHAWAN:** Il aurait le plus d'expertise, alors, qui  
3 motive cette suggestion-là?

4 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

5 **Me NASHA NIJHAWAN:** D'accord. Alors, ma collègue, Maître  
6 Lenehan, vous a posé quelques questions sur le déploiement du GTI et comme selon  
7 ma perception, il y a deux enjeux séparés. Tout d'abord, c'est le fait d'appeler les  
8 membres du GTI, ceux qui étaient disponibles, 20. Selon les recommandations du GTI,  
9 de rester au sein de la compétence afin de faire ce qu'il fallait faire pour défendre  
10 Halifax et il y avait une question séparée soulevé par ce courriel de la part du gendarme  
11 Brooks, si les membres pouvaient être appelés, s'ils pouvaient soutenir les besoins au  
12 sein de la zone de compétence pour aider également l'équipe GTI de la GRC.

13 Je fais la distinction – je ne veux pas me confondre entre les deux  
14 fonctions pour les appels des membres du GTI, mais je comprends qu'il y a eu une  
15 demande de la part du sergent Robinson, le chef d'équipe qui était de service pendant  
16 la nuit le 18, de faire intervenir davantage de ressources GTI et que cette décision-là a  
17 été refusée par l'officier de service. Étiez-vous impliqué dans cette décision-là?

18 **Chef DAN KINSELLA :** Non.

19 **Me NASHA NIJHAWAN:** Et la personne qui pourrait nous dire  
20 pourquoi elle a pris cette décision-là, c'est uniquement l'inspecteur Boyd?

21 **Chef DAN KINSELLA :** Je suis sûr que l'inspecteur Boyd...pas  
22 sûr, je ne suis pas certain qu'il a parlé au sergent Robinson – je présume que oui. Le  
23 sergent d'état-major par intérim Chambers était là, il aurait pu faire des apports. Selon  
24 ce que je comprends, ce qui était disponible à l'époque, avec le recul, on nous a  
25 demandé de sécuriser l'adresse sur la rue Portland; il y a eu des renseignements que  
26 peut-être l'auteur allait retourner là-bas. Et c'était ma compréhension du premier  
27 déploiement de l'équipe GTI disponible; c'était de se faire déployer dans cette zone-là.

28 **Me NASHA NIJHAWAN:** Une préoccupation exprimée en fonction

1 de toutes les circonstances parce que l'auteur a une résidence et des entreprises à  
2 Darmouth qu'il allait peut-être retourner après avoir commis ses meurtres vers Halifax  
3 et que l'équipe du GTI devait être prête pour répondre à cette éventualité-là, est-ce que  
4 c'est ça que vous comprenez de la préoccupation dans la nuit du 18?

5 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ça; les renseignements dont je  
6 dispose, c'est ce que la GRC nous a demandé de faire et c'est ce que j'ai compris que  
7 la GRC véhiculait à la Police régionale d'Halifax ce soir-là.

8 **Me NASHA NIJHAWAN:** Alors, si le témoin... les preuves, le  
9 témoignage est que quatre membres du GTI n'étaient pas assez pour combler cette  
10 éventualité-là, on a demandé d'avoir davantage de membres... pourquoi est-ce que  
11 l'officier de service n'aurait pas approuvé cela?

12 **Chef DAN KINSELLA :** Quelle éventualité, s'il vous plaît?

13 **Me NASHA NIJHAWAN:** L'éventualité que l'auteur arrive à la  
14 Police régionale d'Halifax, où il avait une résidence et des entreprises.

15 **Chef DAN KINSELLA :** Il n'était pas là à l'époque.

16 **Me NASHA NIJHAWAN:** Je sais qu'il était pas là à l'époque, mais il y  
17 a une préoccupation qu'il pourrait peut-être venir.

18 **Chef DAN KINSELLA :** Il y a des renseignements qu'il habite là-  
19 bas, qu'il a une entreprise, que cela devrait être vérifié s'il est là, il pourrait être là.

20 **Me NASHA NIJHAWAN:** Alors, vous ne remettez pas en cause la  
21 preuve devant la Commission sous forme écrite qu'il y a une demande qui a été faite  
22 pour faire intervenir davantage de membres du GTI la nuit du 18 et que ça a été refusé  
23 par l'officier de service Derrick Boyd?

24 **Chef DAN KINSELLA :** Je pense que le sergent Robinson...

25 **Me NASHA NIJHAWAN:** Je crois qu'il a fait la demande et vous  
26 comprenez que ça a été refusé par Derrick Boyd?

27 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ce que je comprends.

28 **Me NASHA NIJHAWAN:** Et avec le recul, est-ce que vous pensez

1 que c'était la bonne décision?

2 **Chef DAN KINSELLA** : Bon, vous savez, c'est une question de  
3 spéculation. Certainement, étant donné les circonstances, avec les renseignements que  
4 nous savions à l'époque qu'il pourrait venir là-bas, ils ont vérifié, il n'était pas là à  
5 l'époque. C'est important de se rappeler que les renseignements, nous les recevons au  
6 fur et à mesure... est-ce que je peux terminer, s'il vous plaît? Je pense que le  
7 renseignement arrive au fur et à mesure, les évaluations sont faites en temps réel,  
8 selon les renseignements que nous recevons, les apports que nous recevons et lorsque  
9 les intrants, finalement, indiquaient qu'il allait peut-être venir dans la municipalité  
10 régionale d'Halifax – il ne s'est jamais rendu, finalement – d'autres ressources ont été  
11 appelées pour traiter la situation dont on faisait affaire.

12 **Me NASHA NIJHAWAN**: C'est un oui, vous êtes d'accord avec la  
13 décision de ne pas avoir besoin de faire venir d'autres membres du GIT?

14 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, je soutiens la décision.

15 **Me NASHA NIJHAWAN**: Êtes-vous d'accord – voilà quelques  
16 instants de renseignements qui sont reçus – seriez-vous d'accord que IES faisait un  
17 pas mal bon travail, de faire la surveillance de l'info disponible sur le poste de radio  
18 pour la transmettre vers Primaire Est et que les membres de la GRC du district d'Halifax  
19 et de la Police régionale d'Halifax étaient au courant de tous les renseignements?

20 **Chef DAN KINSELLA** : Je présume que oui.

21 **Me NASHA NIJHAWAN**: Avez-vous passé un examen, des tests,  
22 des cassettes?

23 **Chef DAN KINSELLA** : Non, je ne l'ai pas fait.

24 **Me NASHA NIJHAWAN**: Il y a plusieurs heures, il y a une  
25 transcription disponible et c'est disponible sur le site web de la Commission. Vous  
26 n'avez pas lu la transcription des transmissions ...

27 **Chef DAN KINSELLA** : Et les renseignements... que notre IES  
28 aura véhiculés du côté de Colchester vers les membres de la GRC dans leur

1 compétence au sein de la région municipale d'Halifax?

2 **Me NASHA NIJHAWAN:** Oui, ça existe, la transcription existe sur  
3 le site web. Vous n'avez pas lu?

4 **Chef DAN KINSELLA :** Vous me demandez si j'ai lu cela?

5 **Me NASHA NIJHAWAN:** Les transcriptions de Primaire Est.

6 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne les ai pas lues.

7 **Me NASHA NIJHAWAN:** Si je vous disais que vous n'avez pas  
8 aucune raison d'être en désaccord que les renseignements étaient relayés de façon en  
9 temps réel à vos membres... vous n'avez pas entendu...

10 **Chef DAN KINSELLA :** Non, je n'ai pas entendu de plainte que le  
11 partage de renseignements était un enjeu entre la GRC et la Police régionale d'Halifax  
12 pendant cet événement-là. Je ne pense pas qu'il y a eu une plainte, mais on a quand  
13 même soulevé l'interopérabilité comme enjeu. Je ne pourrais pas vous en parler, mais  
14 je pense que c'est une question qui a été beaucoup discutée tout au long de la  
15 Commission. Mais je pense que c'est le cas, en tout cas... pardon, pardon? Laissez-  
16 moi terminer. Je ne pense pas qu'on ne discutera autant s'ils avaient tous les  
17 renseignements dont ils avaient besoin de notre IES. On a écouté les canaux de  
18 Colchester. Je ne suis pas certain.

19 **Me NASHA NIJHAWAN:** Vous n'avez pas... on peut le regarder  
20 ensemble, si vous voulez, voir comment vous l'avez vu en temps réel, si ça vous rend  
21 plus à l'aise.

22 **Chef DAN KINSELLA :** Je vous offre ma perspective. Il y en a qui  
23 font un bon travail d'avoir relayé les renseignements. Je ne remets pas en cause votre  
24 évaluation, mais je sais également que l'interopérabilité entre la GRC à l'extérieur de la  
25 région municipale d'Halifax, la GRC à l'interne, c'est un grand sujet pas très original  
26 d'Halifax, l'interopérabilité est une grande question. On n'a pas encore arrivé à une  
27 conclusion.

28 **Me NASHA NIJHAWAN:** D'accord. Je pense que dans votre



1 témoignage, vous avez dit que vous n'avez pas de préoccupation en matière de  
2 capacité de la Police régionale d'Halifax et de la GRC de Halifax de travailler ensemble,  
3 ils se côtoient régulièrement. C'est pas la raison pourquoi vous avez pas mis deux  
4 équipes en contact ce soir-là?

5 **Chef DAN KINSELLA** : Juste pour terminer le contexte, je veux  
6 être précis; j'ai donné l'exemple de les combiner dans une grande équipe. Est-ce que  
7 vous vous rappelez de cette discussion-là?

8 **Me NASHA NIJHAWAN**: Oui.

9 **Chef DAN KINSELLA** : Quand c'est combiné dans une grande  
10 équipe, pour une équipe d'entrée, si on devait avoir le GTI Halifax numéro, GRC  
11 numéro 6-7 et un autre groupe d'Halifax aussi, il ne serait pas... il ne sera pas... il n'y  
12 aura pas d'interopérabilité. Ils auraient besoin de beaucoup plus de formation. Mais ce  
13 que j'ai dit, c'est que ma compréhension, c'est qu'ils pourraient venir et offrir de la  
14 relève. Disons que la GRC avait été appelée ailleurs et c'était dans les temps où on  
15 devait les enlever afin qu'ils puissent être... avoir du repos, ce genre de choses, que la  
16 Police régionale d'Halifax pourrait être appelée pour rentrer et assurer la relève et  
17 assumer le contrôle du périmètre et les aspects de l'appel. Mais ça serait complètement  
18 changé; la GRC sortira et la Police régionale d'Halifax rentrerait et... pour en faire la  
19 couverture.

20 L'autre élément, c'est semblable; s'assurer qu'on déploie les  
21 bonnes ressources au bon moment selon le bon montant dont nous avons besoin – j'ai  
22 déjà mentionné cela.

23 **Me NASHA NIJHAWAN**: Merci. Je vais juste vous dire, chef  
24 Kinsella, je ne veux pas vous couper la parole, mais le temps est plutôt serré et je  
25 voudrais juste pas que vous répétiez votre témoignage d'auparavant. J'essaie de vous  
26 poser une différente question. On vous a déjà entendu dire ça la première fois; je vous  
27 suggère qu'il y a une troisième option, où vous remplacez... et ne jamais travailler en  
28 même temps, on peut former une équipe où il y a trois membres d'une équipe et de

1 l'autre qui font la même activité. On peut avoir deux équipes qui travaillent en parallèle,  
2 qui assument différents rôles dans un événement de plus grande envergure.

3 **Chef DAN KINSELLA** : J'ai donné un exemple plus tôt. Voulez-  
4 vous que je donne l'exemple plus tôt, où ce scénario-là se produit?

5 **Me NASHA NIJHAWAN**: Alors, c'est une option. C'eut été possible  
6 que l'équipe du GTI de travailler autour et faire différents rôles? Voilà que j'ai... que  
7 votre exposé soit plus clair, un exemple précis.

8 **Chef DAN KINSELLA** : Disons que l'équipe du GTI devait être  
9 placée à Truro ou s'installer à Truro alors que d'autre chose se passe – disons que  
10 l'auteur doive partir, il termine à une autre zone. L'intervention active pourrait être  
11 donnée à l'autre équipe selon si ça avait été planifié d'avance, ils avaient eu... et les  
12 discussions, ils étaient prêts à faire.

13 **Me NASHA NIJHAWAN**: C'est sûr que cela aurait pu être...  
14 préparé l'implication; si on avait une planification, on ne serait pas ici aujourd'hui.

15 **Chef DAN KINSELLA** : Préparer l'implication; on aurait fait les  
16 appels, on saurait que tel et tel emplacement, il serait lié au GTI, on fait sortir l'auteur, il  
17 se pointe vers vous... ça, ça serait le genre de planification plutôt que de conduire à un  
18 emplacement à Truro. Je ne sais pas c'est quoi le plan et attendre que quelque chose  
19 se produise. Et je ne sais pas si c'était ça le plan non plus.

20 **Me NASHA NIJHAWAN**: Vous avez mentionné avoir fait une offre  
21 à Janis Gray pour voir si Halifax pouvait aider en quelque sorte. Vous avez dit que cet  
22 appel-là aurait eu lieu aux alentours de 8 h; c'était avant que vous alliez au bureau, au  
23 téléphone... au bureau ou à la maison?

24 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense que c'était dans ma voiture.

25 **Me NASHA NIJHAWAN**: Avez-vous compris que Janis Gray était  
26 impliquée au poste de commandement de l'incident critique?

27 **Chef DAN KINSELLA** : J'ignore son rôle.

28 **Me NASHA NIJHAWAN**: Vous savez que c'était l'agent

1 responsable pour Halifax et...

2 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, son bureau est juste à côté du mien.

3 **Me NASHA NIJHAWAN**: Et vous ne saviez pas... vous ne pensiez  
4 pas qu'elle gérait la situation à Colchester?

5 **Chef DAN KINSELLA** : Mon offre, c'était... j'ai dit « Janis, avez-  
6 vous besoin de quelque chose? » Ce n'était pas granulaire; je voulais m'assurer qu'elle  
7 comprenait que l'offre... que j'avais fait l'offre.

8 **Me NASHA NIJHAWAN**: Pensez-vous qu'il aurait une personne  
9 plus appropriée à laquelle offrir de l'aide, si on parle d'aide dans le cadre de l'incident  
10 critique?

11 **Chef DAN KINSELLA** : C'est mon homologue, c'est ma liaison,  
12 c'est la personne à qui je parle en ce qui a trait à ce genre de choses et c'est la  
13 personne avec qui je parle à l'époque. Alors, j'offrais... je lui offrais des ressources, ce  
14 que j'aurais... je m'attendais à ce que la surintendante principale Gray fasse ses  
15 demandes pour voir s'il y avait quelque chose dont elle a besoin.

16 **Me NASHA NIJHAWAN**: Vous aviez un commandement en cas  
17 d'incident critique établi en même temps que vous parliez à elle?

18 **Chef DAN KINSELLA** : Je ne suis pas certain si c'était en même  
19 temps.

20 **Me NASHA NIJHAWAN**: Plus tard ce matin, vous aviez établi une  
21 intervention en cas d'incident critique; on a des preuves.

22 **Chef DAN KINSELLA** : Est-ce que Matthew l'a fait? Je pense que  
23 c'était aux alentours de 8 h.

24 **Me NASHA NIJHAWAN**: Êtes-vous au courant si votre  
25 commandant en cas d'incident critique a rejoint son homologue pour offrir de l'aide avec  
26 l'intervention?

27 **Chef DAN KINSELLA** : Je ne le sais pas.

28 **Me NASHA NIJHAWAN**: Ne l'avez-vous dirigé de ne pas faire

1 cela?

2 **Chef DAN KINSELLA** : Je n'ai pas fait cela.

3 **Me NASHA NIJHAWAN**: Je voudrais demander à Madame la  
4 greffière de mettre à l'écran la pièce 4245; c'est COM63041. Désolée, je vous ai donné  
5 le mauvais chiffre, je vais rééessayer. Je pense que c'est le COM63044. Désolée,  
6 63044. Désolée.

7 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Ça sera la pièce 4256.

8 **--- PIÈCE No. 4256 :**

9 (COMM0063044) Notes fait par un tire-ligne pour le  
10 surintendant en chef Matthew

11 **Me NASHA NIJHAWAN**: Merci bien, Madame la greffière. Avez-  
12 vous déjà vu ce document, chef Kinsella?

13 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, j'ai vu cela avant. Cela a été divulgué  
14 par la Commission, il y a différentes versions des notes du surintendant Matthews, mais  
15 ici, ce sont les notes prises par un préposé aux communications. Sa période  
16 d'approbation dure cinq ans.

17 **Me NASHA NIJHAWAN**: En ce qui a trait à votre sous-question  
18 (inaudible) établi, est-ce que c'est juste.

19 **Chef DAN KINSELLA** : Si c'est ce que ça dit, c'est ce que ça dit.

20 **Me NASHA NIJHAWAN**: Pour vous diriger, pointer en matière de  
21 point de vue temporel et au niveau de l'espace, la GRC est au courant du fait que  
22 l'auteur tuait des personnes, l'auteur était déjà à ce stade-là. On savait que l'auteur était  
23 actif de nouveau. Je veux vous demander, on le sait qu'il est à nouveau actif et qu'il est  
24 mobile en déplacement pendant la période que je vais vous présenter?

25 Madame, je voudrais que vous descendiez la page ici jusqu'à la  
26 prochaine page à une autre page.

27 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense que je vois à 11 h ... non, 10 h  
28 21, je m'excuse.

1                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Vous voyez 10 h 21, vous voyez le  
2 temps? Vous voyez 10 h 21?

3                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui, 10 h 21.

4                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Moi, je ne suis pas au courant que votre  
5 poste de commandement était en communication ou qu'il y avait de l'information qui  
6 était partagée d'un côté ou de l'autre. Donc, ces officiers-là aux commandes ne  
7 partageaient pas d'informations. Donc, je pense qu'il y a Monsieur Skinner...je pense  
8 qu'on parle de James Skinner ici, qui fait partie de la GRC. Il dit ici « I/C veut que  
9 j'appelle Jeff West de la RCMP » et puis ça répond ici « Veut qu'on lui demande... »  
10 Est-ce que vous êtes au courant de ce qui s'est passé à l'échelle du GTI?

11                   **Chef DAN KINSELLA :** Non.

12                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Donc, vous voyez que c'est deux  
13 contraires qu'on note ici, hein? Est-ce que vous pouvez nous expliquer qu'est-ce que  
14 (inaudible)?

15                   **Chef DAN KINSELLA :** Ben moi, je peux seulement présumer que  
16 c'est des notes personnelles, mais je peux pas interpréter exactement ce qui est écrit,  
17 mais mon offre (inaudible), c'était avant 10 h 20.

18                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Avant que l'auteur redevienne actif.

19                   **Chef DAN KINSELLA :** <Non interprété>.

20                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Donc, (inaudible) par contre votre poste  
21 de (inaudible).

22                   **Chef DAN KINSELLA :** Ben, moi, j'ai répété la même chose que  
23 vous là. Alors, l'agent Matthews pourrait venir s'expliquer dans (inaudible).

24                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Donc, vous avez pas voulu que l'agent  
25 Matthews fasse une entrevue?

26                   **Chef DAN KINSELLA :** Non. Non, c'est pas vrai que je lui ai  
27 refusé. (Inaudible) que l'agent Matthews.

28                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Pourquoi, s'il y a eu une entrevue,

1 pourquoi vous étiez...

2 **Chef DAN KINSELLA** : C'était la décision à monsieur Matthews.

3 C'était (inaudible) chaque agent pouvait prendre sa décision à savoir s'il acceptait une  
4 entrevue ou pas. Ça, c'était des gens qui (inaudible) de la gestion, alors c'était à eux de  
5 prendre une décision. Ils ont pris leur propre décision. Ils avaient eu aussi accès à des  
6 conseils.

7 **Me NASHA NIJHAWAN**: Alors, on va continuer à se demander  
8 qu'est-ce que ça veut dire (inaudible), à moins de (inaudible)...

9 **Chef DAN KINSELLA** : D'abord, la question, bon, et là je ferai une  
10 décision de venir ou de pas venir puis c'était sa décision, et puis je sens que chaque  
11 membre... vous avez, ils sont syndiqués, ils ont des consignes à suivre, c'est à eux  
12 autres de prendre leur propre décision. Je... à se demander exactement qu'est-ce que  
13 ça voulait dire ici, c'est (inaudible) que ça... Donc, vous dites que ça vous laissait... ça  
14 laissait à penser quoi? Ben, moi, je dis qu'on peut stipuler, c'est ce qui est (inaudible).  
15 Moi, ce que je comprends par contre, c'est que la Commission a le pouvoir d'éclaircir  
16 ça, si vous voulez. Enfin...

17 **Me NASHA NIJHAWAN**: C'est... on parle de 10 h 21, il y avait  
18 d'autres appels, on demandait au sergent Naugle à peu près... mais avant que le tueur  
19 se remette en action, qu'il y a eu un autre refus. Donc, on avait demandé à d'autres  
20 agents de (inaudible) et il y a eu une deuxième demande et... ah, je pense c'était à  
21 7 h 45 le matin, et ça, ça avait été (inaudible) aussi.

22 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, éventuellement j'ai appris, oui,  
23 effectivement.

24 **Me NASHA NIJHAWAN**: Il y avait des... il y avait un contact  
25 différent à 7 h 45 de celui qui était là à 1 heure le matin, que lui avait reçu la première  
26 demande. Cette information-là aurait pu être... je pense que l'agent Naugle disait que  
27 vous aviez demandé à huit membres de créer quatre équipes de deux agents s'il devait  
28 y avoir une menace qui devait éventuellement arriver à Halifax.

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Moi, je ne saurais pas exactement  
2 l'information que l'agent de garde connaissait, et qu'est-ce qu'il connaissait à ce  
3 moment-là.

4                   **Me NASHA NIJHAWAN**: Je veux qu'on soit très clairs en ce qui  
5 touche les informations.

6                   Madame, est-ce que vous pouvez utiliser la transcription de... sous  
7 un numéro spécifique ici? Allez à la page 30, s'il vous plait.

8                   C'est une transcription basée sur l'enregistrement radiophonique.  
9 Je pense que vous allez voir à 6:54 où Craig Robinson fait une mise à jour, il dit qu'il a  
10 parlé au sergent Clarke qui était au poste de commandement à ce moment-là.

11                  **Chef DAN KINSELLA** : Oui, c'était lui qui travaillait le quart de  
12 travail de jour.

13                  **Me NASHA NIJHAWAN**: Il dit :

14                               « Donc, on ne trouvait pas une femelle et elle a été  
15 trouvée, on sait qu'elle serait encore en vie, c'est le  
16 (inaudible) qui venait ici dans la région de Dartmouth  
17 et ça c'est, autrement dit, des paraphrases, alors tous  
18 les membres doivent avoir accès au (inaudible) et  
19 avec COC8 », donc c'est des armures et tout ça.

20                  Donc, c'est ce que vous avez pour travailler, n'est-ce pas? Alors,  
21 combien de carabines aviez-vous à ce moment-là et combien d'agents aviez-vous à ce  
22 moment-là?

23                  **Chef DAN KINSELLA** : Je pense que c'était cinq. Je ne suis pas à  
24 100 % sûr, je pense que c'était cinq.

25                  **Me NASHA NIJHAWAN**: Dans chaque division, y'en avait cinq?

26                  **Chef DAN KINSELLA** : Ne me citez pas (inaudible). Je ne calcule  
27 pas le montant de ces armes.

28                  **Me NASHA NIJHAWAN**: Donc, c'est un montant limité. Donc, est-

1 ce que tous vos agents sont entraînés, sont formés?

2 **Chef DAN KINSELLA** : Non.

3 **Me NASHA NIJHAWAN**: Donc, vous avez certains agents qui  
4 peuvent utiliser parce qu'ils ont reçu leur formation. Et on s'attend, oui, qu'ils utilisent  
5 ces armes-là lorsque c'est nécessaire. Donc, (inaudible) que vous avez eu à peu près  
6 14, 15 agents qui avaient reçu cette formation-là.

7 **Chef DAN KINSELLA** : À peu près, oui. (Inaudible) un montant  
8 approximatif oui.

9 **Me NASHA NIJHAWAN**: Donc, à 6 h 54, on vous a dit que le tueur  
10 est en vie et qu'il a peut-être été en direction d'Halifax.

11 **Chef DAN KINSELLA** : C'est ce que... oui, je pense que l'individu  
12 semblait nous avoir dit. Je ne pense pas qu'il y avait rien d'autre qui corroborait ce qu'il  
13 venait de dire, qu'il disait, il n'y avait rien qui nous disait qu'il était à Dartmouth. Et je ne  
14 le sais pas, y'a peut-être d'autres informations qu'il était ailleurs.

15 **Me NASHA NIJHAWAN**: Mais ça, c'est l'information que votre  
16 agent avait à ce moment-là. Allons un petit peu plus loin ici dans le document,  
17 page 30... non, dans 35, page 35. Et à... on voit à 7 h 17 :

18 « Bon, semblerait-il qu'il y a une patrouille... enfin, ça  
19 ressemble à une patrouille de (inaudible), il semblerait  
20 que... on sait qu'il y a un monsieur qui ressemble à  
21 un agent de la GRC, on sait qu'il a acheté des balles,  
22 beaucoup de balles la semaine d'avant. »

23 Maintenant, vous avez aussi... on peut voir un peu plus loin dans le  
24 document, on parle de la marque du véhicule. Bon, il y a un petit peu plus  
25 d'informations ici. On parle du BOLO, il dit qu'il y a eu une photo de l'auto-patrouille de  
26 la GRC, on parle de Cole Harbour, donc on sait qu'il a des cibles à Dartmouth, il s'est  
27 préparé, il a des armes. Alors, maintenant qu'on sait tout ça, maintenant que vous avez  
28 toute cette information-là, il y a une autre demande qui arrive du sergent Naugle, il dit



1 que... il demande s'il va avoir de l'aide à Halifax et la demande est refusée.

2 **Chef DAN KINSELLA :** Ça, c'est quelque chose qui était en action,  
3 vous voyez, ça évolue. L'information ici. Là, on a l'information; moi, je ne l'avais pas au  
4 moment où ça se passait, cette information. Je ne sais pas quelle partie de ce que  
5 l'inspecteur Boyd aurait vu, je ne sais pas ce que l'inspecteur Naugle est descendu  
6 diriger ça, moi, je connais pas ça, cette information-là. Ce que ça me semble aussi, par  
7 contre, que c'est... y'a de l'information qui veut dire que le tueur est armé, y'a un  
8 véhicule, donc je pense que l'information qu'il était armé était bien connue bien avant  
9 ça. Je pense qu'il y avait des gens qui avaient été tués, il y avait des (inaudible), il y a  
10 eu des décès. Ce qui est important pour moi, c'est qu'est-ce qu'on a comme  
11 information, à savoir où il est présentement au moment même et quelle est l'information  
12 qu'on cherche, qu'est-ce qu'on veut, qu'est-ce qu'on a comme informations. C'est ça  
13 l'autre morceau du casse-tête. Pour dire qu'on a de l'information et qu'il aurait pu dire,  
14 bon, on envoie toutes nos ressources à Truro, on aurait (inaudible) bon, on va étudier  
15 l'information et prendre des décisions avec même nos ressources limitées.

16 **Me NASHA NIJHAWAN:** Bon, je ne vous ai pas dit que toutes vos  
17 ressources devraient être déployées à Truro, j'ai dit que Me Naugle a demandé de  
18 déterminer le nombre d'agents qui était nécessaire pour agir à ce moment-là.

19 **Chef DAN KINSELLA :** Bon, moi, c'était sa décision, oui, et je suis  
20 d'accord avec sa décision. On avait un agent en place à ce moment-là, j'avais pas les  
21 informations que lui avait à ce moment-là, et, soyons justes, Charles parle de  
22 ressources ici et c'est ça son focus important et essayer d'avoir de l'aide. Lui, il prenait  
23 pas des décisions finales, il consulte des gens, il parle avec d'autres personnes, peu  
24 importe le cas, et il semblerait, lorsque Charles... lorsqu'on lui a demandé de créer les  
25 plans pour prévenir, c'est-à-dire de maintenir le confinement, Charles aurait parlé avec  
26 le commandant en chef, le nombre d'auto-patrouilles, d'agents qui étaient en  
27 (inaudible), mais je suis sûr que ça aurait étudié finement.

28 **Me NASHA NIJHAWAN:** Et, Chef, je pense que tout le monde

1 espère pour apprendre quelque chose, qu'est-ce qui est arrivé vraiment, et je peux  
2 apprécier que vous (inaudible)... à la défense de vos agents, OK, vous voulez les  
3 soutenir, mais moi, ce qui m'implique ici, c'est que, la prochaine fois, je ne sais pas si  
4 vos agents auraient une meilleure formation, qu'ils auraient appelé (phon.) la situation.  
5 Et donc, comment est-ce qu'un tueur peut arriver à Halifax à partir d'un tel moment.  
6 C'est un peu étrange. Est-ce que vous êtes d'accord?

7 **Chef DAN KINSELLA** : Ben là, vous faites de la spéculation, OK?  
8 Oui, c'est de la spéculation et c'est pour ça que c'est important de comprendre, pas  
9 seulement pour vous, mais pour nous tous, les (inaudible) de la situation, les situations  
10 changent, l'information qui arrive change. Il faudrait regarder ce qui se passe et dire,  
11 ben, voici, c'est un point où c'est évident qu'on est plus inquiet d'un aspect que d'un  
12 autre, et ça, c'est le point et ils ont pris des décisions à un moment donné. Et il y a des  
13 gens qui sont d'accord, des gens qui ne le sont pas. Charles n'était pas d'accord.  
14 Comme je vous dis, il a beaucoup d'expérience, il a beaucoup... il est passionné, les  
15 décisions devaient être prises tous les jours lorsqu'on parle de déploiement. Je ne sais  
16 pas si la prochaine fois on demanderait à tous nos membres de se présenter. Il y a des  
17 situations qui font en sorte que oui et tout dépend des décisions, mais de notre  
18 (inaudible), j'apprécie vos commentaires, on essaie toujours de s'améliorer, mais notre  
19 but est de déterminer comment on va agir la prochaine fois, mais comment est-ce qu'on  
20 va faire des déploiements, des bons déploiements.

21 Alors, ce qui va se sortir comme recommandations de la  
22 Commission ici, on va saisir, ben, si on se base sur tel ou tel fait, on va avoir besoin de  
23 tant d'officiers à tel moment donné. Alors, les recommandations de la Commission vont  
24 probablement nous aider à cet égard et puis ça va nous permettre de regarder ça d'un  
25 autre point de vue. Il ne faut pas oublier que c'est la situation la plus tragique d'un tueur  
26 actif au Canada et je ne sais pas si on aurait même pu savoir complètement toutes les  
27 ramifications ou si on aurait pu les prévoir. Alors, je pense qu'il faut réévaluer de la  
28 bonne façon.

1                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Donc, je vais terminer ici en (inaudible)  
2 mes références à ce document. Je vais vous montrer où le sergent Naugle se voit  
3 refuser sa demande.

4                   On peut aller à la page 42, s'il vous plait?

5                   Je vois ici, en haut, que Charles Naugle, je pense qu'il fait... il dit  
6 que il y a eu un refus d'une demande d'avoir plus de GTI.

7                   **Chef DAN KINSELLA :** Moi, ce que je comprends, c'est que je ne  
8 pense pas que c'est unique comme situation au sergent Naugle d'ailleurs. Je pense que  
9 ce que... dans une situation très dynamique, qui bouge très vite on prend des notes, les  
10 membres peuvent tout simplement dire ce dont ils ont besoin, c'est quand même  
11 enregistré, pour être capable d'y référer plus tard pour être sûr qu'on a les références,  
12 OK? Parce qu'il ne voulait pas nécessairement arrêter de faire ce qu'il faisait à ce  
13 moment-là.

14                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Donc, si on se fie à l'information de  
15 Derrick Boyd, on a déterminé qu'il n'y avait pas eu de... justement de... il y aurait eu un  
16 refus à la demande et de donner des informations sur la décision. Maintenant, allons à  
17 ces notes, allons voir directement à la preuve qui finit par un « 7 ». Allez à la page 2...  
18 3. Vous voyez ici, en haut, on n'est pas... on ne pouvait pas vraiment comprendre ce  
19 qu'il dit à l'audio, mais je (inaudible) la demande additionnelle de GTI :

20                   « J'ai refusé. Je crois que Gabriel n'est pas à  
21 Halifax. »

22                   Est-ce que vous êtes d'accord qu'il fallait appeler à ce moment-là  
23 ou...

24                   **Chef DAN KINSELLA :** Moi, c'est la première fois que je vois cette  
25 pièce, petite preuve ici. Je ne sais pas qu'on sait qu'il est à Halifax à ce moment-là, on  
26 sait qu'il est quelque part. Est-ce qu'il est dans la municipalité d'Halifax? On ne le savait  
27 pas. Alors, si on a une information, est-ce qu'on agit exactement sur une seule  
28 information? Il y a toujours des situations... selon mon expérience, en tout cas, il faut

1 prendre toute la situation en ligne de compte et dans le cas particulier ici, je pense qu'il  
2 y avait des informations qui disaient qu'il s'en venait et on savait très, très, très bien à  
3 1 heure du matin qu'il pouvait venir vers Halifax, c'est pourquoi que la GRC nous avait  
4 informés, ils nous ont demandé d'avoir un périmètre autour de la maison. On savait qu'il  
5 pouvait venir, alors... et plusieurs heures plus tard, je ne sais pas combien d'heures  
6 plus tard, mais on n'a toujours pas... l'information a été renforcée, mais on le savait  
7 déjà qu'il pouvait venir. Alors, toutes ces décisions sont prises selon la totalité de  
8 l'information et les nouvelles informations qui entrent à ce moment-là.

9 **Me NASHA NIJHAWAN:** La demande <non interprété>...

10 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne sais pas <non interprété>...

11 **(PAS D'INTERPRÉTATION)**

12 C'est certain, sans savoir les détails précis.

13 **Me NASHA NIJHAWAN:** Une dernière question, Monsieur le chef.  
14 Vous avez dit dans vos réponses que l'auteur ne s'est jamais rendu dans la zone de  
15 compétence de la Police régionale d'Halifax. Je présume qu'on parle de Waverly Road  
16 et Dartmouth dans la zone de patrouille de la Police régionale d'Halifax. Est-ce que  
17 vous voulez dire dans votre réponse... vous voulez dire la zone de séparation où la  
18 GRC a la compétence et nous, nous avons la compétence?

19 **Chef DAN KINSELLA :** J'ai peut-être un peu tort, je ne suis pas  
20 tout à fait sûr c'est où le point de séparation, mais je pense que c'est certainement dans  
21 cette zone-là, et je ne pense pas qu'il s'était rendu dans les zones de compétence de la  
22 Police régionale d'Halifax.

23 **Me NASHA NIJHAWAN:** Nous savons tous qu'il a été abattu dans  
24 le Big Stop d'Enfield, c'est juste à l'intérieur de la municipalité régionale d'Halifax, mais  
25 la zone de patrouille du district d'Halifax de la GRC. D'autres questions sur lesquelles je  
26 voudrais votre point de vue, selon un mandat qui cherche à regarder vers l'avenir, nous  
27 sommes chanceux que les membres de la GRC l'ont abattu au Big Stop à Enfield. Il est  
28 juste de présumer, dans les circonstances, qu'il était plutôt déterminé de continuer son

1 déplacement vers Halifax.

2                   Étant donné que votre commandant en cas d'incidents critiques,  
3 pour des raisons que nous ignorons, qu'il n'a pas été en contact avec le poste de  
4 commandement de la GRC et que vous aviez limité votre contact avec Janis Gray,  
5 comment est-ce que cela aurait fonctionné s'il avait rentré plus loin dans le district  
6 d'Halifax, jusque dans la frontière de la municipalité régionale d'Halifax? Comment est-  
7 ce que votre commandant en cas d'incidents critiques aurait fait s'il avait fait la décision  
8 d'attendre une demande?

9                   **Chef DAN KINSELLA** : Je m'attends à ce que le commandant en  
10 cas d'incidents critiques avait des plans avec le sergent Naugle et Carlisle de prendre  
11 les bonnes mesures et d'être en mesure d'intervenir comme il se doit. Vous avez dit il y  
12 avait de bonnes connaissances et je veux... ça m'intéresse de faire le suivi là-dessus  
13 au sujet de qu'est-ce qui se passe avec les membres au niveau du IES. Tout cela aurait  
14 été intervenu comme ils ajustaient leurs plans et leurs interventions.

15                   **Me NASHA NIJHAWAN**: On n'a pas de leçon à tirer au sujet de  
16 l'intervention et l'interopérabilité?

17                   **Chef DAN KINSELLA** : Il y en a certainement. Nous avons parlé  
18 d'une bonne partie de cela et on a beaucoup parlé d'interopérabilité et de ce genre de  
19 choses. Je pense que ce que vous... là où vous en venez, c'est quoi la meilleure façon  
20 d'interagir dans... pendant ce genre de situations lorsqu'il y a la compétence d'une  
21 autre agence intervient, nous espérons des recommandations pour voir qu'est-ce que...  
22 comment on aurait fait les choses différemment. Comme je viens de dire, mon attente,  
23 c'était que la GRC était...avait le commandement de la situation, qu'ils étaient bien  
24 équipés, qu'ils feraient ce dont ils devaient faire. Il y avait... on a fait des offres claires à  
25 l'endroit de la GRC et vous avez spéculé si c'était à la bonne personne, alors il y a des  
26 communications à compléter dans plusieurs domaines pour s'assurer que les  
27 personnes appropriées reçoivent l'aide convenable ou la capacité de demander de  
28 l'aider lorsque cela a besoin.

1                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Je vous promets, c'est la dernière  
2 question. Quel est le travail que votre agence fait pour s'assurer qu'elle tire des leçons  
3 plutôt que juste attendre des leçons, attendre les réponses de la Commission?

4                   **Chef DAN KINSELLA :** Nous participons avec... nous participons  
5 à la Commission. Je... il y a un dialogue au niveau du GTI, des discussions entre la  
6 GRC et la Police régionale d'Halifax, nous les couvrons régulièrement lorsqu'ils sont en  
7 ville et à l'extérieur de la ville, on couvre les services les uns les autres. Je n'ai pas eu  
8 une discussion avec le commandement de la GRC, « la prochaine fois préférez-vous  
9 qu'on s'avance et on s'aide... et on vous aide? » Peut-être que c'est une conversation à  
10 avoir. Je sais du point de vue historique c'est pas ce qu'ils ont voulu, mais il y a des  
11 beaux jours qui s'en viennent et des nouveaux personnels de commandement qui s'en  
12 viennent. J'ai rejoint le nouveau commandant du district, alors j'ai hâte à tout dialogue,  
13 toute discussion, et tous les plans que nous pouvons instaurer pour combler les écarts  
14 s'il y en a.

15                   **Me NASHA NIJHAWAN:** Merci bien de votre temps et de vos  
16 réponses, Chef.

17                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre Nijhawan.  
18 Monsieur Pink... Maitre Pink.

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me RON PINK:**

20                   **Me RON PINK:** Bonsoir, Monsieur... bonsoir, Chef. Je m'appelle  
21 Ron Pink, je suis là au nom de la CPA et la Police régionale d'Halifax est membre de  
22 cette organisation. Nous avons droit de comparaître. Je suis là avec ma collègue Katrin  
23 MacPhee. Nous avons quelques sujets, des sujets complètement différents. Je sais que  
24 c'est tard et ç'a été une longue journée pour vous, on va essayer de faire rapidement.

25                   Savez-vous, Chef, combien d'entre vos membres étaient actifs  
26 dans cet incident pendant les deux jours? Le nombre total de membres de votre  
27 département?

28                   **Chef DAN KINSELLA :** Je ne sais pas précisément, je pense que

1 c'est au-delà de 100 personnes.

2 **Me RON PINK:** Est-ce que ça serait des agents de police de la  
3 patrouille et des sous-officiers et vos équipes de leadership ainsi que l'IES?

4 **Chef DAN KINSELLA :** Je pense que ça serait tout le monde  
5 impliqué, mais je n'ai pas de chiffres précis.

6 **Me RON PINK:** Connaissez-vous la décomposition ou combien  
7 seraient policiers et combien seraient IES?

8 **Chef DAN KINSELLA :** Non, je ne sais pas.

9 **Me RON PINK:** Combien de membres IES seraient sur le quart de  
10 travail à un moment donné, environ?

11 **Chef DAN KINSELLA :** Ça pourrait être de 16 à 18.

12 **Me RON PINK:** Disons 16-18. Alors, cet incident a eu lieu pendant  
13 combien de quarts de travail? C'est trois quarts de travail?

14 **Chef DAN KINSELLA :** Ç'a commencé le soir du 18, ç'a continué  
15 dans la journée du 19. Nos quarts de travail, c'est de 7 heures à 7 heures, alors samedi  
16 de 7 heures à 7 heures, le lendemain, le prochain quart de travail, c'était un quart de  
17 travail de jour, ça serait de 12 heures, alors deux quarts de travail.

18 **Me RON PINK:** Savez-vous... saviez-vous, Chef, que plusieurs  
19 membres dans l'IES savaient... connaissaient Madame la gendarme Stevenson?

20 **Chef DAN KINSELLA :** Je sais que... oui, plusieurs membres  
21 d'IES la connaissaient et plusieurs membres du service aussi. Elle avait travaillé dans la  
22 zone avant moi et plusieurs membres la connaissaient, elle et sa famille.

23 **Me RON PINK:** On me dit qu'ils l'aimaient bien, la gendarme  
24 Stevenson.

25 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, je comprends qu'on l'aimait bien.

26 **Me RON PINK:** Chef, pouvez-vous nous dire si la Police régionale  
27 d'Halifax et le système de surcharge pour les appels au centre de répartition de la GRC,  
28 est-ce que vous les recevez...

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Vous demandez si la Police régionale  
2 d'Halifax...

3                   **Me RON PINK**: C'est la zone de surcharge que votre centre de  
4 communications... c'est ce qui comble quand il y a surcharge.

5                   **Chef DAN KINSELLA** : Il y a quatre centres téléphoniques. Le  
6 nôtre, le STO, est dans Kentville et l'autre à la municipalité régionale de Cap-Breton, et  
7 il y a une surcharge... un protocole de surcharge et si l'un peut pas répondre, ça passe  
8 à un autre centre téléphonique. Je ne suis pas certain, mais ils sont proches, alors c'est  
9 logique.

10                  **Me RON PINK**: Savez-vous combien de temps que c'est instauré?  
11 Ça existait avant votre temps de chef?

12                  **Chef DAN KINSELLA** : Les procédures de surcharge et des  
13 centres téléphoniques? Oui, avant mon temps.

14                  **Me RON PINK**: Savez-vous combien longtemps?

15                  **Chef DAN KINSELLA** : Non.

16                  **Me RON PINK**: Savez-vous, Monsieur, au niveau des centres de  
17 communication de la Police régionale d'Halifax que tous les membres des centres de  
18 communication écoutaient la diffusion de tous les appels liés à ce qui se passait ce jour-  
19 là? Saviez-vous ça?

20                  **Chef DAN KINSELLA** : J'ai appris cela, j'ai appris qu'ils écoutaient  
21 la radio dans le Centre de communication. Je ne sais pas si tous les membres  
22 écoutaient, mais peut-être que oui.

23                  **Me RON PINK**: On me dit que c'était disponible à tout le monde qui  
24 voulait écouter. Seriez-vous d'accord?

25                  **Chef DAN KINSELLA** : Je n'ai pas de commen... je ne pourrais  
26 pas faire un commentaire à cet égard.

27                  **Me RON PINK**: Savez-vous quel superviseur était de garde cette  
28 journée-là?



1                   **Chef DAN KINSELLA** : Non, je ne sais pas.

2                   **Me RON PINK**: Savez-vous, Monsieur, si des membres de la  
3 Police régionale d'Halifax étaient au Big Stop de Irving lorsque l'auteur a été abattu?

4                   **Chef DAN KINSELLA** : D'après ce que je comprends, c'est qu'il y  
5 en avait dans la zone ou qui étaient sur les lieux. J'ai appris ça par après.

6                   **Me RON PINK**: Est-ce que vous connaissez ces gens-là?

7                   **Chef DAN KINSELLA** : Pas de mémoire, non.

8                   **Me RON PINK**: Savez-vous combien il y en avait?

9                   **Chef DAN KINSELLA** : Je ne sais pas. C'est un nombre limité et  
10 j'ignore le nombre limité.

11                   **Me RON PINK**: Deux, quatre, six, huit?

12                   **Chef DAN KINSELLA** : Je ne sais pas précisément. Je ne pense  
13 pas qu'il y en avait 20 ou 10 d'emblée lorsque ça s'est produit, je pense que c'était un  
14 nombre limité. D'après ce que je comprends, que ça soit dans les environs où ils se  
15 sont déplacés dans la zone, fondé sur les renseignements que l'auteur s'avancait, mais  
16 c'est une spéculation.

17                   **Me RON PINK**: C'était des membres de la GTI?

18                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui, je pense que l'équipe GTI y était.

19                   **Me RON PINK**: Et est-ce qu'ils étaient là avec ou sans permission?

20                   **Chef DAN KINSELLA** : Je ne sais pas. Le commandant en cas  
21 d'incidents critiques a ces renseignements-là.

22                   **Me RON PINK**: Vous avez aucune idée comment il se fait qu'ils se  
23 sont rendus là? Vous avez aucune idée comment ça se fait qu'ils soient rendus là?

24                   **Chef DAN KINSELLA** : C'est une spéculation de ma part, mais je  
25 présume qu'on les a déployés là à un moment donné et comme ils écoutaient les  
26 renseignements – c'est une spéculation –, il y a quelque chose qui les a attirés au Big  
27 Stop, ils ont entendu des renseignements et probablement ils voulaient se rendre pour  
28 aider.

1                   **Me RON PINK:** Alors, dans la dernière année ou un an et demi,  
2 vous n'avez fait aucune demande pour pouvoir savoir comment il se fait que ces  
3 individus-là se sont rendus à cet emplacement-là à ce moment critique là.

4                   **Chef DAN KINSELLA :** Au Big Stop? Non, j'ai pas fait d'enquête  
5 définitive.

6                   **Me RON PINK:** Alors, changeons de sujet un peu. Chef, et ça  
7 serait juste de dire que vous, en tant que chef de votre département, vous préconisez  
8 fortement les santés en matière de santé mentale pour tous les membres de votre  
9 département?

10                  **Chef DAN KINSELLA :** Je pense que je l'ai mentionné plus tôt, je  
11 ne suis pas sûr si vous étiez là, Maitre Pink, j'ai mentionné l'importance de cela plus tôt  
12 et je soutiendrais tous les programmes disponibles pour aider nos membres.

13                  **Me RON PINK:** Je vous parle de vous-même personnellement, que  
14 vous personnellement, vous préconisez fortement le fait de pouvoir fournir des  
15 protections en matière de santé mentale pour vos employés. Seriez-vous d'accord?

16                  **Chef DAN KINSELLA :** C'est ce qu'on fait dans ce sens-là.  
17 Récemment, il y a eu un processus du budget, peut-être que vous savez cela, et une  
18 partie du fondement de ce processus-là, c'était moi, et j'ai été parler aux commissaires  
19 sur les lieux de travail et les conseillers de l'importance de ce point-là et je pense que  
20 c'est important.

21                  **Me RON PINK:** Merci. Alors, vous reconnaissez que, au fil des ans,  
22 la santé mentale est devenue une énorme préoccupation pour plusieurs de vos  
23 membres ou c'est certainement une préoccupation.

24                  **Chef DAN KINSELLA :** Absolument.

25                  **Me RON PINK:** Et il serait juste de dire que, dans votre rôle comme  
26 chef, s'assurer que la santé mentale est protégée et abordée dans la mesure du  
27 possible, est-ce que c'est bien ça?

28                  **Chef DAN KINSELLA :** Oui, absolument.

1                   **Me RON PINK:** Merci. Seriez-vous d'accord... au courant du fait,  
2 Chef, que le quart de travail du Centre des communications, que, collectivement, ils  
3 n'ont jamais fait l'objet d'un débriefage par votre département suite aux incidents?

4                   **Chef DAN KINSELLA :** Je ne savais pas cela.

5                   **Me RON PINK:** Merci. Saviez-vous, Chef, que les membres du  
6 service des communications ont organisé eux-mêmes des séances des counselling  
7 pour les effectifs du Centre des communications avec une conseillère à Truro, non pas  
8 par l'entremise du département?

9                   **Chef DAN KINSELLA :** Pas de façon spécifique. Vous disposez  
10 clairement de plus de renseignements que moi. Je sais qu'on a envoyé un officier  
11 supérieur au Centre des communications le jour même pour fournir du soutien et pour  
12 vérifier comment ça se passait. Je devais vérifier avec eux pour faire davantage  
13 d'enquêtes sur ces aspects-là. Vous dites clairement que nous n'avons pas soutenu les  
14 membres du Centre des communications.

15                   **Me RON PINK:** Je vous suggère en fait qu'il n'y avait aucune  
16 protection formelle en matière de santé mentale pour les effectifs au Centre des  
17 communications.

18                   **Chef DAN KINSELLA :** C'est pas que je mets en doute votre  
19 parole, mais je dois poser des questions, mais je m'attends à ce qu'on aurait fourni du  
20 soutien à ces gens-là.

21                   **Me RON PINK:** Alors, continuons, passons à autre chose. Il est  
22 vrai que le département n'a pas de psychologues, de professionnels que vous avez  
23 embauchés afin que les membres, lorsqu'il est nécessaire, puissent faire référence à un  
24 professionnel ou même faire un renvoi eux-mêmes sans devoir passer par un  
25 superviseur ou qui que ce soit? C'est vrai, n'est-ce pas?

26                   **Chef DAN KINSELLA :** Mais l'accès aux services professionnels,  
27 on peut y accéder par un renvoi de service d'aide aux familles et aux employés.

28                   **Me RON PINK:** Je le sais bien, mais je parle d'un renvoi direct. Si

1 vous, comme chef, vous voyez qu'un membre x, vous pensez qu'il éprouve des  
2 difficultés, un membre x, je suggère que vous appelez docteur tel et tel immédiatement  
3 et là vous allez le voir dans les prochaines 24 ou 48 heures. Il n'y a personne que le  
4 département embauche à cet égard. Est-ce que c'est juste?

5 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne suis pas sûr que c'est juste. Nous  
6 avons accès à des services professionnels par l'entremise des programmes d'aide aux  
7 employés et aux familles. D'un sens juridique, c'est peut-être pas une embauche  
8 directe, mais je sais que le service des programmes d'aide aux familles et aux  
9 employés peut faire référence à des consultants.

10 **Me RON PINK:** Mais je parle de quelque chose d'immédiat. Vous  
11 ne pouvez pas appeler quelqu'un immédiatement pour que quelqu'un soit vu aujourd'hui  
12 ou demain immédiatement. N'est-ce pas vrai?

13 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne suis pas d'accord. Je pense que si je  
14 devais appeler le service d'aide aux familles et aux employés, que je pourrais recevoir  
15 des services aujourd'hui.

16 **Me RON PINK:** Vous pensez pouvoir recevoir des services  
17 aujourd'hui? C'est ça votre témoignage?

18 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ça ma compréhension.

19 **Me RON PINK:** Vous êtes le chef, vous êtes d'accord que la santé  
20 mentale est importante et que la santé mentale est importante pour vous et la gestion  
21 de votre personnel. C'est important pour tout le monde, mais certainement pour vous et  
22 les membres de votre département.

23 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, c'est très important.

24 **Me RON PINK:** Mais moi, je vous suggère, Monsieur, que le  
25 service d'aide aux familles et aux employés a des consultants auxquels ils peuvent...  
26 on peut faire des renvois, mais vous ne savez pas combien de temps que ça prend  
27 pour accéder, avoir à un rendez-vous. Est-ce que c'est juste?

28 **Chef DAN KINSELLA :** Non. Je ne sais pas directement comme

1 ça, je ne sais pas combien de temps que ça prend, mais je peux vous dire, vous parler,  
2 il me semble, de façon hypothétique d'une situation d'urgence, et je pense que si on  
3 devait avoir... obtenir des services d'urgence, on pourrait le faire.

4 **Me RON PINK:** Alors, finalement, vous êtes d'accord que si ce  
5 n'est pas le cas, ça devrait être le cas. Seriez-vous d'accord avec cela?

6 **Chef DAN KINSELLA :** Oui. J'aimerais bien avoir un psychologue  
7 ou un psychiatre qui travaille pour les services policiers, ça serait très bien, ça serait  
8 l'idéal. Ça serait l'idéal.

9 **Me RON PINK:** Est-ce que cela fait partie de vos plans?

10 **Chef DAN KINSELLA :** Ça fait partie des plans, ça fait partie du  
11 programme plus élargi de réintégration que nous cherchons à combler. Nous avons  
12 récemment reçu une approbation pour un gendarme de réintégration. Comme vous le  
13 savez, on travaille à un programme plus élargi. Un élément plus large, c'est les services  
14 psychologiques et d'autres éléments aussi. Voilà, c'est la direction, c'est là où on se  
15 pointe.

16 **Me RON PINK:** C'est louable. Chef, est-ce que c'est une question  
17 de budget ou est-ce que c'est une question d'autre chose?

18 **Chef DAN KINSELLA :** Bon, certainement, le budget, c'est un  
19 facteur pour l'effectif, le personnel, et l'établissement d'une unité de réintégration.  
20 Comme vous le savez, cela fait partie des discussions budgétaires de l'année dernière  
21 et probablement cette année aussi. On doit faire davantage à cet égard, c'est sûr, on va  
22 continuer de faire des progrès.

23 **Me RON PINK:** Alors, il serait juste de dire que si la Commission  
24 devait dire que le traitement des préoccupations de santé mentale pour les officiers, les  
25 agents de police de première ligne, qui comprend le Centre des communications, est un  
26 besoin fondamental dans les forces policières modernes, vous seriez d'accord avec  
27 cette recommandation-là?

28 **Chef DAN KINSELLA :** Je serais d'accord avec cela, oui.

1                   **Me RON PINK:** En fait, vous avez été plus loin, vous avez  
2 (inintelligible), Chef, on dit qu'on veut aller au-devant des recommandations sujet aux  
3 limites du budget, pourriez-vous le dire de nouveau?

4                   **Chef DAN KINSELLA :** Je ne peux pas le répéter. Je ne me  
5 rappelle pas. Désolé, c'est tard.

6                   **Me RON PINK:** Ma question était : nonobstant les  
7 recommandations de la Commission, que vous voulez avoir une longueur d'avance et le  
8 faire, si possible, sujet aux préoccupations budgétaires.

9                   **Chef DAN KINSELLA :** Pour la réintégration et tout ce que ça  
10 englobe?

11                   **Me RON PINK:** La réintégration et s'assurer que tous vos membres  
12 sont traités dès que possible, s'il y a un signe... (inaudible).

13                   **(PROBLÈME TECHNIQUE)**

14                   **Me RON PINK:** Vos membres sont partis, sont couverts par  
15 l'assurance, hein?

16                   **Chef DAN KINSELLA :** Est-ce qu'on parle ici de la santé mentale?

17                   **Me RON PINK:** C'est ça.

18                   **Chef DAN KINSELLA :** Je ne sais pas exactement le nombre de  
19 personnes qui sont couvertes.

20                   **Me RON PINK:** Est-ce que vous avez si le Bureau de la santé offre  
21 des services instantanés? On parle de traitements psychologiques pour vos membres.

22                   **Chef DAN KINSELLA :** Je pense que ça vient justement.

23                   **Me RON PINK:** Vous en revenez à dire si on l'appelle tout de suite,  
24 est-ce qu'on a une réponse tout de suite?

25                   **Chef DAN KINSELLA :** Ça, je ne le sais pas jusqu'à quel point et  
26 les détails de leurs (inaudible).

27                   **Me RON PINK:** Je sais qu'ils offrent des services, mais  
28 (inaudible)... disons, qu'il y avait des programmes de retour au travail après qu'ils ont

1 fait des demandes, y'a tout un processus (inaudible), et on parle... là, on parle de deux  
2 choses qui peuvent se produire au fil du temps.

3 **Chef DAN KINSELLA :** (Inaudible) selon les circonstances que  
4 vous décrivez ici, si un membre a besoin d'un service immédiat, on aurait accès à des  
5 services le plus tôt possible à partir de... on ne serait pas obligés d'aller à la WSB, non.  
6 On ne serait pas obligés, mais on aurait d'autres services.

7 **Me RON PINK:** Mais dans un monde parfait... enfin, dans un  
8 monde plus parfait, vous voudriez avoir des services experts immédiats, instantanés,  
9 OK? Peu importe qui a besoin de ces services-là, n'est-ce pas?

10 **Chef DAN KINSELLA :** Ben, oui, c'est ça qu'on essaie d'avoir,  
11 hein? Il y a un processus de réintégration et on est... on travaille là-dessus, alors...

12 **Me RON PINK:** Alors, je n'ai plus de questions.

13 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Pink.

14 Madame MacPhee?

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PATRICIA MacPHEE:**

16 **Me PATRICIA MacPHEE :** Bonjour chef,

17 **Chef DAN KINSELLA :** Bonjour.

18 **Me PATRICIA MacPHEE :** Je m'appelle Patricia MacPHEE, je suis  
19 accompagnée de mes collègues, de mes deux collègues. Je vais commencer par mes  
20 deux questions. Est-ce que vous avez une politique sur la préparation aux alertes?

21 **Chef DAN KINSELLA :** À ce moment-là, non.

22 **Me PATRICIA MacPHEE :** Est-ce que vous avez des protocoles  
23 avant les... l'incident?

24 **Chef DAN KINSELLA :** Non, moi je suis (inintelligible) du  
25 Pacifique, ça ferait partie d'une politique.

26 **Me PATRICIA MacPHEE :** Est-ce que vous avez des documents à  
27 l'interne? Soit à Halifax ou à... à... à... en ce qui touche à l'utilisation de ces protocoles  
28 et de ces systèmes?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : S'il y avait effectivement des pertes  
2 massives, ce qu'on avait, c'était une compréhension de la capacité. Et ce qu'on pourrait  
3 peut-être faire. Selon les facteurs, comme je l'ai mentionné ce matin. Alors je reviendrai  
4 pas là-dessus. Mais on avait des politiques en place, sur la façon de ce qu'on pourrait  
5 faire si ce qui pouvait se passer différent.

6                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Qui est au courant?

7                   **Chef DAN KINSELLA** : Les gens de l'organisation.

8                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Comment est-ce qu'ils sont au courant,  
9 eux autres, de ces protocoles?

10                  **Chef DAN KINSELLA** : Je sais pas exactement si c'est une  
11 semaine ou deux avant, je suis pas sûr, mais on avait... on s'en était justement dans  
12 les situations de... de... des protocoles à cause de la Covid, par exemple. Donc, on a  
13 eu des discussions et c'est ça qu'on a utilisé comme matériel de base pour entamer nos  
14 discussions. Alors c'est la même chose qu'on utilise dans le cas les alertes Amber. Et  
15 dans d'autres situations qui peuvent surgir.

16                  **Me PATRICIA MacPHEE** : Alors, c'était (inintelligible). Est-ce que  
17 vous avez eu des belles discussions sur... avec le 9-1-1? Sur ce qui s'est passé, en ce  
18 qui touche la Covid ou vous avez dit : Bon, ben étant donné ce qui se passe avec la  
19 Covid, mais non on peut utiliser ça dans la nouvelle situation?

20                  **Chef DAN KINSELLA** : Non. C'était... c'était pas une situation  
21 d'Information formelle, mais ça a fait partie des discussions. On dirait, ben, regardez,  
22 dans les circonstances, on pourrait utiliser ça.

23                  **Me PATRICIA MacPHEE** : Alors est-ce que vos membres savaient  
24 quand est-ce que c'est approprié d'utiliser ces protocoles-là, et est-ce que ça fait par...  
25 ils sont au courant des protocoles, ils sont au courant des documents, etc?

26                  **Chef DAN KINSELLA** : Je pense qu'il y avait une compréhension,  
27 justement... le... le... (inintelligible) du gouvernement, à ce moment-là, avait déjà du  
28 travail fait là-dessus.



1                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Est-ce que vous pensez que vos  
2 membres étaient au courant de ça.

3                   **Chef DAN KINSELLA** : Je sais pas. Je sais pas si tous les  
4 membres étaient au courant. Les commandants, peut-être, de CIC, peut-être, je sais  
5 pas.

6                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Les inspecteurs, les officiers de  
7 commande?

8                   **Chef DAN KINSELLA** : Que je dis, moi, tout ce que je sais, c'est  
9 que moi je suis au courant, j'étais au courant à ce moment-là, de ces protocoles. Il y en  
10 a d'autres qui étaient au courant et moi je peux pas parler au nom de tout le monde ici.  
11 Mais ce que comprends, c'est qu'il y avait des gens qui étaient au courant.

12                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Donc, c'est une distinction importante  
13 ici. Parfait. Parce quand vous dites qu'il y a une certaine compréhension, une  
14 certaine... si ça ressemble à la Covid, est-ce que ça ressemble à des alertes Ambert?  
15 Comme vous l'avez dit, je sais pas, même si on a des systèmes ici, je sais pas si les  
16 Néo-Écossais sont au courant. Comment utiliser le protocole de un à... à... a... d'une  
17 situation à l'autre. Moi je...je... j'ai pas vu de documents, j'ai pas vu de protocole, j'ai  
18 rien vu à l'interne, moi, qui suggère quant à l'organisation. Que vous étiez, que les gens  
19 sont au courant sur la façon d'utiliser le système dans une telle situation.

20                   **Chef DAN KINSELLA** : Moi, je pense que s'il y a une distinction  
21 importante ici. Certainement, on a beaucoup plus de connaissances maintenant. Mais à  
22 ce moment-là, (inintelligible) moi j'étais au courant que (inintelligible) était une  
23 plateforme qu'on utilise là-bas en... pour envoyer des alertes. Et la (inintelligible)  
24 ressemble beaucoup aux alertes Amber. Moi je sais que ça existait, je ne connaissais  
25 pas les... tous les détails mais je sais que ça existait, je savais que ça existait. Et puis il  
26 y avait d'autres personnes qui comprenaient aussi que cette chose-là existait.

27                   **Me PATRICIA MacPHEE** : (Inintelligible) vous êtes en train de... je  
28 vous dis : Est-ce que vos commandants étaient au courant?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Je peux pas dire que définitivement que  
2 oui ou que non, ils étaient au courant ou pas, je pense que, en partie, il y a une  
3 différence entre comprendre un système et tout comprendre le système. Et ce qui  
4 pourrait être applicable. Je pense que, il y avait une connaissance, je pense que  
5 (inintelligible) de dire que les gens connaissaient, étaient au courant du système.  
6 Surtout qu'on avait eu un.. un... un appel de IMO qui disait qu'on pouvait utiliser ce  
7 système-là. Je pense que ça renforçait, justement, le fait qu'on connaissait des choses.

8                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Et je sais que dans vos témoignages  
9 d'aujourd'hui, vous avez dit que quelqu'un vous a demandé si vous pouviez utiliser le  
10 système, alors, vous voyez, vous nous aviez dit que vous avez un appel du IMO.  
11 Quand est-ce que la GRC a reçu un appel de l'IMO, vous êtes au courant? C'est à peu  
12 près 11 h 15 dimanche matin, ça vous surprend?

13                   **Chef DAN KINSELLA** : Je sais pas, je sais pas.

14                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Est-ce que vous étiez au courant que la  
15 GRC avait ouvert, avait fait des (inintelligible)?

16                   **Chef DAN KINSELLA** : Non, je suis pas au courant de  
17 (inintelligible). J'ai entendu des (inintelligible) selon les quelques... plus tard le soir, il y  
18 avait eu des demandes de... de... des gens de la GRC qui étaient sur (inintelligible), qui  
19 voulaient savoir s'il y avait des (inintelligible) des... enfin. Je ne veux pas mentionner  
20 aucune des parties ici.

21                   **Me PATRICIA MacPHEE** : OK. Je pense que selon moi, c'est la  
22 police d'Halifax était au courant de ces choses-là. Parce que vous avez des documents  
23 à l'interne qui disaient comment utiliser le système de la (inintelligible).

24                   **Chef DAN KINSELLA** : Avant, ben, je... je pense pas qu'avoir les  
25 documents dit qu'on était au courant de comment ça fonctionne.

26                   **Me PATRICIA MacPHEE** Et autre chose, lorsque j'y pense, on sait  
27 que ça existe, mais ça veut pas dire que parce que vous savez que ça existe, que vous  
28 avez les connaissances (inintelligible).

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Je sais que ça existe en tant qu'outil, parce  
2 que j'ai des informations selon lesquelles que vos membres avaient une connaissance  
3 qu'ils pouvaient utiliser ça en tant qu'application.

4                   **Chef DAN KINSELLA** : Je n'ai pas les bilans à cet égard.

5                   **Me PATRICIA MacPHEE** : On peut faire un sondage si vous  
6 voulez. Est-ce que les policiers d'Halifax, après les événements ont vérifié, à savoir si  
7 ça l'aurait été utile?

8                   **Chef DAN KINSELLA** : Nous autres, on s'est dit qu'on devrait se  
9 pencher sur, justement (inintelligible) en tant qu'outil. Ça été mis de l'avant par des  
10 personnes qui ont dit que... il y a des personnes qui ont dit qu'il y a certains problèmes  
11 avec ces outils-là et qu'on devrait se mettre à jour. On n'a pas dit immédiatement, bon  
12 ben, (inintelligible) entièrement élaborer un plan tout de suite. Non, On s'est dit qu'il y  
13 avait beaucoup de... de... de révision à faire avant d'implanter.

14                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Donc, ça s'est fait après les pertes  
15 massives que vous avez, vous vous êtes penchés sur (inintelligible).

16                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui, on a commencé (inintelligible), mais je  
17 vais être clair, qu'il y avait des connaissances que cette chose-là existait en tant  
18 qu'outil.

19                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Je veux clarifier, c'est votre  
20 connaissance. Je pense que vous pouvez pas parler au nom des gens qui étaient là,  
21 qui étaient dans les opérations.

22                   **Chef DAN KINSELLA** : Ben vous me posez la question à moi.

23                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Moi je vous dis (inintelligible), est-ce  
24 que vous êtes au courant, est-ce que les policiers d'Halifax étaient au courant de cette  
25 (inintelligible) en tant qu'outil? Et je vous ai demandé si vous aviez des connaissances,  
26 si le CSC avait (inintelligible) là.

27                   **COMMISSAIRE MacDONALD** : Madame MacPhee, je pense que  
28 cette question-là a déjà posé et qu'il vient juste d'y répondre. Je pense il lui... il nous a

1 dit exactement ce qu'il savait, d'après ses connaissances, à savoir les connaissances  
2 précises des autres agents, ça peut pas être répondu.

3 **M. ANDREW GOUGH** : Je pense qu'elle répète toujours les  
4 mêmes questions, je pense que c'est une perte de temps, ici.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Madame MacPHEE?

6 **Me PATRICIA MacPHEE** : Ben, ce qui m'inquiète ici, c'est qu'il dit  
7 toujours c'est qu'il a une connaissance générale. Puis je pense qu'il y a une différence  
8 entre une connaissance personnelle et une connaissance générale. Je veux connaître  
9 la différence. Et est-ce que... si ses membres ne sont pas au courant, c'est pas la  
10 même chose. Il faut savoir qu'est-ce que ça veut dire, connaissance générale.

11 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Je pense que vous avez répondu  
12 à cette question-là, selon moi.

13 **Me PATRICIA MacPHEE** : Vous avez dit que vous... parce que les  
14 situations dans lesquelles vous avez utilisé les systèmes de (inintelligible)... ont  
15 fonctionné.

16 **Chef DAN KINSELLA** : La plupart du temps, oui.

17 **Me PATRICIA MacPHEE** : Je vais maintenant passer au prochain  
18 sujet. Vous avez des réponses que vous avez données à l'oral et là l'écrit, auxquelles  
19 vous avez répondu, c'est-à-dire. Vous avez parlé des objectifs fédéraux peuvent être  
20 différents des objectifs municipaux. Et qu'il y a certains défis qui surgissent entre les  
21 deux. Selon les municipalités, il y en a qui seraient mieux servies si c'était des polices  
22 municipales plutôt que la GRC. Vous voulez répéter, vous avez dit que certaines  
23 collectivités seraient mieux servies s'ils avaient des policiers municipaux?

24

25 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, c'est possible.

26 **Me PATRICIA MacPHEE** : Vous avez donné des exemples pour  
27 illustrer cela. Je pense que vous avez parlé de... de... inaudible, là. Et vous avez aussi  
28 parlé de d'autres... des cas où justement, la GRC aurait (inintelligible) certains cas à

1 des policiers.

2 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense qu'il y a, oui, je pense qu'il y  
3 avait des cas très spécifiques où ça s'est produit, effectivement, oui.

4 **Me PATRICIA MacPHEE** : Si je (inintelligible) vous comprends  
5 bien, est-ce que vous parliez des (inintelligible) exemples ou des objectifs fédéraux  
6 peuvent rentrer en conflit avec les objectifs municipaux ou provinciaux?

7 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense qu'il y a des priorités différentes.  
8 C'est tout ce que je peux dire.

9 **Me PATRICIA MacPHEE** : On va aller au prochain rapport ici.  
10 Désolée. Je vais revenir un an plus tôt. Vous avez fait, vous avez dit que la GRC n'allait  
11 pas offrir d'excuses. Lorsque vous voulez faire des excuses. Est-ce que vous vous  
12 souvenez de ça?

13 **Chef DAN KINSELLA** : On va retourner ici, c'est pas clair. Je  
14 préparais des excuses, j'avais fait les recherches, j'avais interrogé les (inintelligible)  
15 collectivités, j'avais fait une offre à la GRC et ils ne l'ont pas acceptée.

16 **Me PATRICIA MacPHEE** : Êtes-vous au courant que la  
17 Commission civique...

18 **Chef DAN KINSELLA** : Là je vous ai dit un paquet de choses,  
19 quelle revue?

20 **Me PATRICIA MacPHEE** : La Commission des revues et des  
21 plaintes civiques.

22 **Chef DAN KINSELLA** : Donc, on vérifie ce qui se passe à l'échelle  
23 de la (inintelligible),

24 **Me PATRICIA MacPHEE** : Donc, c'est tous les griefs. Une  
25 Commission... non, non, c'est terminé, c'est terminé.

26 **Chef DAN KINSELLA** : Peut-être, peut-être que (inintelligible),  
27 mais je ne comprends pas les mots que vous utilisez présentement.

28 **Me PATRICIA MacPHEE** : Donc il y a un rapport qui a été présenté

1 sur le site de la GRC et c'est ce qu'eux disent. Et puis on voit toutes les  
2 recommandations de la Commission sur la vérification de rues faite par les policiers.  
3 Donc, les services de l'enquête générale, ici, était une approche qui avait été utilisée. Et  
4 c'est ce que vous utilisez n'est-ce pas, à Halifax?

5 **Chef DAN KINSELLA** : Bon. La direction nous est arrivée du  
6 ministère de la Justice en ce qui touche les vérifications sur place. Le CRCC et son  
7 rapport parlait justement de... de... de... de vérifications spécifiques.

8 **Me PATRICIA MacPHEE** : Est-ce que vous êtes au courant de la  
9 GRC qui a arrêté de faire des vérifications sur rues en Nouvelle-Écosse?

10 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, je suis d'accord.

11 **Me PATRICIA MacPHEE** : Maintenant, à l'échelle nationale, ils  
12 continuent de faire des vérifications sur place. Par contre ici, en Nouvelle-Écosse, ils  
13 suivent les directives de la province. Ben moi, c'est ce que je comprends. Je voulais  
14 juste vous mentionner ceci, parce qu'on parlait du rapport, tantôt, et qui dit que... que...  
15 que... la GRC étudie les objectifs provinciaux et fédéraux. (Inintelligible) j'ai peut-être  
16 ici... (inintelligible) s'il y a une position nationale. Est-ce que les... les policiers  
17 provinciaux ou municipaux sont (inintelligible).

18 **Chef DAN KINSELLA** : La CRCC est-ce que c'est un corps  
19 national?

20 **Me PATRICIA MacPHEE** : Oui, et je pense que le Commissaire de  
21 la CRP (ph) a fait des recommandations.

22 **Chef DAN KINSELLA** : Bon, le point que vais faire ici, est-ce que  
23 la CRCC, moi je vous pose la question, est-ce qu'ils ont les autorités de la GRC que  
24 vous pouvez faire des contrôles de routine ou pas?

25 **Me PATRICIA MacPHEE** : Je pense que la GRC avait accepté des  
26 recommandations. Alors peut-être que le Commission avait pris une certaine position,  
27 avait accepté certaines recommandations en ce qui touche les contrôles de routine, ici  
28 dans la province de la Nouvelle-Écosse, la GRC n'en fait plus de contrôle de routine.

1 Alors c'est une norme provinciale. C'est une approche provinciale.

2 **Chef DAN KINSELLA** : Tu sais, moi je vous ai (inintelligible) deux  
3 choses différentes.

4 **Me PATRICIA MacPHEE** : L'association des chefs de police de  
5 Nouvelle-Écosse, non. Si je comprends bien, le but de l'association consiste à  
6 rassembler différents chefs de différentes agences pour parler d'enjeux communs, dans  
7 leur juridiction personnelle. Et essaie de trouver des solutions. Est-ce que je comprends  
8 à peu près?

9 **Chef DAN KINSELLA** : Oui, ça fait partie de cela, effectivement. Il  
10 y a différentes choses qui se passent aussi. Il y a bien des choses qui se passent  
11 quand on fait du travail policier, à différents niveaux. Donc, ça fait partie, oui. C'est une  
12 association de chefs néo-écossais qui ont des discussions.

13 **Me PATRICIA MacPHEE** : Alors, on a parlé de la GRC qui avait  
14 perdu un peu, ils avaient perdu leur statut dans cette association-là. Donc, ils ne  
15 peuvent plus voter?

16 **Chef DAN KINSELLA** : Non, ils n'ont plus de votes, effectivement.  
17 Ils n'ont pas le droit de vote.

18 **Me PATRICIA MacPHEE** : Donc, l'objectif de l'association,  
19 finalement, c'est de... de... de... de renforcer la sécurité, Nouvelle-Écosse? En général,  
20 sans entrer dans les détails, là?

21 **Chef DAN KINSELLA** : On veut s'assurer que les Néo-Écossais  
22 sont en grande sécurité. Ont plus de sécurité (inintelligible). Oui, il y a une perspective  
23 qui est beaucoup plus grande. On veut s'assurer que les chefs de police puissent  
24 présenter leurs points, justement, qu'ils puissent peut-être être présentés aussi, même  
25 au ministère de la Justice. Alors, je pense que tout ce qu'on fait, et l'effort collectif ici, y  
26 compris ceux de la GRC touche justement la sécurité à mieux offrir à tout le monde.

27 **Me PATRICIA MacPHEE** : Étant donné que la GRC est là, est-ce  
28 que, il y a beaucoup de services, pensez-vous que ce serait normal qu'ils aient un droit

1 de vote? Ce serait pas juste, que vu qu'ils aient un statut égal avec toutes les autres  
2 agences néo-écossaises?

3 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense que toutes les collectivités  
4 devraient avoir des opinions, pourraient les... les... mentionner et devraient être  
5 entendues. Je sais aussi que la GRC a... a... a... quand on parle du ministère de la  
6 Justice, c'est pas un statut de désassociation, je l'ai déjà parlé avant. Ça leur empêche  
7 pas de faire le travail de sécurité, selon moi.

8 **Me PATRICIA MacPHEE** : Ils devraient avoir une voix, n'est-ce  
9 pas? Autour de la table, ils devraient avoir une part égale des droits comme des  
10 membres associés ont une voix. Mais ils ne peuvent pas voter. Raison pour cela, pour  
11 enlever le droit de vote.

12 **Chef DAN KINSELLA** : Une place autour de la table, entre  
13 membres associés. Ils ont une voix, ils sont impliqués dans le travail de comités, ils sont  
14 impliqués dans les réunions et finalement ils n'ont pas de votes. Mais ils ont  
15 certainement une voix. Et ça sera... c'est là pour eux. Je pense que les... les néo-  
16 écossais ruraux représentés par la GRC, voudraient s'assurer que leurs agences  
17 policières ont une chance de voter. Je pense que ce qu'il y a de plus important dans les  
18 circonstances actuelles, les Néo-Écossais ruraux devraient demander aux services  
19 policiers de s'avancer à la table pour avoir une voix.

20 **Me PATRICIA MacPHEE** : Désolée, je pense que les néo-écossais  
21 ruraux que leurs policiers s'avancent à la table pour avoir une voix. On a beaucoup  
22 entendu, lors de cet... ces instances, au sujet de l'interopérabilité des relations, surtout  
23 dans une province avec des ressources limitées. On va devoir se dépendre les uns sur  
24 les autres, devoir travailler ensemble plus souvent, de façon plus cohérente.

25 Alors, gardons cela à l'esprit et c'est vraiment ça la qualité de ce  
26 qu'on a entendu au cours des derniers mois. L'importance de cela. Vous entendez  
27 d'interopérabilité, de travailler ensemble. Gardons cela à l'esprit. N'est-il pas le moment  
28 de faire le changement et de remettre la GRC autour de la table, leur donner le droit de



1 vote et de... d'établir un nouveau cap. Travaillons ensemble pour aller... faire un  
2 nouveau début. Nous avons connu des difficultés, pourrions-nous pas faire des progrès  
3 dans cette direction-là?

4 **Chef DAN KINSELLA :** Je pense qu'on peut faire des progrès,  
5 mais c'est pas juste une question de vote, c'est une question de participation et avoir  
6 une voix. Et disons cela, en tant que membre associé le statut pourrait changer à un  
7 moment donné, qui sait? Mais ils ne sont pas autour de la table en train de discuter, ils  
8 ne sont pas là. Nous ne pouvons pas avoir des discussions et ils n'ont pas la voix. Je  
9 ne pense pas que cela dépend uniquement de la question du vote. Peut-être qu'eux ils  
10 pensent ils ne vont pas revenir s'il n'y a pas de vote. Peut-être que je vous suggèrerais  
11 ça, je ne suis pas certain, mais je pense qu'il s'agit de continuer la collaboration. Quand  
12 la réunion était terminée, ils sont partis et n'ont pas resté pour continuer la discussion.  
13 On les a réinvités, on serait heureux qu'ils reviennent. Je pense qu'on devrait continuer  
14 la discussion et c'est là où on va entendre leurs voix.

15 **Me PATRICIA MacPHEE:** Êtes-vous au courant d'une autre  
16 province où la GRC n'est pas un membre à part entière de l'Association provinciale des  
17 chefs de police?

18 **Chef DAN KINSELLA :** Désolé?

19 **Me PATRICIA MacPHEE:** S'ils sont un membre complet d'une  
20 autre province?

21 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne connais pas le statut de la GRC  
22 dans d'autres provinces en ce qui a trait aux associations des... l'Association  
23 provinciale des chefs de police.

24 **Me PATRICIA MacPHEE:** Je vais vous poser une question au  
25 sujet des normes policières. Lorsque vous discutiez cela avec ma collègue, Me Young,  
26 cet après-midi, certains des défis de travail dans une unité intégrée dans le district  
27 d'Halifax, vous avez parlé un peu... vous avez parlé de la politique en matière des  
28 pièces, ai-je raison, comment traiter les preuves? Oui, le traitement des preuves, des

1 éléments de preuve. Alors, vous avez dit qu'il y a des différences dans la façon de la  
2 Police régionale d'Halifax d'aborder et la GRC qui faisait que c'était parfois difficile  
3 d'intégrer du travail ensemble.

4 **Chef DAN KINSELLA :** Mm. Bon, du point de vue historique, ils  
5 travaillaient ensemble selon les politiques qui existaient, mais cela a changé à un  
6 moment donné. Du point de vue historique, ils ont travaillé ensemble. Cette politique ici  
7 a été présentée comme un des exemples sur lesquels nous n'avions pas d'alignement.

8 **Me PATRICIA MacPHEE:** Vous avez parlé du fait qu'il y a des  
9 normes provinciales qui existent?

10 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, il y a des normes provinciales  
11 actuelles.

12 **Me PATRICIA MacPHEE:** J'ai vérifié, il a une norme actuelle en  
13 matière de manutention d'éléments de preuve. Est-ce que vous faisiez référence à cela  
14 en guise d'exemple?

15 **Chef DAN KINSELLA :** Je faisais référence précisément à  
16 l'opération des politiques elles-mêmes. Je ne sais pas comment ça se compare à la  
17 norme comme ça, mais ça vaudrait la peine de vérifier. Je sais que j'ai également dit,  
18 c'est une différente façon de faire le traitement en fonction des effectifs, peut-être que  
19 j'ai tort, différentes personnes étant disponibles. Je n'ai pas émis des commentaires  
20 que l'une façon était la bonne façon de procéder et l'autre pas la bonne façon.

21 **Me PATRICIA MacPHEE:** Mais là où j'en viens, c'est que la norme  
22 actuelle en Nouvelle-Écosse en matière d'éléments de preuve, c'est une directive aux  
23 agences qui dit qu'une agence doit développer une politique ou un protocole pour traiter  
24 des éléments de preuve. Est-ce que c'est juste?

25 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne remets pas votre mot en doute, je ne  
26 l'ai pas lu.

27 **Me PATRICIA MacPHEE:** Les résultats de la norme actuelle  
28 provinciale, ils sont en train d'être mise à jour, ils seront rapidement changés. La norme

1 provinciale actuelle établit le cap pour une variété, pour une foule de politiques  
2 séparées qui fait que l'interopérabilité est différente... est difficile en ce moment actuel.  
3 Est-ce que ce serait juste de dire cela?

4 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense que les politiques dont on fait  
5 l'examen et qui se font réinitialiser seront réalisées éventuellement en consultation avec  
6 nous tous, menées par le ministère de la Justice. Ils ont certainement un rôle de  
7 comment... un grand rôle, ils ont un grand rôle à jouer, et le fait de dire, je pense que  
8 j'ai dit ceci... quelque chose de semblable plus tôt, dire que la norme serait tellement  
9 une directive que d'établir la politique, c'est pas ça l'intention, selon moi. Il incombera  
10 aux services individuels d'établir une politique qui respecte les exigences de la norme.

11 **Me PATRICIA MacPHEE**: D'après ce que je comprends, les  
12 normes provinciales proposées sont bien différentes et sont beaucoup plus précises,  
13 elles fournissent davantage de directives, davantage de renseignements sur les normes  
14 de formation, de déploiement, c'est très spécifique, n'est-ce pas? Est-ce que c'est  
15 juste?

16 **Chef DAN KINSELLA** : Je n'ai pas siégé sur le comité de direction,  
17 je pense qu'on a une réunion qui s'en vient, mais je ne peux pas faire... émettre des  
18 spéculations sur ce qu'ils vont dire.

19 **Me PATRICIA MacPHEE**: Mais ne pensez-vous pas que  
20 l'avantage des normes policières proposées et le fait qu'elles soient plus prescriptives  
21 pour donner une définition claire pour les normes de formation, que l'avantage serait...  
22 que cela réduira les variations potentielles entre les démarches entreprises par  
23 différentes agences, ça crée une énorme base où tout le monde adopte la même  
24 démarche avec la possibilité pour la variation?

25 **Chef DAN KINSELLA** : Je pense que ça créera un seuil, une ligne  
26 de base. On doit y arriver en matière de recours à la force par exemple – armes à feu,  
27 bâtons et le capsicum –, et c'est quoi le niveau auquel se trouve... devra se trouver  
28 l'agent et l'opérationnaliser afin que tous les agents de police soient à ce niveau-là. Moi,

1 je pense que c'est une bonne place où commencer. Actuellement, nous avons des  
2 normes qui existent, on travaille selon ces normes-là, nous les passons en examen, on  
3 va apporter des changements.

4 J'ignore la distinction précise que vous cherchez à faire entre les  
5 deux. Pouvez-vous m'aider?

6 **Me PATRICIA MacPHEE:** Vous aviez dit que la manutention des  
7 éléments de preuve où les nouvelles normes policières, ça serait plus un terrain de  
8 travail plus égal, ça faciliterait l'interopérabilité parce que tout le monde travaille de la  
9 même... à partir de la même ligne.

10 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, mais ce qui complique tout ça, le défi,  
11 c'est le déploiement et la capacité d'avoir les ressources pour mener à bien la politique.  
12 Je ne suis pas un expert en matière des politiques médico-légales d'un service ou  
13 l'autre, mais d'après ce que je comprends, certains services doivent faire certaines  
14 choses d'une certaine façon, c'est selon la norme, mais ils n'ont peut-être pas la chose  
15 entre pour la faire précisément comme un autre service, alors ils établissent une autre  
16 façon de faire, ils respectent toujours la norme. Est-ce que ça vous aide?

17 **Me PATRICIA MacPHEE:** Oui, c'est ce que nous cherchons  
18 finalement. Je présume que cela améliorerait l'interopérabilité quand il y a un terrain  
19 égal.

20 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, et je pense que l'interopérabilité peut  
21 être résolue selon les normes, et l'interopérabilité, c'est un terme assez large, comme  
22 vous le savez, il y a plusieurs choses d'impliquées. Si la politique, si la norme peut créer  
23 une politique entre la Police régionale d'Halifax et la GRC qui est pareille, que nous  
24 pouvons tous respecter, ça va nous aider d'être plus... de faire preuve d'un peu...  
25 davantage d'interopérabilité.

26 **Me PATRICIA MacPHEE:** Lors de votre témoignage aujourd'hui,  
27 vous avez suggéré que la GRC... vous avez parlé de plusieurs modèles policiers à  
28 l'avenir, vous avez parlé de la GRC, vous avez dit que vous suggérez que la GRC était

1 tirillée dans plusieurs différents sens, parfois ils sont là-bas, parfois ici, vous avez  
2 mentionné être allé à la division « J », et là, ils ont des objectifs fédéraux, et je me  
3 demande si j'ai... si je vous comprends bien à cet égard.

4 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne sais pas si j'ai dit « tirillée », mais je  
5 pense que j'ai dit « tirée », mais peut-être que j'ai... peut-être qu'on peut me corriger.  
6 Ce que je discutais, c'est leurs responsabilités à travers le Canada. Récemment,  
7 plusieurs membres de la GRC se sont rendus à Ottawa pour soutenir, je comprends  
8 bien, ils s'en vont à la division « J » pour les soutenir. C'est ce à quoi je fais référence,  
9 c'est la mobilité et l'exigence de se faire déployer là où ils devront aller pour combler les  
10 besoins et les priorités.

11 **Me PATRICIA MacPHEE:** Je pensais que vous utilisiez... que vous  
12 confondiez la police fédérale avec la police provinciale.

13 **Chef DAN KINSELLA :** Ce n'est pas une confusion que je faisais.

14 **Me PATRICIA MacPHEE:** Est-ce que vous comprenez que les  
15 membres devraient être déployés ailleurs, qu'ils seraient à court de membres dans leur  
16 zone de compétence?

17 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne suis pas sûr s'il y a des lacunes en  
18 matière de personnages, des pénuries, mais, selon moi, cela se produit.

19 **Me PATRICIA MacPHEE:** Votre connaissance, ça vient d'où?

20 **Chef DAN KINSELLA :** Sachant que les gens ont été enlevés pour  
21 se rendre à Ottawa pour aider. C'est ça, l'exemple le plus actuel. La plupart, ça vient de  
22 l'interne de l'historique de différents membres dans la Police régionale d'Halifax qui ont  
23 vécu cela.

24 **Me PATRICIA MacPHEE:** On a entendu d'autres opinions ici à ce  
25 sujet pour suggérer que le fait que la GRC et la police provinciale, bien sûr, sont  
26 embauchées, ils ont un contrat avec la province, ils sont ici, ils ont la flexibilité parfois, là  
27 où il y a le besoin, ils peuvent être déplacés où il y a des enjeux de capacité. Mais y'a  
28 pas de sujet... de question qu'ils vont laisser leur compétence, leur détachement vide

1 alors qu'ils iraient aider avec une autre zone de compétence. Ça fait pas partie des  
2 preuves que nous avons entendues.

3 **Chef DAN KINSELLA :** Est-ce que vous savez ou est-ce que vous  
4 pensez cela?

5 **Me PATRICIA MacPHEE:** Je n'ai pas entendu de preuves.

6 **Chef DAN KINSELLA :** Je n'ai pas de preuves concrètes, mais j'ai  
7 des preuves anecdotiques. C'est probablement quelque chose qui devrait être exploré.

8 **Me PATRICIA MacPHEE:** À cause de preuves anecdotiques?

9 **Chef DAN KINSELLA :** Non, parce que vous croyez qu'ils ne sont  
10 jamais déplacés.

11 **Me PATRICIA MacPHEE:** Non, non...

12 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Je pense qu'il y a de la confusion  
13 ici.

14 **Me PATRICIA MacPHEE:** Je voulais juste dire comment...  
15 pourquoi il y avait une confusion entre les membres de la GRC qui se faisaient déployer  
16 dans d'autres compétences.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD:** C'est... comme nous le savons  
18 tous, nous savons que les membres de la GRC sont tous déployés vers d'autres  
19 compétences.

20 **Me PATRICIA MacPHEE:** C'est ça. Le problème est là, que le  
21 problème qui serait là c'est le détachement avec un nombre insuffisant de membres,  
22 c'est ce que je demandais, et je pense qu'il a...

23 **COMMISSAIRE MacDONALD:** D'accord. Alors, voilà la question.

24 **Chef DAN KINSELLA :** Est-ce que je pourrais ravoir la question?

25 **Me PATRICIA MacPHEE:** Oui, je vais essayer. Alors, je vous  
26 demandais : vous avez mentionné cette idée que les membres sont déplacés à  
27 l'extérieur de certaines zones de leurs compétences, vous aviez suggéré qu'ils sont  
28 déployés, vous donnez l'exemple de certains évènements majeurs. Voici ma question :

1 est-ce que vous... c'est votre compréhension qu'ils laissent les détachements vides et  
2 qu'ils doivent laisser la province sans les bonnes ressources?

3 **Chef DAN KINSELLA :** Je n'ai même pas mentionné les éléments  
4 de ressources, mais ma compréhension, c'est qu'ils le font, et le commissaire vient de  
5 dire qu'ils sont déplacés à l'occasion. J'espère qu'on ne confond pas les transferts vers  
6 une différente division.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Désolé, Maitre MacPhee, je n'ai  
8 pas accepté son témoignage qu'ils ont laissé en état de pénurie.

9 **Me PATRICIA MacPHEE:** Je vais essayer de reformuler. Je vais  
10 chercher à comprendre son témoignage. Peut-être que j'étais confuse et je pensais qu'il  
11 disait que c'était un élément négatif que la GRC peut être déployée à l'extérieur de la  
12 province pour aider dans d'autres domaines.

13 Est-ce que j'ai raison?

14 **Chef DAN KINSELLA :** J'ai dit que cela se produit, je n'ai pas  
15 indiqué si c'est négatif ou positif ou les pénuries, je n'ai rien dit (inaudible) à cela. Ça,  
16 c'est mon souvenir.

17 **Me PATRICIA MacPHEE:** D'accord. Merci.

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre MacPhee.

19 Maitre MacLellan?

20 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Est-ce que le témoin peut continuer  
21 ou a-t-il besoin d'une pause?

22 **Chef DAN KINSELLA :** Si ça serait rapide. Si ça va être un bon  
23 moment, je préfère une pause.

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** C'est beaucoup de pression sur Me  
25 MacLellan.

26 Vous avez uniquement quelques questions, Maitre MacLellan?

27 **INTERPRÈTE:** L'interprète n'a pas entendu, le commentaire était  
28 inaudible.

1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Nous allons prendre une pause.

2 **GREFFIÈRE STEPHANIE WEBER:** Merci. C'est une pause de  
3 15 minutes.

4 --- **L'audience est en pause à 18 h 55**

5 --- **L'audience est reprise à 19 h 16**

6 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue. Nous  
7 recommençons la séance.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Alors, bienvenue une autre fois,  
9 Chef.

10 Le prochain avocat qui va poser des questions, s'il vous plait.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MATTHEW MacLELLAN:**

12 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Bonsoir, Chef. Je m'appelle Matt  
13 MacLellan, Mes collègues et moi, nous représentons la majorité des familles des  
14 victimes et ceux qui ont été le plus affectés par ces pertes massives.

15 Revenons au 18 avril 2019 (sic). Vous avez dit que la GRC avait la  
16 commande suprême à ce moment-là.

17 **Chef DAN KINSELLA :** C'est ce que je comprenais, oui.

18 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Ça peut sembler comme une  
19 question évidente ici, mais l'agence en commande est déterminée par l'endroit critique  
20 a débuté où il a lieu?

21 **Chef DAN KINSELLA :** Oui, c'est correct.

22 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Bon. Quand on veut avoir de l'aide  
23 de juridictions ailleurs, (inaudible) comme la GRC qui veut avoir de l'aide de la police  
24 d'ailleurs, est-ce que c'est la GRC qui est en commande qui va vers les juridictions  
25 extérieures ou c'est les juridictions extérieures qui offrent de la (inaudible) ou si c'est un  
26 cas par cas?

27 **Chef DAN KINSELLA :** Selon mon expérience, y'en a pas de  
28 norme. Nos attentes... mes attentes, c'est... et moi, ce que je fais, j'ai toujours fait ça.



1 Si j'ai besoin de quelque chose, je vais demander de l'aide. Ça ne veut pas  
2 nécessairement dire que je ne ferais pas d'offres. Moi, mes offres existent dès la  
3 (inaudible) que les choses avancent. L'offre doit être faite lorsqu'il y a une détermination  
4 qui dit que l'aide est nécessaire, OK? Et ça serait l'approche générale, et c'est ma  
5 compréhension de la façon dont ça fonctionnerait.

6 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Vous avez déjà dit que, selon vous,  
7 les policiers d'Halifax avaient rempli des demandes d'aide dans ce...

8 **Chef DAN KINSELLA :** Oui. Oui, oui. Oui, oui. Les demandes ont  
9 été complétées.

10 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, les premières demandes  
11 auraient été faites à 1 heure, 2 heures du matin le 19, n'est-ce pas?

12 **Chef DAN KINSELLA :** Je sais pas l'heure exacte, mais oui, c'est  
13 à peu près ça.

14 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et vous avez effectivement fait une  
15 ouverture à la GRC, vous avez dit : « Vous avez besoin de quelque chose? » Et peut-  
16 être que vous en avez parlé avec madame Gray parce que vous avez dit, oui,  
17 (inintelligible), vous leur avez dit : « Vous avez besoin de quelque chose? On est là. »

18 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

19 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, selon vous, donc les services  
20 de police de Halifax étaient toujours... avaient gardé cette attitude-là pendant toute la  
21 durée de la circonstance?

22 **Chef DAN KINSELLA :** Ben, jusqu'à tant que je parle à Janis, oui,  
23 on faisait référence à (inaudible) général. Je peux tout simplement... je présume ici,  
24 présumer que lorsque les commandants se parlaient dans la gestion intermédiaire, ils  
25 auraient dit : « Si on a besoin de quelque chose, on a besoin de (inintelligible), pouvez-  
26 vous nous aider pour envoyer des gens... », et cetera, et cetera, si ces choses-là se  
27 seraient produites, je pense (inintelligible) s'attendre à ça, que c'est une attente  
28 raisonnable de penser qu'ils auraient fait ça.

1                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Je sais que vous avez parlé des  
2 ressources disponibles à un moment donné, vous avez parlé du chiffre 30 à un moment  
3 donné. Je vais être direct ici. Le commissionnaire Bergerman a donné de l'évidence  
4 (inintelligible) le 22 avril. Lorsque madame Miller lui a posé la question à savoir s'il y  
5 avait une façon d'avoir accès aux services de policiers pour résoudre des problèmes de  
6 ressources, le commissionnaire Bergerman avait fait... a dit : « Dans les gros  
7 contingents « municipals », il y en avait pas de disponible à ce moment-là. »

8                   Ce que j'essaie de dire ici, est-ce que c'est votre opinion ou pas  
9 qu'il y aurait assez d'agents disponibles, est-ce que vous pensez qu'il y avait assez  
10 d'agents?

11                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui, on aurait pu réunir assez d'effectifs  
12 pour aider. Je ne sais pas où elle a eu son information, la commissaire, mais on avait  
13 les capacités justement de créer des unités, on aurait pu envoyer des agents de police  
14 pour aider.

15                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Mais la demande n'est jamais  
16 arrivée.

17                   **Chef DAN KINSELLA :** Non.

18                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, il y a eu beaucoup de  
19 discussions à savoir s'il y avait de la disponibilité ou pas. Je n'irai pas plus loin. Je veux  
20 tout simplement dire que, selon vous et l'évidence, les policiers, les services de  
21 policiers d'Halifax étaient au courant, se tenaient au courant de ce qui se passait.

22                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

23                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Dans un incident critique,  
24 habituellement les communications se font entre les policiers municipaux et la GRC.

25                   **Chef DAN KINSELLA :** Ça pourrait oui, c'est possible.

26                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et pour le cas d'Halifax, si  
27 (inintelligible) Andrew Matthews qui avait été là.

28                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

1                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Bon. En ce qui touche  
2 l'interopérabilité, je pense qu'on n'en a pas parlé de façon explicite, on a parlé des  
3 normes policières, mais les formations, les normes de formation, est-ce que y'a des  
4 différences dans les formations à Halifax et à la GRC, c'était un facteur qui faisait qu'il y  
5 avait de l'interopérabilité pendant les incidents?

6                   **Chef DAN KINSELLA :** Ben, on pourrait toujours débattre là-  
7 dessus là, c'est pas un système parfait, mais... c'était pas une question d'avoir de  
8 l'aide. On travaille souvent avec la GRC, c'est régulier, OK? Les centres d'appels se  
9 (inaudible), il se fait beaucoup d'appels de part et d'autre.

10                   Alors, on entre dans les (inaudible), on dit qu'est-ce qu'on a besoin,  
11 quelles sont les tâches à faire – ça pourrait être tout simplement sécuriser une scène,  
12 un périmètre, des choses de même. Et ça, c'est différent, d'envoyer des gens dans une  
13 situation où il y a un tireur actif, OK? Alors les normes sont différentes, la situation est  
14 différente. Donc ici, on parle de certaines choses qui peuvent être faites, mais ce n'est  
15 pas un système parfait, il faut exercer de la prudence, mais ça peut être fait.

16                   **Me MATTHEW MacMILLAN:** Donc, ce que vous dites, ici, c'est  
17 que le problème, c'est pas la norme de la formation... je ne le sais pas, moi... disons  
18 que le GTI a plus de... des normes plus élevées. Donc, il faut intégrer la formation dans  
19 tout le personnel?

20                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui, je pense que vous avez raison, si on  
21 parle d'être familier avec certaines choses. OK, disons que les GTI font du travail de  
22 part et d'autre – disons si un opère d'une façon totalement différente de l'autre, c'est ce  
23 qui peut arriver.

24                   **Me MATTHEW MacMILLAN:** Vous avez dit... on va retourner sur  
25 un dernier point ici, même si j'ai... je pense que les enjeux d'interopérabilité n'ont pas  
26 expliqué ce qui s'est passé le 19.

27                   **Chef DAN KINSELLA :** C'est mon opinion. Ça n'était pas... ça  
28 n'explique pas ce qui s'est passé de la façon dont ça s'est passé, non.

1                           **Me MATTHEW MacMILLAN:** Donc, je pense que c'est une  
2 question ouverte ici, mais il me semble que vous avez une opinion, à savoir sur ce qui  
3 s'est passé le 18 et le 19?

4                           **Chef DAN KINSELLA :** Bon, la seule chose que je peux dire, c'est  
5 une question d'approche que nous avons pris à Halifax. Le Service de police d'Halifax,  
6 le SPH, a des agents qui sont au travail, OK, ils s'assurent que tout va bien. Ce qu'ils  
7 font, ils placent les appels au-delà du travail routinier, OK? Si la GRC avait demandé  
8 des employés, ils se seraient dirigés vers l'autre personne qui aurait dit « Ça prend  
9 certaines (inaudible) ». C'est la même chose lorsqu'ils toucheront les ambulanciers,  
10 aussi, les gens de première ligne ; ils font ce qu'ils ont à faire, peu importe ce qui se  
11 passe.

12                           Donc tout ça, de ce point de vue-là, mais l'individu appellerait  
13 quelqu'un pour avoir de l'aide et puis il pourrait m'appeler moi, par exemple. Il y a  
14 plusieurs choses qui peuvent se produire; s'ils appelleraient, je ne sais pas, moi,  
15 l'adjoint, on pourrait dire « Écoutez, j'aurais besoin d'autres gens ici, on a besoin de  
16 quelqu'un tout de suite » et là, les choses commenceraient à marcher. Alors, c'est une  
17 réponse qui serait normale.

18                           Maintenant, les dynamiques exactes, à ce moment-là, le 18, je  
19 n'étais pas... je ne sais pas exactement ce qui s'est passé. Mais c'était des scènes  
20 horribles, ça changeait vivement et j'ai appris plus tard... et ce que je comprends de  
21 ce que j'ai entendu, c'est qu'il y avait des individus sur les scènes de crime qui  
22 réagissaient, qui agissaient, quoi. Et je pense que c'était... en fait, c'est ça, je veux dire,  
23 c'est ça la chose, qu'ils aidaient. Peut-être... bon, les choses auraient pu se passer  
24 autrement, mais moi, je ne suis pas un expert et je ne prétends pas être un expert, mais  
25 la structure de contrôle qui est en charge. Ces gens-là, est-ce qu'ils savent qui appeler  
26 dans telle et telle situation pour que les décisions soient prises, pour, je ne sais pas,  
27 moi, envoyer des agents additionnels.

28                           **Me MATTHEW MacMILLAN:** Donc, pendant... on dit qu'il y a eu

1 beaucoup de confusion en ce qui touche la chaîne de commandement. Est-ce que c'est  
2 votre expérience, selon vous?

3 **Chef DAN KINSELLA :** Ben, c'est ma compréhension de la chose.  
4 Je ne peux pas vous dire que c'est ce que j'ai vécu comme expérience, mais comme  
5 vous avez entendu, j'étais dans une station le samedi matin, l'information entrain.  
6 J'avais le directeur des affaires (inaudible) corporatives, etc., il y avait d'autres gens  
7 avec moi et on était en train de créer nos postes de commandes. Il y avait un poste de  
8 commande qui était déjà en fonction.

9 Alors moi, je me suis ajouté. Donc, il y avait beaucoup de  
10 mécanismes en place; on faisait beaucoup d'actions, il y avait beaucoup d'agents qui se  
11 sont impliqués dans le travail. On voulait s'assurer que le tireur n'était pas dans notre  
12 région. On a fait ce que nous pensions qui était approprié, basé sur l'information qu'on  
13 avait selon les circonstances.

14 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Merci, j'apprécie votre réponse.  
15 Changement de sujet : maintenant que vous êtes ici, les services de police d'Halifax, ça  
16 fait partie... ça fait partie de l'initiative sur la santé mentale?

17 **Chef DAN KINSELLA :** Donc, j'avais un partenariat avec le  
18 (inaudible), le Nova Scotia Health Authority et l'hôpital I.W.K.L. Center. Donc, ceux qui  
19 ont des problèmes de santé mentale, habituellement, dans ces cas-là, en temps normal  
20 auraient été traités par la police, OK – ben certains cas, oui, certains types.

21 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Donc, lors... on parle maintenant de  
22 professionnels de la santé mentale qui travaillent dans des cas comme ça et qui  
23 arrivent de l'Autorité de la santé?

24 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

25 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Donc, Andy MacCallum, il dit qu'il y  
26 avait beaucoup de son temps, du temps de ses employés qui devrait être consacré à  
27 juste à s'occuper de ces gens-là qui ont besoin d'aide en santé mentale. Est-ce que  
28 vous êtes d'accord avec ce qu'il dit?

1                   **Chef DAN KINSELLA** : Oui, certainement. Il y a des meilleures  
2 façons de répondre à ces demandes. J'en ai parlé, d'ailleurs, je pense, avant, quand il y  
3 a des crises de santé mentale.

4                   **Me MATTHEW MacMILLAN**: Étant donné que la HRP fait partie du  
5 programme, on a donc une équipe qui est dédiée pour différencier les cas, mais ce sont  
6 des professionnels.

7                   **Chef DAN KINSELLA** : Ben, il y a plusieurs façons de le regarder.  
8 Ces gens-là ont de l'avance sur nous dans bien des juridictions dans le pays. Moi, je ne  
9 suis pas un expert là-dedans. Mais c'est ça, quand on parle justement de définancer et  
10 la discussion sur le définancement, j'en ai déjà parlé justement publiquement par le  
11 passé. C'est vrai qu'il y a deux façons d'agir, pour nous, dans ces choses-là, où la  
12 police est nécessaire. Je ne sais pas, peut-être que la personne est dangereuse, il y a  
13 de la possibilité de violence ou quoi que ce soit. Je ne pense pas que la réponse de la  
14 police (inaudible). Il y a beaucoup d'autres façons d'explorer les façons dont on pourrait  
15 agir. On pourrait avoir un triage de professionnels qui pourraient faire justement le tri de  
16 ces appels-là. il y a d'autres options qui sont à notre disponibilité; que ce soit pour moi  
17 des travailleurs sociaux, des professionnels avec de la formation qui pourraient arriver  
18 d'abord avant tout. Alors... et alors, il faut penser à tout ça avant d'agir et j'espère que  
19 ça répond à votre question. Donc, il y a d'autres choses qu'on peut étudier; on en a, des  
20 discussions, il peut avoir d'autres dialogues là-dessus.

21                   **Me MATTHEW MacMILLAN**: Quand vous parlez de définancer la  
22 police – excusez le mot – on a vu ça dans le rapport, mais je pense que vous en avez  
23 parlé aujourd'hui. Vous dites qu'il y a un nombre de recommandations qui sont bonnes,  
24 selon vous. Un exemple que vous avez mentionné était ce qui touchait la santé  
25 mentale. Alors, peut-être que vous avez également... ben, enfin, vous avez lu le rapport  
26 vous aussi et dans les recommandations, on dit notamment qu'on appelle l'Unité de  
27 santé mentale pour que ce soit justement mis entre les mains de gens... où il y aurait  
28 du civil seulement, où on n'a pas besoin de policiers. Donc, vous trouvez que c'est une

1 solution qui est très censée, finalement, qui est très... qui a du bon sens?

2 **Chef DAN KINSELLA :** Il faut faire très attention ici parce qu'il y a  
3 quand même la Santé publique qui est en facteur ici, mais moi, je suis tout à fait  
4 d'accord pour explorer d'autres possibilités. Qui devrait faire le travail est aussi  
5 important, qui va se présenter sur la scène si la situation change? Je ne sais pas, si tout  
6 va bien, on envoie la travailleuse sociale, etc., OK? Mais donc... c'est approprié, ça  
7 fonctionne bien. Par contre, si ça va mal, où est le support? D'où vient le support?

8 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Alors, un sujet commun ici, c'est la  
9 disponibilité des ressources, ici. Est-ce que quand on a d'autres ressources pour la  
10 santé mentale qui nous arrivent, je ne sais pas, de l'Autorité de la santé de la Nouvelle-  
11 Écosse, est-ce que ça permettrait aux policiers de faire d'autres travaux ou d'accomplir  
12 d'autres tâches?

13 **Chef DAN KINSELLA :** Effectivement.

14 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Maintenant, vous avez aussi dit  
15 que... vous avez parlé du bulletin de la sécurité. Vous avez parlé qu'il y avait un  
16 manque ici; c'était les informations qui avaient circulé à la GRC, (inaudible). Vous avez  
17 vu le temps, il y a chaîne mère, il y a une chaîne de révision, OK. Il y avait des portions  
18 de l'enquête dans la juridiction des policiers d'Halifax qui n'avaient pas été bien faites,  
19 disons et ils ont envoyé aussi de l'information à la GRC de Bible Hill en ce qui touche  
20 les adresses. Mais je n'ai pas tout ça dans ma mémoire, là; je sais qu'il y a des  
21 conversations qui...selon lesquelles les membres de la GRC reviendraient et  
22 donneraient l'information et ça, ça ne s'est pas produit.

23 Alors, on ne sait pas si ça s'est produit ou pas parce que la GRC  
24 ne l'a pas gardé à cet égard.

25 **Chef DAN KINSELLA :** Selon moi, ça aurait dû... il aurait dû y  
26 avoir un suivi à ce moment-là. Pour moi, si on avait eu une documentation qui aurait pu  
27 dire, je ne sais pas, on n'a pas raison de le faire ou quoi que ce soit, parler aux  
28 individus. Mais plus largement, il y avait de l'interaction par la suite pour essayer

1 d'établir le plan. Vous avez lu l'échange de courriels entre le surintendant principal  
2 Leather et moi-même pour arriver à déterminer... où en venir avec cet enjeu-là.

3 **Me MATTHEW MacMILLAN:** On a beaucoup parlé d'En Alerte  
4 aujourd'hui, je vais essayer de faire rapidement. Vous n'aviez pas un document officiel,  
5 d'après ce que je comprends, qui vous expliquait comment utiliser En Alerte pour un  
6 incident criminel critique?

7 **Chef DAN KINSELLA :** C'est correct.

8 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Vous savez que vous pouviez  
9 l'utiliser pour rejoindre un grand nombre de gens si quelque chose se présentait –  
10 notamment un tireur actif – que ça serait quelque chose qu'un grand nombre de gens  
11 devrait savoir?

12 **Chef DAN KINSELLA :** Selon moi ,il est important de se souvenir  
13 que ce n'est pas une situation typique ici – c'est la pire tuerie de l'histoire du Canada. Il  
14 y a des signaux d'alerte que ça présente, on n'a pas beaucoup de renseignements que  
15 nous avons reçus et ainsi de suite. Cette situation est dynamique, rapide, on doit  
16 prendre une décision au fur et à mesure. Je ne vais pas continuer là-dessus, mais je  
17 savais que c'était un outil qui pouvait être utilisé pour envoyer des messages. Je ne  
18 connaissais pas tous les détails, mais je dirais que je l'ai déjà mentionné, je vais le dire  
19 une dernière fois que quelqu'un sur le terrain, à Portapique, pensait que c'était un  
20 membre de la GRC, dans son esprit – c'était mentionné. Les éléments de preuve là  
21 sont devant la Commission.

22 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Vous saviez qui appelait, c'était le  
23 Bureau de la gestion des urgences?

24 **Chef DAN KINSELLA :** Ah oui, le Bureau de gestion des  
25 urgences.

26 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Alors, pendant les incidents critiques,  
27 vous avez participé à une conférence téléphonique avec le commissaire adjoint Leather  
28 (sic) de l'époque et le surintendant principal Leather en avril. Vous aviez dit... vous



1 étiez étonné que la GRC, sur la question de réévaluer En Alerte immédiatement à la  
2 suite des pertes massives. C'est correct?

3 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

4 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Vous avez déclaré que l'essentiel de  
5 l'appel semblait être une tentative de la GRC de caractériser le système d'En Alerte  
6 comme étant inadéquat à un tel point d'être inutile lors des pertes massives. Est-ce que  
7 c'est correct?

8 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

9 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Voici là où j'ai une question pour une  
10 clarification : vous aviez indiqué dans vos réponses à l'écrit que vous avez fournies que  
11 vous dites est axé sur cette question-là, pendant cette réunion-là, semblait être  
12 déplacée étant donné la gravité de l'incident. Pourquoi parlez-vous de la gravité de  
13 l'incident?

14 **Chef DAN KINSELLA :** J'aurais cru qu'ils auraient des priorités  
15 plus grandes sur laquelle travailler. Oui, ce n'est pas pour dire qu'on n'aurait pas dû les  
16 évaluer, mais j'aurais cru qu'ils avaient des priorités plus importantes à aborder. C'était  
17 ça là où j'en venais avec cela – vous voyez, d'essayer d'expliquer pourquoi quelque  
18 chose n'a pas été employé pour indiquer les défauts, ce n'est pas une bonne façon  
19 d'utiliser son temps, à l'époque, selon moi, parce qu'ils auraient dû être axés sur autre  
20 chose. Nous savons... oui, nous avons arrivés à En Alerte, mais je ne pensais pas que  
21 c'était approprié. Ce n'était pas juste moi dans l'appel; il y avait d'autres chefs qui  
22 appelaient pour est-ce que je pensais qui était un objectif précis.

23 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Et à l'époque, vous pensiez qu'En  
24 Alerte pouvait être utilisé?

25 **Chef DAN KINSELLA :** En fait oui, j'ai établi un peu de  
26 communication avec Janis Gray à ce sujet parce que je pense que c'était le 24 avril, la  
27 GRC a utilisé En Alerte pour une situation qui avait lieu à Tantalent. Il y avait deux... qui  
28 se passaient en même temps; il me semble que quelqu'un du côté du chemin a vu

1 quelqu'un avec une carabine, mais finalement, c'était un agent de la GRC qui revenait  
2 d'un évènement commémoratif. Un autre appel où il y a eu des coups de feu dans une  
3 région rurale de Tentament et à la fin de l'enquête, c'était quelqu'un qui tirait après  
4 quelque chose dans les bois ou pratiquait son fusil et En Alerte a été utilisé dans cette  
5 instance-là. J'ai posé des questions : pourquoi? Je ne veux pas mettre un (inaudible) là-  
6 dessus, c'est pourquoi il nous faut une instance de gouvernance pour contrôler lorsque  
7 ça se produit.

8                   Il y avait des incidents simultanés semblables à cela qui avaient  
9 lieu à Darmouth et j'ai compris les sensibilités, la préoccupation et l'hypervigilance de  
10 tout le monde. En Alerte a été employé immédiatement, on a fait des évaluations pour  
11 dire : bon ça surcharge le 9-1-1, ça ne fonctionne pas ici, c'était confus, je ne savais  
12 pas si je devais aller chercher mes enfants. Quand En Alerte est utilisé, on doit  
13 considérer la gravité de la situation, quel est l'effet de l'utiliser et quel est l'effet de ne  
14 pas l'utiliser et de s'assurer que c'est utilisé de façon convenable, afin que ça ait le  
15 même impact et le même sens dans la collectivité. Ce n'est pas juste une question que  
16 nous l'utilisons tout le temps; on doit vraiment y songer. C'est pourquoi c'est les  
17 opinions que j'ai à ce sujet, que j'ai.

18                   **Me MATTHEW MacMILLAN:** Voici mon dernier volet de questions,  
19 quelques questions seulement. On a suggéré que la relation est tendue entre la GRC et  
20 les forces municipales depuis les pertes massives. Dans votre témoignage devant la  
21 Commission, dans son témoignage plutôt, Madame la commissaire adjointe à la retraite  
22 a dit que la détérioration dans la relation a eu lieu après les évènements et que les  
23 forces municipales se distancient de la GRC en raison des critiques à l'endroit de la  
24 GRC.

25                   Que diriez-vous de ce... qu'on soutient que s'il y a une tension  
26 dans les relations entre la GRC et les forces municipales, c'est parce que les forces  
27 municipales voyaient ces critiques-là et voulaient se distancier de la GRC ainsi?

28                   **Chef DAN KINSELLA :** Je suis arrivé ici en juillet 2019 – je pense

1 l'avoir déjà dit. Je ne pense pas que l'enjeu au niveau... chez les hauts gradés  
2 stratégiques a commencé avec les événements des pertes massives. Je pense que  
3 c'était en cours; je l'ai mentionné lors de mes communications avec... je ne me rappelle  
4 plus c'est quoi précisément, mais c'était la commissaire adjointe Bergerman qui parlait  
5 avec des gens qui présumaient ou présumément disaient que les choses étaient un  
6 peu... que ça clochait un peu. Je ne pense pas que c'était directement lié aux pertes  
7 massives – ça, c'est mon opinion. Je pense que c'était avant moi, ça a commencé très  
8 tôt lorsque je suis arrivé, c'est sûr et je pense que les pertes massives, cela a joué un  
9 rôle d'amplificateur. Je ne suis pas au courant d'une dissociation ou de repoussement,  
10 de ma part en tout cas en ce qui a trait à la GRC, ce n'est pas ça.

11 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Dans la mesure où c'est vrai, ce n'est  
12 pas en raison des critiques que la GRC a reçues?

13 **Chef DAN KINSELLA :** Non, pas selon moi, pas du tout.

14 **Me MATTHEW MacMILLAN:** Voilà toutes mes questions. Merci  
15 bien de nous avoir accordé votre temps.

16 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Merci bien, Maître MacLennan.  
17 Monsieur Gough, avez-vous quelque chose par la suite? Merci. Maître Young, avez-  
18 vous quelque chose qui découle de cela?

19 **Me RACHEL YOUNG :** Merci, Monsieur le chef Kinsella. Les  
20 commissaires auront des questions pour vous, en partant avec Madame la commissaire  
21 Fitch.

22 **COMMISSAIRE FITCH :** Merci, chef Kinsella, de nous avoir rejoints  
23 aujourd'hui. Je veux remercier les avocats de la Commission et les avocats des  
24 participants d'avoir couvert beaucoup de terrain important aujourd'hui. Je félicite les  
25 deux ensembles d'avocats de leur excellent travail.

26 Je commence toujours par ceci; je prends des notes tout au long,  
27 alors ça va sauter un peu d'un sujet à l'autre. Certaines de mes questions étaient  
28 suscitées par certaines de vos réponses en cours de route et également, certains trous

1 qui restent des questions, les réponses que vous avez fournies à la question par  
2 l'entremise d'une assignation à comparaître.

3 L'autre chose que je voudrais dire, c'est que je pense que notre  
4 temps ici aujourd'hui aurait été plus court si sous votre *leadership* il y avait eu  
5 davantage de participation à notre processus aujourd'hui, parce que plusieurs des  
6 questions qu'on vous a posées aujourd'hui auraient pu être répondues par l'entremise  
7 de notre processus tout à fait diligent pendant les derniers deux ans, c'est presque deux  
8 ans.

9 Vous avez mentionné dans vos transcriptions, et je sais qu'on vous  
10 a posé des questions à cet égard, que la dissension en matière de la relation au niveau  
11 du CID, ça a commencé lorsqu'un nouveau officier supérieur a été nommé. Comme  
12 votre liaison avec la GRC. Il y a eu un commentaire comme quoi il y a eu des attentes  
13 irréalistes. Ce n'est toujours pas clair pour moi c'était quoi les attentes irréalistes.

14 **Chef DAN KINSELLA** : D'Accord. Alors, les attentes irréalistes  
15 selon moi, ça, c'est mon opinion, je n'ai rien de concret, je pense que le nouvel individu  
16 qui a été nommé n'était pas au courant de la structure de commandement, des  
17 antécédents historiques de travail qui avait existé auparavant, comment les unités  
18 travaillaient ensemble, ce genre de chose. Ou, ou peut-être il était au courant, nous  
19 savons qu'il n'aimait pas comment... l'aménagement. Il voulait changer les choses  
20 selon ses antécédents. Son attente, c'était que ce serait différent pour lui, qu'il y aurait  
21 une occasion d'avoir le commandement du CID à un certain moment. Je ne suis pas  
22 sûr à 100 %, mais c'est ce que je retiens de cela. Il y a eu beaucoup de discussions à  
23 ce niveau-là, beaucoup de discussions. Et ce n'était pas seulement que, auquel nous  
24 pouvions accéder, et la plupart de cela, ça se passe au niveau de surintendant et  
25 inspecteur, au niveau du CID, d'avoir les discussions pour arriver à un moment où nous  
26 comblions les besoins de cet agent-là, pour arriver à déterminer ce dont il avait besoin.

27 Parfois il disait : « Il faut que le... » il disait : « le commandement  
28 doit alterner. » Nous ne pouvions pas surmonter ce point-là. Le résultat de cela, ainsi

1 l'individu a pris cette mesure et le retrait des détectives et des groupes de crimes  
2 majeurs et la séparation de la façon de travailler. Et je sais qu'à l'occasion, lorsqu'il y  
3 avait des homicides, il y a encore des demandes d'aide, et on le fait encore, il y a  
4 encore du va-et-vient. Ça, c'est ma compréhension, que cet individu-là avait des  
5 attentes irréalistes de comment la structure du commandement organisationnel  
6 fonctionnait dans ce volet-là. J'espère que ça vous aide.

7 **COMMISSAIRE FITCH:** Je reconnais que le surintendant principal  
8 Janis Gray était intégré dans l'organisation. Je pense que son bureau, juste traverser le  
9 couloir de votre bureau.

10 **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

11 **COMMISSAIRE FITCH:** Vous avez mentionné qu'il est votre  
12 homologue et vous, en tant que *leader* en tant que la police régionale d'Halifax, est-ce  
13 que vous avez été voir le commissaire adjoint Bergerman d'un *leader* à l'autre, pour  
14 essayer de régler cette situation-là ?

15 **Chef DAN KINSELLA :** Pas directement à l'endroit de Lee, mais  
16 Lee était le commandant divisionnaire par intérim. (inaudible) assurait le rôle de  
17 *leadership* et Chris, on s'est parlé, je ne suis pas sûr s'il était le commissaire,  
18 commandant divisionnaire par intérim, s'il était le représentant divisionnaire pour la  
19 GRC pour ces discussions-là.

20 **COMMISSAIRE FITCH:** Savez-vous si la commissaire adjoint  
21 Bergerman était-elle au courant de cette dissension qui mijotait ?

22 **Chef DAN KINSELLA :** Je ne le sais pas de façon concrète. Je  
23 vais présumer que oui, mais peut-être que non.

24 **COMMISSAIRE FITCH:** Quelle était votre relation de travail avec la  
25 commissaire adjointe Bergerman ?

26 **Chef DAN KINSELLA :** Un contact limité, je ne la voyais pas  
27 souvent. Je visitais... rendait visite parfois au poste à Dartmouth. Mais la plupart de  
28 mes interactions étaient soit avec Janice et dans une moindre mesure, Chris.

1                   **COMMISSAIRE FITCH:** Quelle était votre relation de travail avec le  
2 surintendant principal Janice Gray ?

3                   **Chef DAN KINSELLA :** Je pense qu'on s'entendait bien. Il y avait  
4 des malentendus, c'est sûr, sur comment gérer les choses et comment faire les  
5 déploiements. Janice travaillait de près avec Chris, je pense. Alors ce dialogue-là  
6 intervenait souvent. Nous avons eu des discussions, je la voyais la plupart des jours, on  
7 ne passait pas beaucoup de temps ensemble, mais la plupart de nos intérêts conjoints,  
8 c'est au niveau du CID. C'était surtout géré par le chef adjoint Don McLean. Je sais que  
9 Janice avait des interactions avec Don à cet égard elle avait des discussions, des mises  
10 à jour et ainsi de suite.

11                   **COMMISSAIRE FITCH:** Pour continuer sur cette thématique, je me  
12 pointe quelque part avec ceci. Quelle était votre relation de travail avec le surintendant  
13 principal Chris Leather ?

14                   **Chef DAN KINSELLA :** Nous avons un contact limité, mais je  
15 pense, je ne dis pas que c'était génial, on ne soupait pas ensemble, mais du point de  
16 vue des affaires, il pouvait me rejoindre et si moi je devais lui parler, je pouvais lui  
17 parler. Vers la fin, il n'y avait plus cette discussion parce que nous étions focalisés sur  
18 le CID, pour chercher à faire que le protocole d'entente soit rafraîchi et ainsi de suite.  
19 Mais vraiment, la plupart de ce qui se passe au niveau de la municipalité régionale  
20 d'Halifax, est en matière de compétences, sans parler du CID. Même les enjeux qui ont  
21 lieu dans le CID, s'il y a un crime majeur à Cole Harbour, la GRC c'est eux qui mènent.  
22 S'il y a un crime majeur à Dartmouth, c'est la police régionale d'Halifax qui mène. Ils  
23 font leurs propres enquêtes. Il y a toujours la communication, la prestation des  
24 ressources, et ainsi de suite. C'est ce que je dirais.

25                   **COMMISSAIRE FITCH:** Une des raisons que je suis tellement  
26 curieuse à cet égard, c'est qu'on a beaucoup entendu parler des difficultés de  
27 communications, des brisures en matière de communication au sein de la GRC, au sein  
28 de la police régionale d'Halifax, entre les agences, avec le public, avec les familles, la

1 communication c'est un thème qui revient régulièrement. Et les relations sont un point  
2 important qui continue d'émerger. Vous avez mentionné, lorsque nous vous  
3 demandions au sujet de la structure des forces policières en Nouvelle-Écosse,  
4 différents modèles de police, et vous suggérez que la GRC pourrait demeurer la force  
5 de police provinciale. Peut-être qu'un autre service de police provinciale pourrait être  
6 créé, vous venez de l'Ontario alors vous avez de l'expérience, ayant travaillé avec la  
7 OPP, la police provinciale de l'Ontario. Vous avez mentionné peut-être un triangle de  
8 services régional de service de police régional pour servir la population de la Nouvelle-  
9 Écosse et il me paraît, et moi je reviens vers mes propres antécédents dans le milieu  
10 policier pendant trente et quelques années, peu importe le modèle policier, si la GRC  
11 est la police provinciale, ces trois services de police régional, si c'est un autre modèle,  
12 si ces relations-là et la bonne communication n'ont pas lieu, on va continuer de répéter  
13 ce genre de problème. Je dirais aux gens souvent : « Oh, j'ai eu des belles, des bonnes  
14 relations géniales avec des collègues et mes homologues, pendant ma carrière. » Et il y  
15 en avait certaines qui causaient davantage de défis. Mais on ne parle pas de choisir  
16 entre un Pepsi et un Coke, c'est... les enjeux sont importants. Alors je voulais savoir,  
17 selon votre point de vue, quel est votre engagement en tant que *leader* de la plus  
18 grande agence policière municipale dans la province, votre engagement de travailler  
19 sur ces relations-là. Quelle est votre stratégie ?

20 **Chef DAN KINSELLA** : J'ai beaucoup songé à cela, c'est très  
21 imp... c'est important, j'ai un rôle à jouer étant donné mon poste, comme vous le dites.  
22 J'ai déjà mentionné que je voulais prendre de l'avance, je voulais rejoindre le  
23 surintendant principal Christie (phon.), qui vient du Yukon. J'ai fait cela, j'ai établi un  
24 contact dès qu'il est arrivé ici. On s'est échangés les numéros de cellulaires, des  
25 courriels, j'espère pouvoir établir le dialogue pour pouvoir bien bâtir la relation. J'ai  
26 discuté avec la commissaire adjointe Ferguson, je pense que c'est important de le faire.  
27 Il y a un surintendant par intérim dans le rôle, c'est Jeremie Landry, j'ai discuté avec lui,  
28 je m'engage à revenir à la table pour avoir des discussions.

1 L'autre élément de l'engagement est d'avoir des interactions  
2 régulières et vous l'avez bien résumé avec les relations que vous avez déjà eues et que  
3 vous avez établies. Je suis d'accord, c'est important, on devrait pouvoir s'asseoir et  
4 avoir... et dialoguer. On ne devrait pas juste... on ne devrait pas juste parler de  
5 questions policières, on devrait pouvoir parler de d'autres choses. Je m'engage à cela.  
6 J'ai eu une discussion avec Madame la commissaire Lucki à Québec, à la ville de  
7 Québec sur ce sujet même. Mon espoir – je ne connais pas le commissaire adjoint  
8 Daley, mais je l'ai eu sur quelques appels –, j'espère qu'une fois qu'ils arrivent, qu'ils  
9 sont en place – Jeremie est déjà là, il a de bonnes compétences, c'est un cadre de  
10 grande qualité –, qu'ils puissent venir autour de la table de bonne foi et avoir des  
11 discussions. Parfois, on peut s'entendre, parfois on serait en désentente, mais on doit  
12 travailler ensemble, on doit... il doit y avoir un niveau de reconnaissance et de pouvoir  
13 accepter de comment on va faire les affaires.

14 En fin de compte, on doit gérer l'activité policière et on doit pouvoir,  
15 autour de la table, avoir un dialogue. Je m'engage de continuer de faire cela. Je pense  
16 que j'ai démontré ce comportement-là en ayant contacté le surintendant principal  
17 Christie et je pense qu'on peut y arriver.

18 **COMMISSAIRE FITCH:** J'apprécie votre engagement (inaudible)  
19 pour votre candeur aussi. Maintenant, à l'avenir, est-ce que vous avez réfléchi des  
20 recommandations sur la façon dont (inaudible) pour nous assurer que les rapports ou  
21 les façons dont on travaille ensemble vont dans le... même si on travaille dans nos  
22 agences respectives que c'est bon pour le public en général? On ne va pas avoir... on  
23 veut s'assurer qu'il y ait une norme professionnelle en ce qui touche les comportements  
24 qui font en sorte que les policiers, tous les gens qui travaillent en Nouvelle-Écosse ne  
25 travaillent pas en concurrence les uns contre les autres. Alors, qu'est-ce qu'on peut  
26 faire? Est-ce que vous avez des recommandations sur ce qu'on pourrait faire pour nous  
27 assurer que les rapports individuels... on dirait qu'on en arrive à a roue des hamsters  
28 ici, est-ce qu'on peut s'assurer que les meilleures pratiques soient implantées à



1 l'échelle de la province? Est-ce que c'est une question... est-ce que c'est les gens de la  
2 province qui doivent faire ça? Est-ce qu'il faut avoir un démo, un...

3 **Chef DAN KINSELLA** : Ben, j'ai pas toutes les réponses là-  
4 dessus. Je pense que je peux vous parler des concepts de base ce matin. Toutes les  
5 agences de police, peu importe qui elles sont, et je pense que, selon moi, la meilleure  
6 chose qu'on peut faire, c'est de déterminer qui a les responsabilités dans des  
7 juridictions spécifiques, (inintelligible). On va avoir (inintelligible) structure, et il faut  
8 comprendre la structure totale. Il va y avoir des défauts dans l'intégration, bien sûr, ça  
9 ne veut pas dire que ma vision de ce qui s'est passé à Portapique est la même que  
10 celle que quelqu'un d'autre a, et y'a des défis qui finissent par... qui continuent  
11 finalement. Et je pense que quand on a un nouveau leader qui arrive et ça peut... et je  
12 pense que c'est là où il faut aller. C'est en arriver à une compréhension. Quand on sait  
13 qui est en charge dans les juridictions, qui est responsable, il faut l'avoir, cette structure-  
14 là, il faut savoir... ça fait partie des pratiques les meilleures, on en parle en tant que  
15 (inaudible) la situation des chefs de police.

16 Tout le monde est responsable dans le fond, mais je ne sais pas,  
17 moi, dans la GRC, ils ont un laboratoire des crimes majeurs, et cetera, (inaudible).  
18 Quand ça se produit chez nous par contre, c'est nous qui prenons en charge la notion  
19 selon laquelle, selon les circonstances, vous êtes en charge pendant un mois, l'autre  
20 mois c'est quelqu'un d'autre. Est-ce que c'est efficace ou pas? Ben moi, je ne vois pas  
21 comment ça peut être efficace. J'en ai eu des discussions avec Chris à cet égard, et  
22 j'en ai parlé à John Ferguson aussi, mais je pense qu'il y a un certain niveau de  
23 compréhension que qu'est-ce qu'il y aurait eu dans le CID et comment ça s'est divisé à  
24 ce moment-là, y'a pas vraiment de valeur qu'on voyait à changer le commandement, de  
25 passer de un à l'autre poste, et traditionnellement, ça n'a jamais été parfait, ça ne  
26 fonctionne pas toujours. Je pense que les défis sont là et, justement, quant à votre  
27 point, si c'était ma vision, il faut établir la structure. Donc, vous nous avez parlé de  
28 toutes sortes de (inaudible) je ne sais pas comment que c'était au Nouveau-Brunswick,

1 chez vous, mais moi, je siège au comité d'administration de l'Association des chefs de  
2 police et je ne sais pas si on a un meilleur système présentement pour être capable de  
3 faire un meilleur travail. Non.

4 Mon expérience en Ontario qui... non, ils n'ont pas ce genre de  
5 modèle intégré. Ils font beaucoup de forces jointes, de forces conjointes, des choses de  
6 même, mais y'a quand même des limites, puis je pense vraiment que c'est la meilleure  
7 façon d'aller de l'avant. Peu importe quel corps de police qui est choisi, il y a un modèle  
8 où les municipalités peuvent maintenir leur police, leurs services policiers, et quand  
9 qu'on a par contre des services spécialisés requis, les municipalités vont faire leur  
10 service municipal, mais lorsque le service devra être plus agrandi, ben, les structures  
11 seront là, que ce soit la GRC ou peu importe, il va y avoir une équipe qui peut être  
12 montée tout de suite pour savoir qu'est-ce qui fonctionne dans... il faut voir qu'est-ce  
13 qui fonctionne dans d'autres régions et on a eu des évidences qu'on pouvait étudier,  
14 même la surintendante avait compris justement que le modèle qu'on avait n'était pas le  
15 meilleur. Alors, on l'étudie et si, oui, on veut continuer, oui, on veut satisfaire les besoins  
16 de la collectivité, on sert la collectivité, mais il faut être flex... il faut avoir de la flexibilité  
17 en ce qui touche la CID.

18 J'espère que ma réponse vous aide, Commissaire.

19 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Moi, la raison pour laquelle...

20 (inaudible), je ne sais pas combien de fois j'ai entendu pendant nos séances, pendant  
21 nos entrevues, moi aussi, j'avais entendu à l'échelle personnelle dans ma vie d'avant,  
22 on dirait que finalement sur la ligne de front tout fonctionne bien, tout le monde, ça  
23 fonctionne bien, puis là, donc il faut travailler là-dessus. (Inaudible), ça fait une énorme  
24 différence aux personnes sur la ligne de front lorsque les gestionnaires s'entendent  
25 parce qu'ils ont le soutien de leurs leaders. Autrement, les gens n'iront... ne feront pas  
26 de leur meilleur. Il y a des gens qui vont rester assis dans les vestiaires, y'a des gens  
27 qui ne voudront pas travailler avec d'autres, y'a des barrières parce qu'il y a un manque  
28 de coopération, de communication à l'échelle des instances. Si on ne change pas, rien

1 va changer, et la sécurité municipale et provinciale sera moindre, toujours (inaudible).

2 Question là-dessus maintenant. Votre politique, quand il s'agit de  
3 sortir de votre juridiction, qu'est-ce que vos membres doivent faire? Quelles sont les  
4 pratiques que vous utilisez si vous devez sortir de votre juridiction? Quel est le  
5 protocole?

6 **Chef DAN KINSELLA** : Habituellement, habituellement, disons si  
7 on veut aider la GRC, eux vont à Bridgewater pour aider (inaudible). On va envoyer des  
8 gens à Truro, on envoie des gens à... dans des formations, y'a des choses qui sont  
9 urgentes, d'autres qui sont planifiées. (Inaudible) d'envoyer des gens qui vont faire des  
10 interviews ailleurs, ça vient au bureau du chef, mais ça, c'est pas des urgences. Tous  
11 les jours, tous les soirs, il y a des situations d'urgence, les gens se parlent et les  
12 ressources bougent de la bonne façon.

13 Moi, bien souvent, je vais vous dire, je vais vous donner un  
14 exemple avec la GRC, on a besoin souvent des chiens, de l'unité canine, OK? Alors, on  
15 utilise les gens de la GRC pour ça. Alors, il y a eu un moment aussi dans... j'étais là, la  
16 GRC ont enlevé leurs chiens et on avait, nous, nos sept chiens étaient là, et là, il y a eu  
17 un appel qui a été fait, ils ont dit : « Ne venez pas à moins qu'on vous appelle  
18 spécifiquement. » Alors, les agents de la GRC sont là. Si on entend des appels sur la  
19 radio qu'il se passe quelque chose de l'autre côté de notre juridiction, et si on nous  
20 demande, on va aller aider. Bien sûr, on va faire ce qui est correct, mais c'est le genre  
21 de choses qu'on doit surmonter. Si on ne doit pas déployer à moins d'avoir un appel, je  
22 pense que c'est un message qui était fort, certainement pour l'unité canine qui est juste  
23 à la frontière de la juridiction, et c'est ça qu'il faut régler et il faut déterminer quoi faire.

24 Et j'ai pas de réponse facile ici, mais si on comprend les  
25 juridictions, quelles sont les responsabilités, comment ça doit continuer, (inaudible),  
26 mais je suis d'accord avec vous, on doit avoir des rapports, pas juste des petits rapports  
27 comme de surface et routiniers, non. Je pense que moi, j'ai pris les actions appropriées  
28 justement auprès de la SPRH dans cet égard.

1                   **COMMISSAIRE FITCH:** Peut-être que je n'ai pas tout à fait bien  
2 structuré ma question. Si vous avez un agent qui (inaudible) dans une autre juridiction,  
3 est-ce qu'il a besoin d'une autorisation d'un supérieur?

4                   **Chef DAN KINSELLA :** Oui.

5                   **COMMISSAIRE FITCH:** Donc, il y a une politique formelle que  
6 vous ne sortez pas de votre juridiction.

7                   **Chef DAN KINSELLA :** À moins d'avoir une permission.

8                   **COMMISSAIRE FITCH:** Bon, voilà. OK. C'est ce que je voulais  
9 savoir. La permission à ce niveau-là permet à l'agent justement, comme vous le disiez,  
10 s'il y a une activité qui est beaucoup plus entreprenante...

11                   **COMMISSAIRE FITCH:** Ben là, ça monte dans la chaîne de  
12 commande, hein? La chaîne de commandement. Et il faut comprendre ce qui doit être  
13 fait et ce que les agents vont faire. On parle de mobilisation d'unités, et cetera, mais les  
14 approbations arrivent des instances plus élevées, effectivement.

15                   **Chef DAN KINSELLA :** Certainement, je comprends votre  
16 inquiétude en ce qui touche l'autodéploiement, les recommandations des rapports, ça,  
17 ça peut justement ajouter de la confusion à ce qui se passe à l'échelle des juridictions.  
18 Si je vous comprends bien, vous dites que c'est pas une bonne pratique policière d'aller  
19 dans une autre direction. C'est... non, c'est pas des bonnes affaires d'aller dans une  
20 autre direction sans avoir eu (inaudible).

21                   **COMMISSAIRE FITCH:** Vous dites que vous avez reçu la  
22 formation pour agir dans des situations critiques et j'apprécie qu'on apprend comment  
23 agir au fil du temps, mais est-ce que vous ne diriez pas que, étant donné l'information  
24 que la police d'Halifax avait au départ – très tôt au départ, on avait le nom de l'auteur,  
25 ses adresses, son véhicule, les connexions qu'il avait avec justement la municipalité,  
26 c'était très probable qu'il aboutirait dans la région d'Halifax –, est-ce que ça ne serait  
27 pas une bonne pratique policière de vous préparer? On a parlé des processus ou des  
28 manques d'imagination, et ça pourrait être justement une auto-patrouille d'une police,

1 est-ce que vous vous êtes préparé pour vous dire, wouh! à 1 heure, y'a une bonne  
2 chance qu'il va venir ici dans la région municipale de Halifax? Alors, ma question est la  
3 suivante : vous, en tant que ex-commandant, vous avez des gens qui travaillent sur le  
4 terrain, pourquoi est-ce que y'avait pas un effort proactif pour justement pour préparer  
5 le personnel à cette possibilité? Moi, j'ai vraiment de la difficulté à comprendre ce  
6 manque-là là, cette faille-là dans la préparation.

7 **Chef DAN KINSELLA** : Ce que je dirais, c'est ceci, je l'ai dit avant,  
8 basé sur l'information, et je comprends maintenant qu'on a juré que l'on ne ferait plus  
9 ça là, mais, bien sûr, avec le recul, on appelle là, on a rappelé les gens, bien sûr, ça  
10 aurait réglé certains des problèmes qu'on a eus après. Or, et vous savez ça très bien  
11 vous-même, il faut faire des décisions de déploiement basées sur les données qu'on a  
12 à l'heure actuelle, c'est comme ça qu'on prend nos décisions, et au fur et à mesure que  
13 l'information entrait, ça devenait de plus en plus grave et on a devait gérer un monstre  
14 ici, et c'est pas ce qu'on pensait au début, et ça, c'est devenu monnaie courante au fur  
15 et à mesure qu'on avançait. Je pense qu'il y a une meilleure façon maintenant de  
16 communiquer l'information à des instances et je ne sais pas si la GRC avait un agent  
17 assigné pour justement établir un appel, avoir la conversation à cet égard, je ne sais  
18 pas comment ça s'est passé à l'échelle de la GRC, mais il faut savoir, il faut qu'on ait  
19 maintenant des meilleures façons d'agir.

20 On sait que l'information venait, tout le monde avait l'information au  
21 fur et à mesure qu'elle l'avait exactement où elle arrivait, mais franchement, moi, je ne  
22 suis pas sûr que l'officier en charge à ce moment-là savait exactement tout ce qui se  
23 passait, mais y'avait l'évidence selon laquelle le tueur était en mouvement (inaudible) à  
24 1 heure du matin, je ne suis pas sûr, je pense que c'était plus proche de 10 heures du  
25 matin qu'on le savait ce qui se passait, puis là, on avait justement... toutes nos  
26 ressources étaient (inaudible), on avait appelé tout notre monde.

27 Alors, oui, oui, on n'aurait pas cette conversation-là aujourd'hui si  
28 on avait su ce qu'on sait en recul maintenant, mais là, le point que je faisais avant, il

1 faut donner une considération à l'échéancier, l'horaire des choses : est-ce que le tueur  
2 s'en vient, est-ce qu'il va venir ici, est-ce qu'il va venir d'une façon différente? Moi, je ne  
3 suis pas tout à fait... je ne connais pas toute la topographie ici, mais est-ce qu'il aurait  
4 pu filer entre nos mains, hein? Est-ce qu'il y aurait eu un potentiel de glisser entre nos  
5 doigts? Et on avait des ressources, OK? Alors, il faut prendre la situation dans sa  
6 totalité.

7                   Je ne me souviens plus quelle question... vous avez dit, mais  
8 qu'est-ce qu'on a appris de tout ça? Je pense que la réponse est de toujours appeler  
9 tout le monde, tout notre personnel tout le temps. C'est d'utiliser le bon nombre de  
10 membres de personnel au bon moment. Là, on a eu une situation la plus extrême que  
11 moi j'ai jamais vu. Je ne pense pas qu'on avait l'idée totale de ce qui se passait. Bien  
12 sûr, avec le recul, on le sait, mais j'espère que ça vous aide. J'apprécie énormément ce  
13 que vous dites ici et j'apprécie vraiment aussi, tout particulièrement... ben, je sais pas si  
14 ma réponse vous aide ici, mais est-ce que je peux vous dire ceci, c'est que  
15 certainement on va regarder les choses différemment à l'avenir, on va s'assurer d'avoir  
16 des ressources policières. J'ai eu des conversations avec Christie là-dessus et  
17 justement, c'est ça, c'est de ça qu'on va discuter, de comment est-ce qu'on réfléchit,  
18 comment est-ce qu'on évite les failles et comment est-ce qu'on les diminue. Même ici,  
19 des gens nous ont dit Janis n'était même pas la bonne personne que je devrais appeler,  
20 et puis pourtant c'était ma contrepartie. Alors, le chef MacNeil a appelé la mauvaise  
21 personne. Il y avait... c'est qui, la bonne personne? Et c'est ce sur quoi je vais travailler  
22 avec monsieur Christie parce que je ne veux pas que ça se reproduise. Quand qu'on dit  
23 qu'on ne veut pas que ça se reproduise, ça veut dire que tout le monde va travailler, va  
24 rentrer au bureau, mais il faut avoir de bons mécanismes...

25                   **COMMISSAIRE FITCH:** Je vais arrêter là-dessus. Alors merci,  
26 c'était ma dernière question. Non, c'est-à-dire que j'ai une dernière question qui touche  
27 la diligence. Je reconnais que vous êtes le vice-président du comité et on a parlé  
28 beaucoup du fameux bulletin (inaudible). Est-ce qu'on est... on a pris de l'avance, là, je

1 pense qu'on est plus avancés qu'on l'était en ce qui touche les renseignements  
2 (inaudible). Non seulement... je ne sais pas si... qu'est-ce que vous saviez, quand est-  
3 ce que vous l'avez su? Qu'est-ce que vous avez fait?

4                   On sait que c'est des questions que tout le monde connaît puis il y  
5 a toutes sortes de sous-questions aussi que j'étais au courant que j'étais, la liste. Est-ce  
6 qu'on est plus avancés qu'on l'était? Quand des individus importants et des  
7 informations menaçantes nous arrivent, est-ce que ça va être bien communiqué? Est-ce  
8 que ça va être reconnu? Est-ce qu'il va y avoir des suivis? Est-ce que les gens vont  
9 établir un circuit de référence? Est-ce que les bureaux de service d'enquêtes criminelles  
10 vont être mis au courant? C'est à qui, cette responsabilité-là? Comment est-ce qu'on  
11 fait pour retracer tout ça? Comment on fait retracer sur les individus qui représentent  
12 une menace, si ça se produit dans... peu importe la collectivité, les gens pourraient  
13 dire : ah, cette personne-là a l'information, cette personne-là aurait dû faire ceci et  
14 aurait dû faire cela.

15                   Selon votre position en tant que membre de ce comité-là, est-ce  
16 qu'on doit prendre en considération d'avoir un coordinateur d'évaluation des menaces  
17 qui pourrait gérer ces menaces individuelles?

18                   Quelle belle suggestion! On le fait avec la violence conjugale – le  
19 comité existe, ils sont en place. Le travail des citoyens et de PEC, je ne suis pas du tout  
20 expert de tout le suivi, mais vous avez dit certains points là. La communication, les  
21 derniers mots, c'était le suivi et fermer la boucle. Ces deux choses-là... je ne sais pas  
22 pour le suivi, mais nous savons que la boucle n'a pas été terminée, fermée, quand  
23 même. Alors selon moi, comment est-ce qu'on ferme la boucle, on ferme la boucle avec  
24 la supervision active afin de comprendre que la boucle a été fermée. Ce n'est pas la  
25 seule réponse, mais c'est une partie de la réponse.

26                   Je ne suis pas certain que le PEC en soit, est l'instance qui doit  
27 faire cela ou une division ou une directive du bureau ou le comité Joyce organisé dans  
28 chacune des divisions. Je ne sais pas... mais nous n'avons pas eu une réunion au

1 printemps en raison des changements dans le commandement de la GRC, c'était un  
2 groupe spécifique. Alors, on a remis à l'automne, je vais très certainement soulever cela  
3 comme partie de la discussion, mais je pense qu'on va avoir une discussion  
4 intéressante selon le domaine. Mais je ne veux pas m'éterniser, mais quelqu'un doit en  
5 être le propriétaire : tout le monde... vous le savez, moi je le sais, sinon quelqu'un doit  
6 superviser pour assurer que quelqu'un est responsable.

7                   Comment ferme-t-on cette boucle-là? J'ai beaucoup songé à cela.  
8 Est-ce que c'était la responsabilité de Poirier à Bible Hill pour faire le suivi? Je ne pense  
9 pas que c'est comme ça qu'on fait d'habitude nos activités. On doit fermer la boucle de  
10 l'autre côté; si c'était inversé, on voudrait savoir ce qui s'est passé de l'autre côté et qui  
11 a approuvé le rapport de Cordell, c'est où l'assurance qualité? Vous avez raison, ces  
12 fautes-là se répètent, ce n'est pas bien, mais on doit y arriver.

13                   Mais je vais apporter votre suggestion à la réunion et on va en  
14 discuter autour de la grande table, avec tous les gens qui interviennent.

15                   **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci bien. Merci, Madame la  
16 commissaire Fitch. Madame la commissaire Stanton?

17                   **COMMISSAIRE STANTON** : Merci. Je vais faire un commentaire  
18 plutôt que de poser beaucoup de questions. Je sais que vous êtes au courant qu'il y a  
19 plusieurs rapports antécédents avec énormément de recommandations au sujet des  
20 forces policières et plusieurs touchent les services municipaux, notamment en  
21 Nouvelle-Écosse : Victoria Paul, Howard Hyde et bien sûr, Donald Marshall Junior et on  
22 a parlé de contrôle de routine et des rapports sur le définancement de la police – vous  
23 les avez lus, évidemment et vous avez une certaine notion de gamme des enjeux qui  
24 sont présentés devant nous lors de cette enquête.

25                   Vous avez également un niveau d'engagement des gens qui sont  
26 profondément engagés dans nos activités. Nous sommes heureux que vous participiez  
27 aujourd'hui et notre prochaine phase commence lundi; c'est la phase pendant laquelle  
28 nous allons avoir des consultations pour laisser... pour faire comparaître les gens qui



1 veulent s'assurer que nos recommandations sont pratiques, que l'on peut les mettre en  
2 œuvre, qu'elles sont utiles. Alors, nous vous invitons à contribuer à cette phrase-là de  
3 notre travail. Et ceci, c'est important pour vous, c'est important de vous voir comme une  
4 partie prenante dans le résultat de ce processus.

5                   Alors, les recommandations que nous allons faire vont, bien sûr,  
6 impliquer les forces policières à travers la Nouvelle-Écosse ainsi que le Canada. Je  
7 veux vous encourager de vous percevoir comme une personne qui deviendra champion  
8 des recommandations que nous allons apporter et de les apporter à la grande table où  
9 vous discutez et toute autre table à laquelle vous vous trouvez. Et nous allons faire de  
10 notre mieux pour faire des recommandations qui vous seront utiles; évidemment, nous  
11 avons tous un objectif partagé que nos collectivités soient des lieux plus sûrs, alors je  
12 veux juste... Je vous invite, je vous encourage à faire partie de cela. Merci bien.

13                   **Chef DAN KINSELLA** : Est-ce que je peux faire un commentaire  
14 rapide? Ça ne sera pas long. J'apprécie vos commentaires; je suis heureux d'être là. Je  
15 veux contribuer, je veux faire partie de cela. J'ai une recommandation pour vous à  
16 considérer : étant donné tous les rapports – il y en a eu plusieurs – j'ai parlé de  
17 différents genres de rapports et comment je cherche à les gérer.

18                   J'encourage le comité à faire ceci : l'une des recommandations est  
19 de nommer qui est responsable pour la mise en œuvre. Faites que ce soit une équipe,  
20 mettez-moi sur une équipe, faites ce que vous pensez qu'il soit convenable. Et je  
21 dirais : créez l'équipe, vous avez Kinsella, vous avez besoin de Dalley, des gens que  
22 vous estimez qui sont importants. Bien sûr, il y a la réédition de comptes par l'entremise  
23 des mécanismes avec le ministère de la Justice et vos recommandations seront mises  
24 en œuvre.

25                   Les défis que nous avons, l'erreur que nous faisons souvent,  
26 lorsque les rapports sont publiés – il y a plusieurs rapports – il n'y a aucune  
27 responsabilité à un niveau direct, quelqu'un qui est responsable du point de vue  
28 personnel, que ce soit de réaliser... chef de la Police régionale d'Halifax, le

1 commissaire de la GRC localement. Voilà, nous savons tous si le temps et l'espace et  
2 les recommandations, si on ne fait pas le suivi et c'est peut-être qu'on peut pas toute  
3 faire la mise en œuvre de tout, mais si on peut arriver à 80, 85 %, chercher à atteindre  
4 90 % des recommandations, ça, c'est quelque chose qui sera faisable. Et merci de  
5 m'avoir permis de mentionner cela.

6 **COMMISSAIRE STANTON** : Absolument. Et c'est ce que je dis : si  
7 on vous demande pour vos services, on espère que vous allez répondre à l'appel.

8 **Chef DAN KINSELLA** : Il paraît que oui.

9 **COMMISSAIRE MacDONALD** : C'est ma responsabilité, mes  
10 réponses... mes questions ont été répondues. Merci – depuis février maintenant, on a  
11 eu beaucoup... on a eu plusieurs discussions difficiles et autant difficiles que soient ces  
12 discussions-là, elles sont tellement importantes. Vous avez contribué... votre point de  
13 vue, votre expérience, c'est très important pour nous, c'est fort apprécié et nous  
14 essayons que nos séances se passent de 9 h 30 à 16 h 30 – aujourd'hui, c'était de 14 h  
15 à 20 h 23, alors j'ajoute à notre reconnaissance pour cela et pour tout le monde ici dans  
16 la salle, d'avoir accommodé ce changement-là. On n'en prendra pas l'habitude,  
17 évidemment, mais c'est fort apprécié et merci d'être là.

18 Commissaire Stanton, vous avez des nouvelles pour nous, des  
19 notes... quelques notes de fin, la semaine prochaine, merci chef. Maître Young,  
20 quelque chose de rapide? Quelque chose d'ordre administratif?

21 **Me RACHEL YOUNG** : Il y a des pièces à déposer. Et j'aurais  
22 quelques remarques. Mais, chef Kinsella, vous êtes libre de partir. D'accord, merci chef.  
23 Merci madame la Commissaire Stanton, je sais qu'il se fait tard, si vous voulez bien  
24 patienter, on m'a demandé de marquer certaines pièces.

25 150 documents que les avocats de la Commission voudront faire  
26 partie du dossier. Il y a 49 lettres entre le Procureur Général du Canada et les avocats  
27 de la Commission. Il y a trois lettres entre les avocats de la Commission et le NPCOPA  
28 au niveau du rapport sur le bien-être. Neuf lettres, notamment des pièces jointes entre

1 les avocats de la Commission et Emploi et développement social Canada. Huit lettres  
2 de la part de ministère de la Justice, Nouvelle-Écosse. 19 documents supplémentaires  
3 des avocats de la Commission et cette liste a été envoyée aux participants.

4 21 témoignages enregistrés des témoins qui ont été publiés sur le  
5 site web. Deux rapports d'enquête supplémentaires, 34 pièces au sujet de l'autopsie  
6 psychologique de l'auteur, document auquel maître Scott a fait référence plus tôt cette  
7 semaine, qui doivent être déposés comme preuve.

8 Nous avons reçu les notes de Lee Bergerman, d'octobre 2020,  
9 nous les avons reçues (inintelligible) de témoin pendant la nuit, à 21 heures. Je l'ai  
10 mentionné dans le dossier mardi matin. Ce sont donc cinq documents séparés. Et il y  
11 avait également une pièce qui manquait, des notes de Darren Campbell qui ont  
12 également été fournies.

13 C'est six autres documents.

14 **COMMISSAIRE STANTON** : Merci bien. Madame la registraire, si  
15 on pourrait déposer en pièces.

16 **GREFFIÈRE STEPHANIE WEBBER**: Ces documents-là sont des  
17 pièces.

18 **COMMISSAIRE STANTON** : Merci maître Young. C'est la fin des  
19 procédures de la semaine. Encore une fois, nous remercions tout le monde qui ont  
20 contribué. Notamment les témoins, les participants, et leurs avocats. Les avocats et  
21 toutes les équipes qui font que les procédures soient possibles, nous savons qui vous  
22 êtes, vous savez qui vous êtes. Nous sommes reconnaissants.

23 Nous voulons également exprimer notre reconnaissance à la  
24 Harbour, le personnel de la Harbour Front Marriott C'est notre dernière journée ici. Ça  
25 été notre chez-nous depuis plusieurs semaines. Nous sommes très reconnaissants des  
26 soins que nous avons reçus ici. Nous voulons exprimer notre reconnaissance à votre  
27 endroit.

28 Si vous voulez partager des recherches que vous pensez qui serait

1 pertinent à notre travail par l'entremise du processus des soumissions publiques, nous  
2 devons les recevoir d'ici le prochain jeudi le 1<sup>er</sup> septembre. Nous pourrions recevoir vos  
3 idées, vos recommandations jusqu'à la fin septembre en tant que membre du public.

4 Les procédures reprennent lundi, c'est une nouvelle phase de notre  
5 travail comme je viens de mentionner. Nous serons axés sur entendre des  
6 recommandations potentielles, pour faire que l'idée soit plus sûre. Les procédures, les  
7 activités qui s'en viennent seront une occasion importante d'entendre parler des  
8 (inintelligible) des experts, des groupes communautaires et du public au sujet des  
9 recommandations que nous devrions présenter. Et reflet sur tout ce que nous avons  
10 appris depuis le début des procédures en février.

11 Nous allons fournir davantage de détails au sujet des prochaines  
12 phases de notre travail ce lundi, lundi prochain. Merci bien tout le monde, on se reverra  
13 la semaine prochaine.

14 **GREFFIÈRE STEPHANIE WEBBER:** Merci! Les procédures  
15 reprendront le lundi 29 septembre – désolé, 29 août, désolé, à 9 h 30.

16 --- L'audience est ajournée à 20 h 27.

17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

1

2

**C E R T I F I C A T I O N**

3

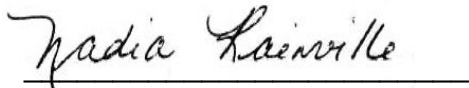
4 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an  
5 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill  
6 and ability, and I so swear.

7

8 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une  
9 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes  
10 capacités, et je le jure.

11

12

A handwritten signature in cursive script that reads "Nadia Rainville". The signature is written in black ink and is positioned above a solid horizontal line that serves as a signature line.

13

Nadia Rainville